Les stades en gloire

BERTRAND LEMOINE

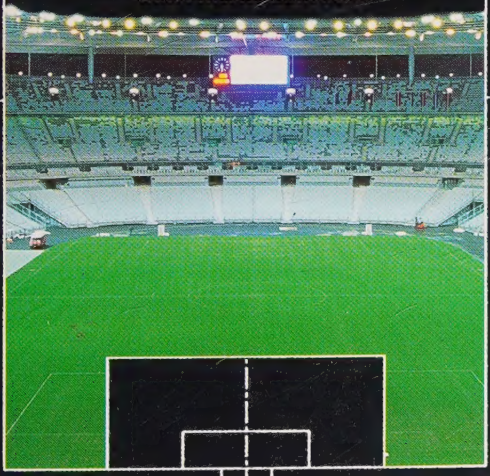

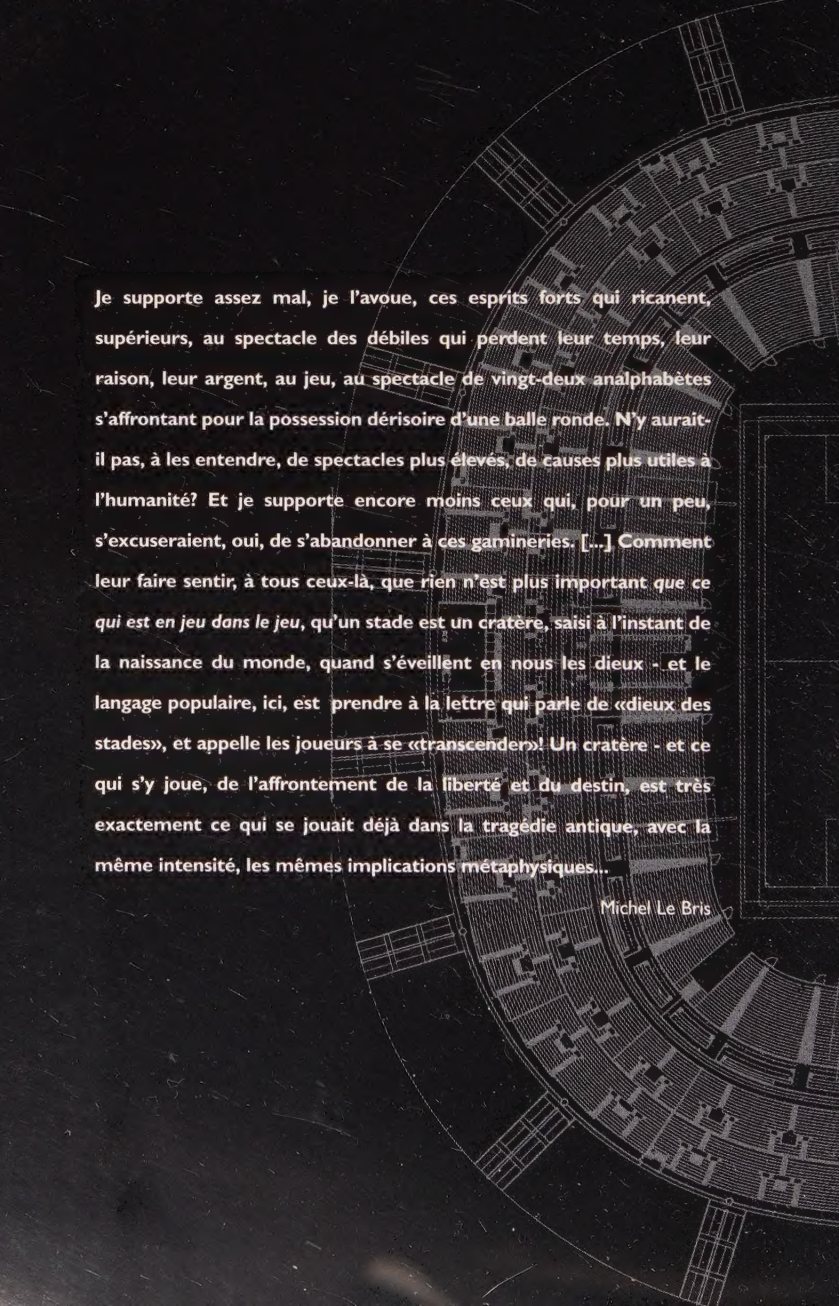

Je supporte assez mal, je l'avoue, ces esprits forts qui ricanent, supérieurs, au spectacle des débiles qui perdent leur temps, leur raison, leur argent, au jeu, au spectacle de vingt-deux analphabètes s'affrontant pour la possession dérisoire d'une balle ronde. N'y aurait-il pas, à les entendre, de spectacles plus élevés, de causes plus utiles à l'humanité? Et je supporte encore moins ceux qui, pour un peu, s'excuseraient, oui, de s'abandonner à ces gamineries. [...] Comment leur faire sentir, à tous ceux-là, que rien n'est plus important *que ce qui est en jeu dans le jeu*, qu'un stade est un cratère, saisi à l'instant de la naissance du monde, quand s'éveillent en nous les dieux - et le langage populaire, ici, est prendre à la lettre qui parle de «dieux des stades», et appelle les joueurs à se «transcender»! Un cratère - et ce qui s'y joue, de l'affrontement de la liberté et du destin, est très exactement ce qui se jouait déjà dans la tragédie antique, avec la même intensité, les mêmes implications métaphysiques...

Michel Le Bris

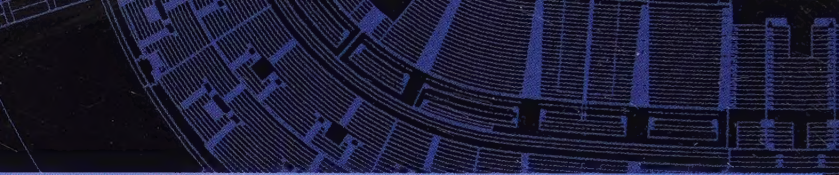

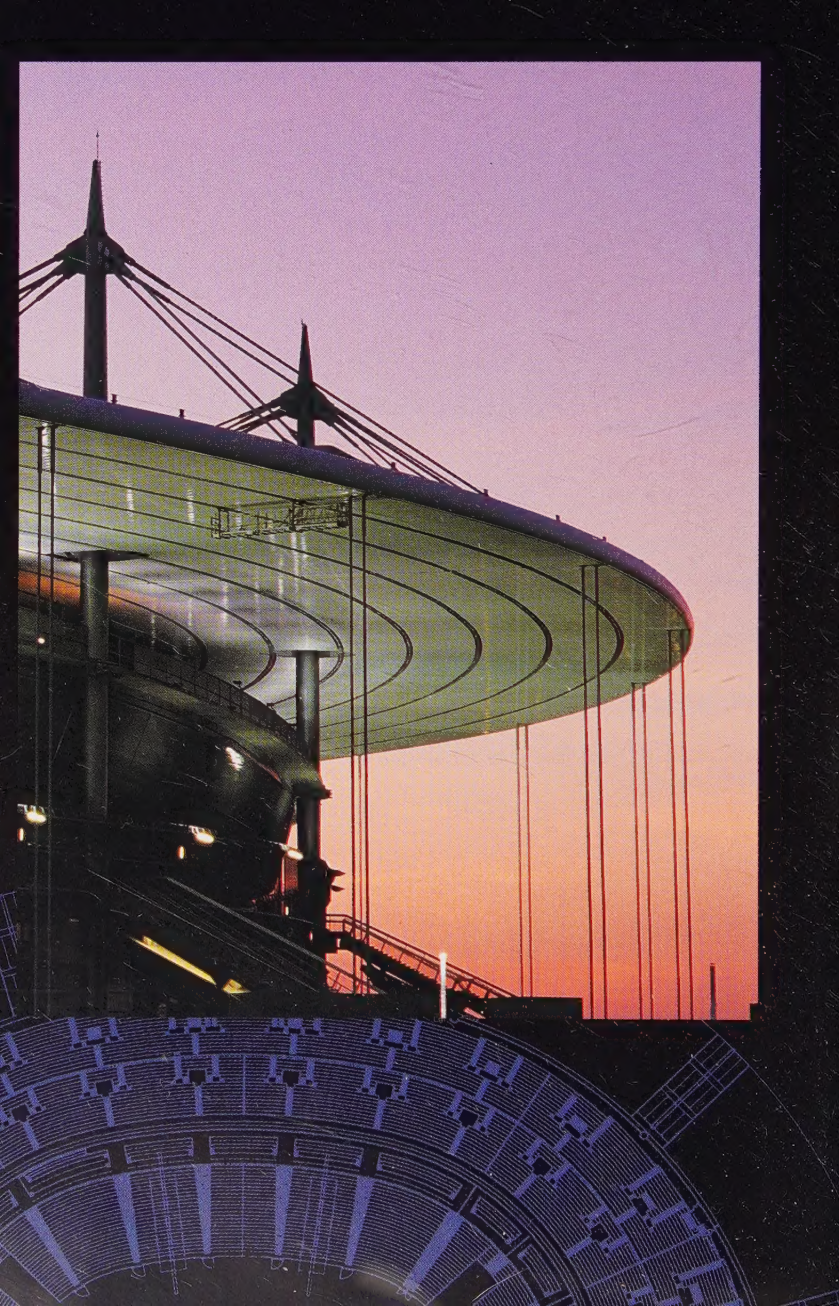

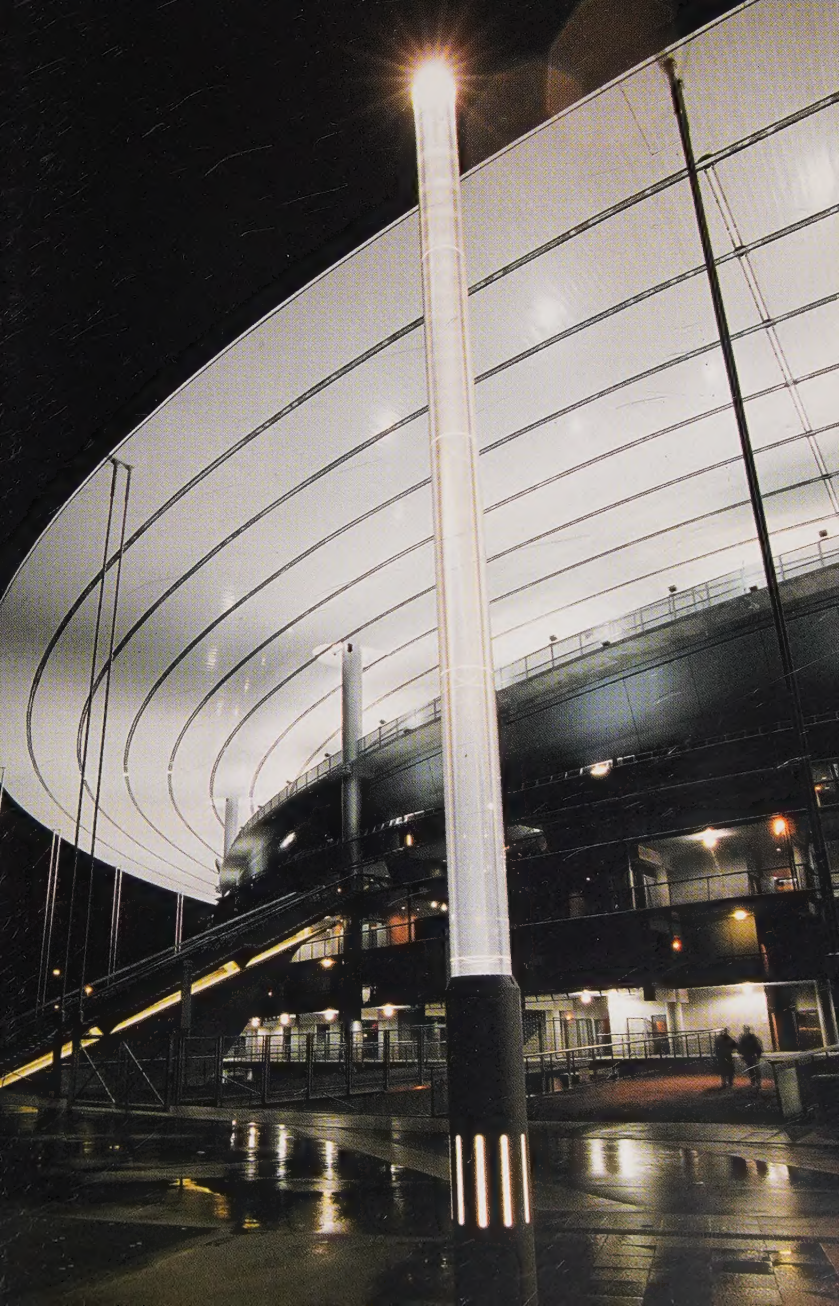

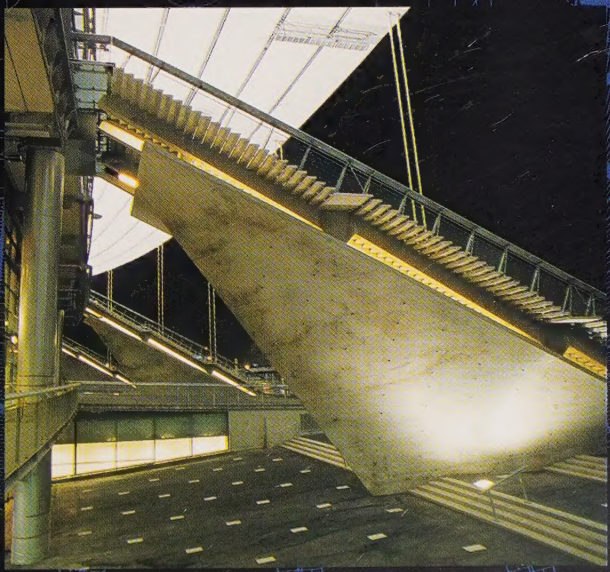

Bertrand Lemoine est architecte, ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées et directeur de recherche au CNRS. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et expositions sur l'histoire de l'architecture, des techniques et de la ville : *L'Architecture et les ingénieurs, Les Halles de Paris, Gustave Eiffel, La Statue de la Liberté, L'Architecture du fer, L'Architecture des années trente, Paris 1937-Cinquantenaire, Les Passages couverts, La Cité Internationale Universitaire de Paris, Le Tunnel sous la Manche, Le Musée retrouvé, La France au XIXe siècle, Les Cinémas de Paris, Paris d'ingénieurs, Regards sur l'art des grands travaux* et, dans la collection «Découvertes Gallimard», *La Tour de Monsieur Eiffel* (1989), *Sous la Manche, le tunnel* (1994).

Tous droits de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays
© Gallimard 1998

Dépôt légal : mai 1998
Numéro d'édition : 84199
ISBN : 2-07-053431-6
Imprimerie Kapp Lahure Jombart, à Evreux

LES STADES EN GLOIRE

Bertrand Lemoine

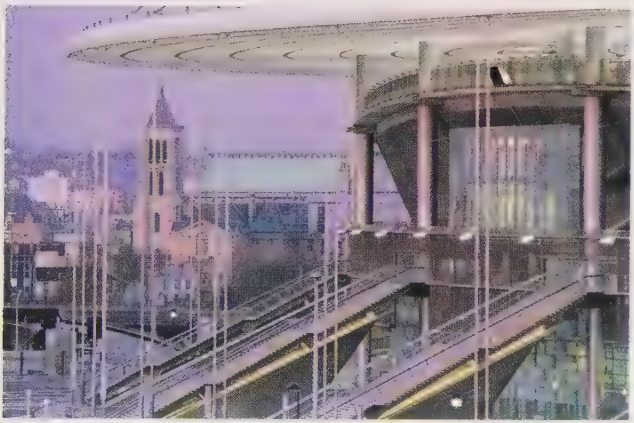

DÉCOUVERTES GALLIMARD
ARCHITECTURE

Equipement moderne par excellence, dans un monde où le sport de compétition est devenu une valeur universelle, le stade contemporain est l'héritier de l'arène antique. A partir de la référence mythique d'Olympie, où fut inventée l'idée même de sport, l'histoire des stades s'écrit depuis un siècle en miroir de l'histoire des sociétés modernes.

CHAPITRE PREMIER
L'INVENTION DU STADE

Les fresques de Pompéi (à gauche) témoignent de l'importance des arènes dans la vie quotidienne à l'époque romaine. L'autel de marbre d'Olympie (ci-contre) est toujours le lieu mythique à partir duquel les coureurs transportent de village en village la flamme olympique.

La reconstitution fantaisiste d'Olympie (ci-dessus), d'après une description de l'écrivain grec Pausanias, résume le principe de l'arène antique et sa vocation rituelle : à gauche, une enceinte fermée entourée de loges; au centre, la piste bordée de gradins rudimentaires.

Le nom d'Olympie brille toujours au panthéon mythologique comme le lieu fondateur de l'idée moderne de sport de compétition. Olympie, c'est d'abord un stade, une piste oblongue en forme de U longue d'environ un stade, soit 200 mètres, entourée de quelques rangées de gradins en pierre, non couverts, où l'on célébrait un véritable culte. Car le sport est, dans la Grèce antique, indissociable des cérémonies religieuses qui l'accompagnent. A l'image d'Olympie, les stades grecs sont souvent creusés ou aménagés dans le sol, en profitant du relief, comme à Delphes, où le stade est merveilleusement installé sur un site à flanc de collines.

Grandeur des amphithéâtres romains

Les Romains transposent le modèle grec en l'adaptant à leurs propres spectacles. La forme du stade se retrouve dans les cirques conçus pour les courses de chevaux ou de chars : la piste sablée forme un grand anneau bordé de gradins qui peuvent cette fois atteindre un développement considérable. Le plus grand cirque antique, le Circus Maximus à Rome, pouvait contenir 150 000 spectateurs assis sur trois rangées de gradins de part et d'autre de la piste. L'hippodrome est en fait aujourd'hui le plus proche descendant du cirque.

Les amphithéâtres romains tiennent à la fois du stade et du théâtre antique. Plus petits que les cirques, ils sont conçus pour montrer dans une vaste arène des jeux variés et fastueux, souvent féroces, tels les combats de gladiateurs ou d'animaux,

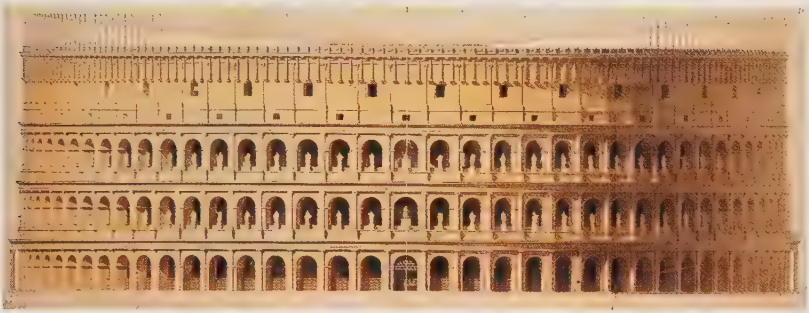

les joutes nautiques, voire les supplices infligés aux chrétiens. Le Colisée de Rome en présente le type le plus achevé et le plus grandiose. Quantité de villes de l'Empire romain ont conservé les structures majestueuses de leur amphithéâtre, comme Vérone en Italie, Arles, Nîmes, ou El Djem en Tunisie. L'ampleur de cet édifice, sa distribution savante avec ses galeries et ses jeux d'escaliers, sa parfaite organisation, où s'insère en sous-sol un dédale de galeries et de coulisses, en font encore aujourd'hui non seulement un témoin clef de l'architecture romaine mais aussi un modèle toujours d'actualité. En outre, il s'adaptait facilement à divers types de spectacles : ainsi, la piste sablée était inondable pour simuler des batailles navales.

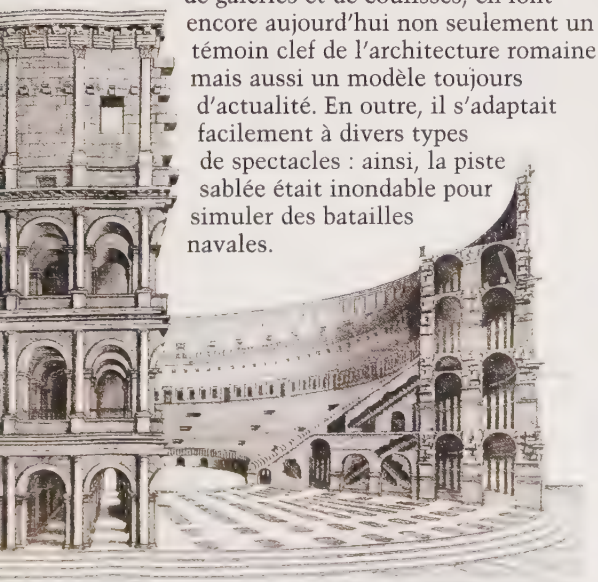

Haut de 52 mètres, de forme elliptique (188 mètres dans son grand axe), le Colisée (ci-dessus et ci-dessous) présente plusieurs étages de galeries sous arcades qui distribuent des tribunes disposées en quatre rangées autour de l'arène, formée d'un plancher en bois recouvert de sable. Un système complexe d'escaliers et de «vomitoires» répartis en soixante-seize arcades numérotées est prévu pour évacuer rapidement les quelque 50 000 spectateurs. Pour les les protéger du soleil, on pouvait disposer un vélum de toile que mettaient rapidement en place des marins rompus à la manœuvre de mâts et de filins. Le très bon état de conservation du Colisée, dû à la grande qualité de sa construction en pierre, a permis de reconstituer avec précision les détails de son architecture (ci-dessus, une reconstitution par Louis Duc en 1825).

Une architecture adaptée aux événements de plein air

Après la chute de l'Empire romain, stades, cirques et amphithéâtres sont relégués au rang de simples souvenirs et de ruines, et sont, parfois même, en partie occupés par des constructions qui viennent s'y greffer, comme à Nîmes.

L'arène espagnole pour la tauromachie, dont la plus ancienne se trouve à Ronda en Andalousie, ou certaines formes de stades édifiés par les Aztèques ou les Mayas sont

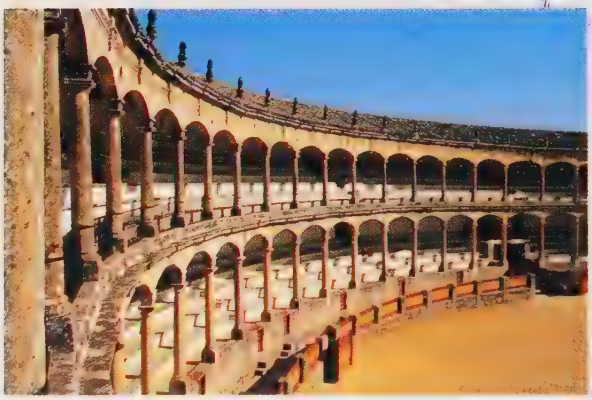

les seules constructions qui témoignent pendant plusieurs siècles de l'idée d'un spectacle public en plein air, si l'on exclut bien entendu les théâtres, tel celui de Shakespeare qui reprenait avec des tribunes en bois partiellement couvertes le principe du théâtre grec. Certaines places publiques, comme à Bath en Angleterre, ou la place de la Concorde à Paris, sont également conçues comme de véritables amphithéâtres, susceptibles d'être occasionnellement vouées à de grandes mises en scène.

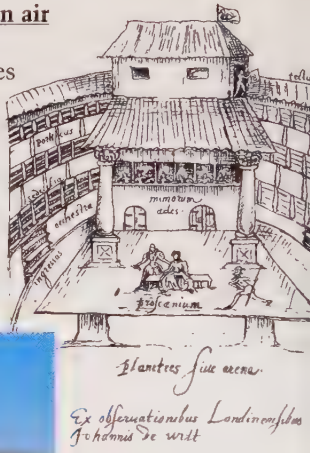

Le Théâtre de Shakespeare à Londres, récemment reconstitué (ci-dessus, un dessin du théâtre du Cygne de 1596), est bordé sur toute sa périphérie de loges couvertes, formant une série de portiques superposés. La scène, au centre, est en partie couverte par un auvent. L'ensemble du théâtre est en bois. C'est un principe semblable qui est repris aux arènes de Ronda en Espagne (à gauche), où la double colonnade en pierre abrite les spectateurs tout en créant une majestueuse mise en scène de la piste sablée.

Au XIXe siècle, le modèle amphithéâtral se prête aux manifestations politiques et culturelles

Les fêtes données à l'époque révolutionnaire, telle la Fête de la Fédération en 1790 au Champ-de-Mars qui réunit quelque 300 000 personnes, réactualisent

de manière provisoire l'image du cirque romain, où les masses peuvent se donner en représentation. L'Arena de Milan, construite en 1807 sous l'influence napoléonienne, fixe dans la pierre le décor de ces grandes manifestations : c'est un grand cirque entouré de gradins, présidés par une tribune d'honneur.

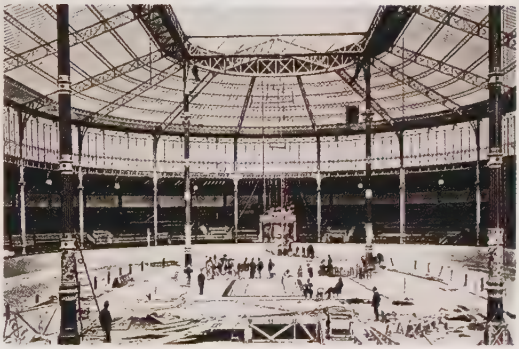

La vogue croissante des courses ou des spectacles de chevaux à partir du milieu du XIX^e siècle induit également l'implantation d'hippodromes dans les capitales européennes, dont la forme ressemblerait sensiblement à celle de nos stades. Raffinement ultime, l'hippodrome est parfois couvert, comme celui installé en 1878 près du pont de l'Alma à Paris, dont la toiture pouvait coulisser pour dégager en plein air l'espace de représentation.

La couverture mobile de l'hippodrome de l'Alma en 1878 (ci-dessus) est une première, qui témoigne de la vitalité des spectacles hippiques. Les fêtes révolutionnaires (ci-dessous, la Fête de la Fédération française en 1790) se tiennent en plein air dans des décors improvisés.

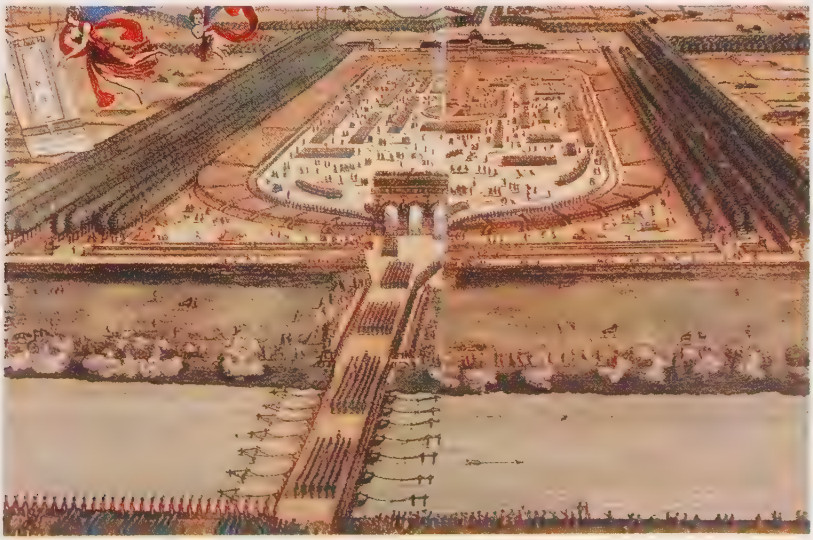

L'Angleterre, berceau du sport de compétition

C'est seulement à la fin du XIXe siècle que l'idée moderne du sport comme jeu et comme compétition se développe, sous l'impulsion britannique, qui renouvelle les traditionnels manèges, jeux de paume couverts ou salles d'escrime, présents depuis longtemps dans de nombreuses villes d'Europe.

De nouveaux sports apparaissent, qui nécessitent chacun des installations particulières, comme le cricket ou le football. Mais si la création de la Football Association en 1865 marque le début des compétitions inter-clubs, les terrains ne disposent en général d'aucune tribune ni même de facilités particulières, tels des vestiaires.

L'affluence croissante du public conduit à clôturer les terrains pour en faire payer l'entrée, puis à édifier des buttes de terre sur lesquelles on pouvait tailler des gradins. On commence à installer des pavillons en bois pour servir de club-house ou de buvette. Après la formation de la Football League en 1888, le public se fait rapidement beaucoup plus nombreux, ce qui entraîne la construction des premiers grands stades. Ils juxtaposent en général des gradins naturels avec des tribunes en bois courant le long des grands côtés, parfois en partie couvertes par un auvent.

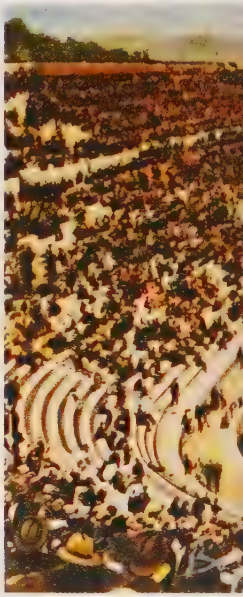

Le football est déjà un sport suffisamment populaire en Angleterre à la fin du siècle dernier pour susciter la création de tribunes couvertes.

La multiplication des stades

Le renouveau des jeux Olympiques en 1896 a pour cadre la ville d'Athènes, où le stade est

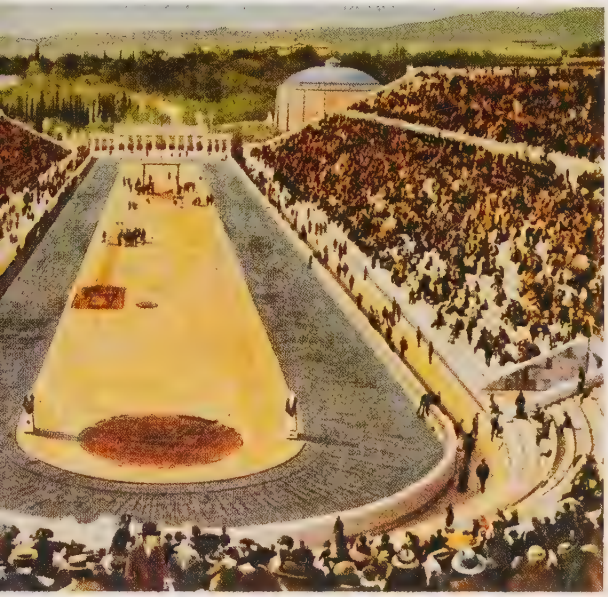

Les jeux Olympiques d'Athènes, les premiers de l'histoire contemporaine, se tiennent en 1896 dans un stade à l'antique, conçu par l'architecte Anastasio Metaxas (ci-contre). Ce modèle très simple restera pendant un demi-siècle une référence pour les concepteurs de stades.

explicitement inspiré du modèle antique : forme allongée, ouvert à l'une de ses extrémités, gradins en pierre. La deuxième édition se déroule en 1900 à Paris, pour rendre hommage au baron Pierre de Coubertin qui en avait eu l'initiative. Les toitures des édifices sportifs ne couvrent alors qu'une petite partie des tribunes, et un contingent important de places ne sont pas assises.

Le développement des stades à partir des années 1900 entraîne une évolution de leur architecture. Le stade olympique de Londres, construit en 1908, présente une tribune en élévation sur une superstructure métallique. Une partie des gradins est couverte par un auvent reposant sur une file de poteaux. Le stade de Turin, édifié pour l'Exposition universelle de 1911, se présente comme un anneau de maçonnerie traité de façon monumentale, rythmé par une série de mâts. De même, à Stockholm en 1912, une enceinte néo-médiévale délimite une aire complètement fermée, à laquelle on accède par des portes fortifiées dominées par deux «donjons».

L'essor des compétitions d'athlétisme, de football et surtout le cycle des jeux Olympiques tous les quatre ans drainent des foules importantes. A Londres, aux jeux Olympiques de 1908, on voit apparaître des toitures au-dessus des tribunes (ci-dessus, l'inauguration par le roi Edouard VII). Le stade commence ainsi à s'écarter de la référence gréco-romaine.

L'Allemagne n'est pas en reste, qui voit la création d'une dizaine de stades à la veille de la guerre de 1914, dans un esprit de promotion du sport pour les masses. Aux Etats-Unis, ce sont les grandes universités qui prennent l'initiative de la construction de stades aux dimensions parfois impressionnantes, très souvent inspirés d'exemples antiques, propres à affirmer la valeur du sport comme élément essentiel de l'éducation, que ce soit le football américain ou l'athlétisme.

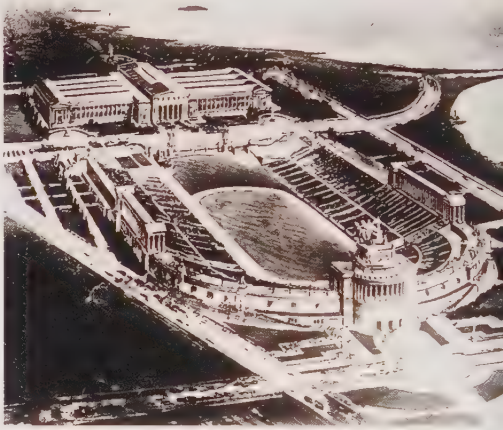

L'idéologie du sport

Après la guerre de 1914-1918, le rôle du sport de masse s'affirme aussi bien dans les démocraties que dans les régimes totalitaires, dans une perspective certes ludique pour les premiers, militariste pour les seconds, mais unis dans une même idéologie de régénération

Aux Etats-Unis, les grands stades, tel le Coliseum de Los Angeles (à gauche, le portique de l'entrée du stade), sont très inspirés des exemples romains. Le Soldiers Field, à Chicago (en haut), est très «antiquisant» avec sa forme de cirque dominée par une grande tribune d'honneur placée dans l'axe de la composition.

hygiéniste du corps, et, partant, des esprits. Les dimensions des arènes s'accroissent, et surtout leur nombre se multiplie. Le stade devient rapidement un équipement indispensable à toute commune de quelque importance.

La référence monumentale et néo-romaine reste de mise dans les pays anglo-saxons, comme dans le Memorial Coliseum de Los Angeles, construit pour les jeux Olympiques de 1929. C'est un ovale colossal à demi enfoui dans le sol et dont une extrémité est échancrée sur un monumental portique d'accès. A Londres, le stade de Wembley qui date de 1924 – et aujourd'hui entièrement remis à neuf – est une arène de 100 000 places, dans le plus pur style hollywoodien.

Le stade de Wembley (ci-dessous) devient, dès son inauguration

en 1924, le «temple» du sport. Ses gradins, à l'origine presque tous à l'air libre, sont par la suite couverts sur leur périphérie par un auvent supporté par une structure métallique.

Sur le continent, les idées modernistes font plus rapidement leur chemin et président à la construction de grands stades. A la fin des années 1920, plusieurs stades sont mis en chantier en Allemagne, comme celui de Dortmund en 1926, doté d'une façade en pierre assez fermée, ou celui de Nuremberg, conçu en 1927-1928 par Otto Ernst Schweizer, le premier stade moderne, aux façades très épurées, sans aucune réminiscence classique. Les constructivistes russes s'intéressent aussi beaucoup à l'architecture sportive, comme en témoignent les recherches du théoricien russe El Lissitski.

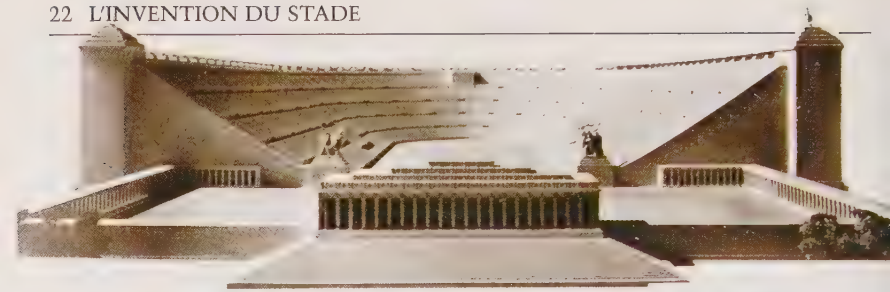

L'exaltation nationaliste italienne

L'Italie fasciste déploie une activité particulière dans le domaine du sport. Les architectes modernistes y cherchent plus qu'ailleurs à tirer parti de la plasticité du béton armé pour créer d'audacieuses structures.

Le stade communal de Florence, dessiné en 1930-1932 par l'ingénieur Pier Luigi Nervi, laisse clairement voir l'ossature très nerveuse de ses tribunes, dont la partie centrale est marquée par un auvent en porte-à-faux. Les escaliers suspendus y forment de véritables morceaux de bravoure. Le stade de Turin, inspiré du stade de Vienne réalisé en 1930, est dans le même esprit.

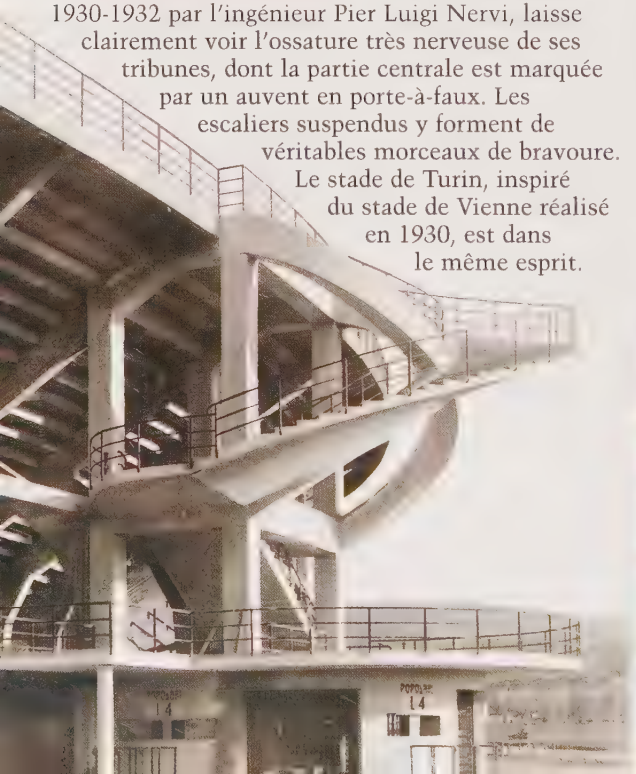

Du Deutsches Stadion de Nuremberg (ci-dessus) au stade de Florence (en bas, à gauche), il y a un abîme. Le premier, une gigantesque arène, aurait dû être le clou d'un ensemble démesuré dédié à la pratique du sport, incorporé dans une idéologie tout entière vouée au culte de la race aryenne et de son führer. Le second témoigne de l'ambiguïté du régime mussolinien, où les conceptions architecturales modernistes ont pu trouver leur place.

En revanche, le Foro Mussolini à Rome, vaste complexe sportif implanté le long du Tibre en 1928-1932, se présente de manière ostentatoire comme un hommage à l'antique, avec ses tribunes très basses en pierre, son obélisque de 17 mètres, sa forêt de statues monumentales, ses mosaïques, ses inscriptions à la gloire du Duce.

L'Allemagne nazie se réfère explicitement au classicisme

Le Deutsches Stadion à Nuremberg, conçu par Albert Speer, l'architecte favori de Hitler, devait constituer une colossale arène en pierre de taille capable de recevoir 400 000 personnes, ouverte à une extrémité sur une cour d'honneur entourée d'un péristyle. Seules les fondations en furent commencées. Il formait l'élément central d'une composition qui comprenait un «champ de Mars» de 700 mètres par 900 mètres et un *Zeppelinfeld*, immense espace bordé de tribunes

Le Foro Mussolini à Rome (ci-dessous), conçu par l'architecte Enrico del Debbio, témoigne de la nostalgie du fascisme italien pour les grandeurs passées de l'Empire romain. On y trouve, reconstitué dans un style à la fois réaliste et simplifié, jusque dans la statuaire, la quintessence du stade à l'antique.

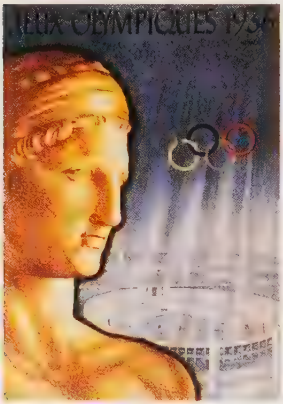

monumentales inspirées du grand autel de Zeus à Pergame, où le parti national-socialiste organisait chaque année de grands rassemblements de masse de sinistre mémoire.

Le Reichssportfeld de Berlin, construit par Werner March en 1934-1936 pour les Jeux de 1936, affirme lui aussi un néo-classicisme épuré dans la composition aussi bien que dans l'ornementation. Une grande enceinte vouée aux manifestations de masse est ouverte à l'ouest vers un champ de parade capable de recevoir 250 000 personnes. Il est dominé par le stade olympique non couvert, de forme elliptique et légèrement excavé dans le sol, desservi par un péristyle courant sur deux niveaux.

Les jeux Olympiques de 1936 fournissent à l'Allemagne nazie l'occasion d'une grande démonstration de force. Un nouveau stade est construit à Berlin. Non couvert, le Reichssportfeld (ci-contre et en bas, à gauche, lors des jeux Olympiques) est situé dans un grand parc qui réunit un ensemble d'installations sportives et de loisirs. Ce stade a traversé la guerre à peu près intact. Il est toujours en service aujourd'hui.

Hitler préside en personne à l'ouverture des Jeux, auxquels participent de nombreuses nations, malgré le climat latent de conflit mondial. Les Jeux s'ouvrent avec le survol du stade par le dirigeable Hindenburg, et s'achèvent avec l'arrivée du marathon (pages suivantes). Trois ans plus tard, l'Europe sera en guerre. Ce seront les derniers Jeux avant ceux de Londres en 1948.

Les constructions sportives se perfectionnent pour le confort des spectateurs

Dans l'après-guerre, le sport devient clairement un enjeu politique dans l'affrontement des blocs, alors que se multiplient les compétitions internationales et que le prestige des nations se mesure au nombre de médailles récoltées.

Simultanément, les spectateurs exigent de meilleures conditions de confort : tribunes couvertes, places assises, bonne visibilité. La couverture des tribunes nécessitait auparavant des piliers verticaux qui gênaient la vue. Le principe du porte-à-faux, inauguré avant-guerre au stade de Florence, permet de s'en affranchir, tout en proposant une image plus dynamique et une architecture plus audacieuse.

Le Stadio Flaminio conçu par Nervi en 1960 pour les jeux Olympiques de Rome reprend ce principe de tribunes portées par une série de béquilles en béton. Les couvertures de ce type commencent à se répandre à la fin des années 1950 en Angleterre. Alors que de simples gradins étaient la règle jusque-là, on intègre maintenant des loges spéciales pouvant recevoir un public choisi, tout comme on le faisait depuis longtemps dans les terrains de cricket ou les champs de course. Les premières voient le jour en Angleterre en 1964 avec la nouvelle couverture des tribunes d'Old Trafford, le stade de Manchester United. On voit aussi apparaître au milieu des années 1960

Le Stadio Flaminio (en haut) renoue en 1960 avec le modernisme des structures, même si la question de la couverture des tribunes n'est pas réglée. La conception audacieuse de la toiture en porte-à-faux du stade d'Old Trafford (ci-dessus), réalisée pour la Coupe du monde de football de 1966, marque le début d'une évolution profonde de l'architecture des stades.

des tribunes couvertes qui s'étendent sur toute la longueur du stade et qui reposent à chaque extrémité sur deux poteaux.

Le principe d'offrir une place assise à tous les spectateurs devient peu à peu la règle dans les nouveaux stades, et même dans les anciennes installations qui sont peu à peu équipées de sièges. Ces transformations ne se font pas toujours sans mal : les tribunes du stade des Queens Park Rangers en Angleterre sont ainsi transformées en places assises au début des années 1980, au grand dam d'une partie des fans qui préfèrent rester debout. L'image traditionnelle des couvertures portées par des

La couverture progressive des tribunes transforme radicalement l'allure des anciens stades et induit de nouvelles conceptions qui rompent définitivement avec les modèles antiques. La toiture du stade olympique de Munich en 1972 (ci-dessous), légère, ouverte, est suspendue à de grands mâts en acier. Inséré dans un parc paysager,

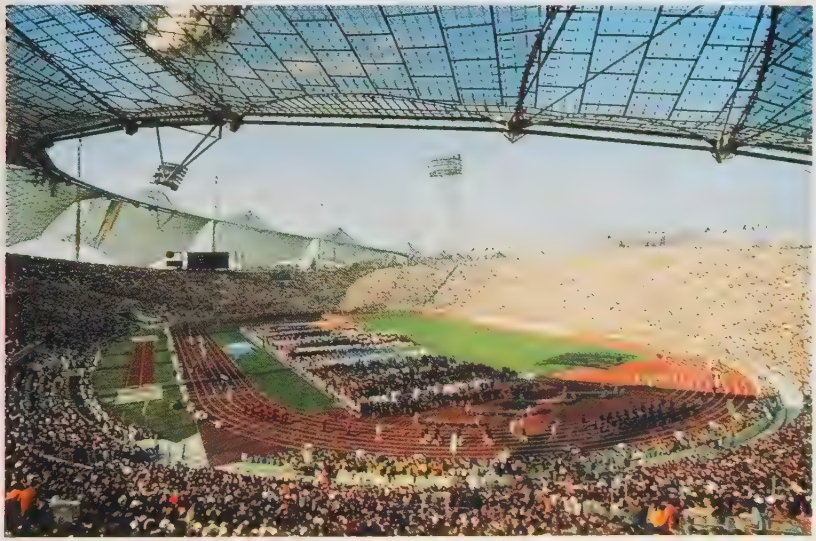

charpentes métalliques se modifie aussi avec l'apport de matériaux tels que le béton, les textiles ou les structures tendues, qui confirment le rôle éminent des stades comme bancs d'essai des nouvelles techniques de construction. Les tribunes du Stade olympique de Munich en 1972 sont ainsi couvertes par une gigantesque voûte textile suspendue conçue par l'ingénieur Frei Otto. Ce mode de couverture est d'ailleurs décliné sur d'autres installations sportives

ce stade renouvelle l'image de l'arène : plus ouvert, moins monumental, il rompt avec le néo-classicisme de l'époque nazie pour offrir une architecture symbolisant la nouvelle Allemagne démocratique.

contiguës, ce qui forme une couverture continue inspirée du prototype du pavillon de l'Allemagne à l'Exposition universelle de Montréal en 1967.

Des stades polyvalents

Les améliorations successives apportées à de nombreux stades, souvent menées au coup par coup, s'accompagnent aussi d'un développement de leur environnement commercial.

Les règlements de la Fédération internationale de football stipulent que le football doit se jouer en plein air. La couverture permanente d'un stade de football n'est donc pas possible mais certains stades, comme le Skydome de Toronto, construit en 1989, ou celui de l'Ajax d'Amsterdam, tout récemment inauguré, peuvent se transformer à volonté grâce à une toiture vitrée qui coulisse sur d'énormes rails. De grands stades américains possèdent quant à eux une couverture fixe et donc une pelouse artificielle : ainsi,

Le stade Maracaña (en haut), à Rio de Janeiro, construit en 1950, pouvait recevoir 200 000 spectateurs, avec une visibilité médiocre. Sa capacité a aujourd'hui été réduite à 133 000 places. L'Astrodome de Houston (au centre) est couvert par une monumentale verrière.

l'Astrodome de Houston, construit en 1965, ou le Superdome de La Nouvelle-Orléans, construit dix ans plus tard, qui peut revoir 100 000 spectateurs sous une coupole de 210 mètres de diamètre. Parfois, ils disposent de gradins mobiles, ce qui permet de s'adapter à diverses configurations d'événements sportifs ou de manifestations culturelles.

De nouvelles règles de sécurité s'imposent

La croissance un peu anarchique des stades dans les années 1980 est brutalement remise en cause par des événements dramatiques : l'incendie des tribunes en bois du stade de Bradford en 1985 (56 morts) et le désastre d'Hillborough en 1989 (95 morts), en Angleterre, la tragédie du Heysel, en Belgique, en 1985 (39 morts), l'effondrement d'une tribune provisoire à Bastia en 1992 (15 morts) conduisent à une transformation profonde de la conception des stades et de leur sécurité. Fini le «kop» bondé, à l'ambiance populaire parfois délirante!

Désormais toutes les places doivent être assises et de nombreux stades anciens subissent ainsi une cure de jouvence et d'amaigrissement, au point d'être parfois rendus méconnaissables. Cela entraîne toujours des réductions importantes de capacité, parfois des deux tiers, et donc une modification des ambiances. Il ne reste actuellement dans le monde qu'une trentaine de stades de plus de 80 000 places.

A la fin des années 1980, une série de catastrophes, dont celle du stade du Heysel à Bruxelles (ci-dessus) provoquée par des hooligans britanniques, pose brutalement la question de la sécurité dans les stades. La chute de la tribune provisoire dressée au stade Furiani à Bastia (ci-dessous) achève de remettre en cause les anciennes normes de construction.

COUPE DU MONDE
DE
FOOTBALL
1938
F.I.F.A
F.F.F.A

L'idée de doter la capitale de la France d'un stade de grande capacité, à la hauteur de ses ambitions sportives sinon de son désir de prestige, remonte au lendemain de la Première Guerre mondiale. Elle revient régulièrement sur le devant de la scène, au gré des projets d'événements sportifs, jusqu'à ce que la Coupe du monde de football fournisse enfin en 1998 l'occasion de concrétiser ce vieux rêve.

CHAPITRE II
UN GRAND STADE À PARIS

Evénement planétaire, la Coupe du monde de football (créée en 1930) rassemble désormais plus de spectateurs que n'importe quelle autre manifestation sportive (ci-contre, des supporters brésiliens à New York en 1994). La France organise pour la deuxième fois cette compétition et construit un grand stade pour l'occasion.

Le projet d'un stade de 100 000 places est évoqué dès 1922

Les jeux Interalliés de 1919 sont hébergés dans un stade d'environ 30 000 places monté de toutes pièces en un temps record par les militaires américains dans le bois de Vincennes. Celui-ci prend le nom de Pershing, chef du corps expéditionnaire qui a combattu sur le sol français en 1917-1918. Les jeux Olympiques reviennent à nouveau à Paris en 1924, cette fois dans un contexte financier tendu. Le Comité olympique français veut un stade tout neuf de 100 000 places et lance un concours architectural début 1922 pour en choisir le projet, sans avoir le premier sou pour le bâtir. De même, la Ville de Paris charge son architecte des Promenades, Léopold Bévières, de dresser un projet, mais se résout à proposer la réutilisation du stade Pershing.

Les jeux Interalliés de 1919 célèbrent la paix retrouvée (ci-dessus, les athlètes italiens). Ils ont pour cadre le stade Pershing monté à la hâte, mais qui va rester en place pendant plusieurs décennies.

D'autres sites sont aussi envisagés, mais l'Etat a le plus grand mal à faire voter les crédits nécessaires. C'est finalement un club privé, le déjà prestigieux Racing Club de France, qui sauve la situation, en proposant de mettre son stade de Colombes à la disposition du Comité d'organisation, moyennant d'importants travaux de reconstruction. L'Etat et la Ville peuvent ainsi se contenter d'une subvention assez réduite. L'architecte du club, Faure-Dujarric, est chargé de dresser le projet d'un stade de 60 000 places, dont le tiers seulement de places assises. Baptisé Yves-du-Manoir, du nom d'un grand sportif tombé au champ d'honneur, ce stade restera longtemps le plus important de la région parisienne.

L'hostilité du gouvernement

En 1938, c'est la Coupe du monde de football que Paris accueille. Le gouvernement du Front populaire n'y est pas très favorable, compte tenu du «caractère

exclusivement spectaculaire» de cette manifestation. Le ministre de la Santé considère même la création d'un stade à l'intérieur de Paris comme «une hérésie monstrueuse». En fait, aucun stade ne sera alors construit en France, tandis que l'Italie ou l'Allemagne n'avaient pas hésité à réaliser de vastes enceintes sportives pour de semblables occasions. On se satisfait des équipements existants, tels que Colombes – qu'on envisage un temps de porter à 90 000 places – et le stade vélodrome du Parc des Princes, qui vient tout juste d'être refait, mais qui ne possède que des installations assez sommaires. Il accueillera notamment la finale, qui sera remportée par l'Italie.

Après la première édition de 1900, les jeux Olympiques se tiennent cette fois au stade de Colombes (en haut), reconstruit pour l'occasion. La Coupe du monde de football de 1938 n'engendrera pas de nouveau stade. La finale se tiendra au Parc des Princes. (Ci-contre, les joueurs salués par le président de la République Albert Lebrun.)

Différents projets ont pourtant été avancés en 1935-1937, notamment par des architectes comme Robert Mallet-Stevens, qui projette un stade monumental au pied de la colline de Passy, ou Le Corbusier qui soumet à Léo Lagrange, le ministre des Loisirs, un projet polyvalent capable de recevoir orchestres, cinémas et autres activités. D'autres emplacements sont envisagés, tels Issy-les-Moulineaux, Puteaux ou le parc Montsouris pour un stade de 100 000 places conçu pour que «la jeunesse de France soit forte et heureuse». Le chiffre de 100 000 est encore retenu par l'architecte Auguste Perret qui étudie dans les années 1941-1943 un projet de parc national olympique installé dans le bois de Vincennes.

Le Parc olympique national proposé par Auguste Perret en 1943 (ci-dessous) s'étend sur une partie notable du bois de Vincennes, à proximité de l'esplanade du château, à laquelle il est relié par une grande voie. Les tribunes en forme de fer à cheval s'ouvrent sur un vaste parvis entouré de bâtiments. Tout un ensemble d'installations se déploie aux alentours.

Le projet d'un grand stade de 100 000 places resurgit après-guerre

La reconstruction et le relèvement de la France poussent à la conception d'une enceinte sportive capable d'accueillir des manifestations de grande envergure. Un nouveau site est choisi : le champ de manœuvres du bois de Vincennes, à proximité du stade Pershing. Le stade comporterait un terrain de football et de rugby à l'intérieur d'une piste d'athlétisme et des équipements annexes. D'autres solutions sont aussi étudiées par les élus parisiens dès 1946, soit par extension du Parc des Princes ou du stade de Colombes, soit sur des sites différents tels que la plaine de Montesson, le quai de Passy ou le champ de manœuvres d'Issy-les-Moulineaux. Mais Montesson est jugé trop éloigné de Paris, le site du quai de Passy trop étriqué – on y bâtira plus tard la Maison de

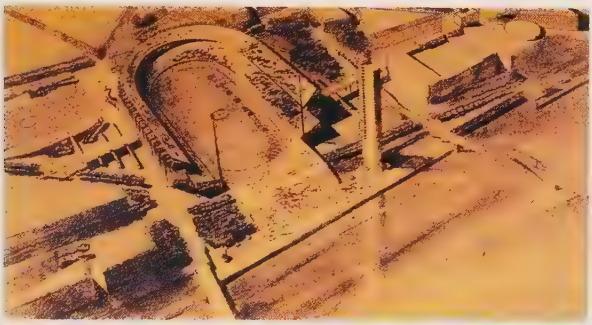

Parmi les projets de grands stades qui fleurissent dans les années 1930, celui de l'équipe menée par Robert Mallet-Stevens, avec Jacques Greber, Georges-Henri Pingusson et Maurice Rotival (ci-contre et ci-dessous), est l'un des rares qui s'implantent presque au cœur de Paris, à Passy. Installé sur un terrain libre, à l'emplacement aujourd'hui occupé par la Maison de la Radio, ce stade de 116 000 places prend lui aussi la forme d'un fer à cheval, ouvert sur la Seine, la circulation sur le quai passant en souterrain. Seules les tribunes intérieures sont en partie couvertes. Il est conçu comme un ensemble monumental, ponctué par une petite tour, avec des installations annexes à proximité. L'ensemble devait s'intégrer à l'Exposition internationale de 1937.

la Radio – et Issy est réservé à la l'implantation d'un héliport.

En 1950, on envisage alors un site entre la porte de Vincennes et la porte Dorée pour la construction d'un stade de football de 100 000 places, dont 60 000 assises, Pershing pouvant continuer à accueillir les compétitions d'athlétisme. Le futur stade, d'abord baptisé Marcel-Cerdan puis Jean-Moulin, serait financé par le lotissement de terrains municipaux. Un examen approfondi du projet fait à nouveau pencher la balance en 1955 en faveur d'un agrandissement de Colombes. On revient finalement en 1956, après moult discussions et projets présentés par des sociétés privées, à l'idée d'édifier un stade olympique dans le bois de Vincennes, sur l'emplacement du stade Pershing. Le Conseil de Paris délibère en ce sens en décembre 1956 et le gouvernement se rallie à ce choix trois ans plus tard.

Un concours d'architecture est lancé en octobre 1962, sur la base d'un programme qui n'a cessé de s'alourdir : en sus du stade, il faut aussi prévoir quatre gymnases, deux piscines, une salle de spectacles, un musée, une salle d'expositions, un restaurant, des boutiques, des bureaux...

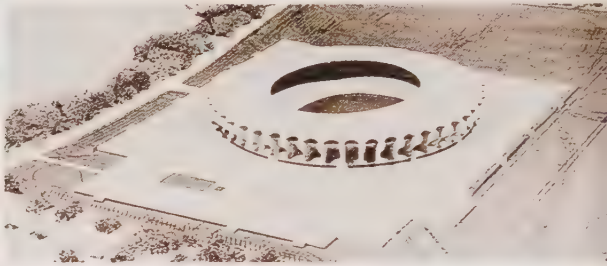

Vingt-trois projets sont remis en juin 1963 et trois candidats sont retenus à l'issue du second tour. Le lauréat est connu seulement le 22 février 1965 : il s'agit de l'architecte Henry Bernard. Mais trois jours plus tard, coup de théâtre : un Comité interministériel décide de suspendre la réalisation pour donner la priorité aux ensembles sportifs existants. C'est, semble-t-il, l'intervention du ministre de la Culture André Malraux, qui a bloqué la décision. Malraux souhaitait en effet classer le bois de Vincennes dès 1960, et considérait que la construction d'un tel stade risquait de dénaturer le cadre de ce grand parc parisien.

En 1965, on est à deux doigts de construire un stade de 100 000 places en plein cœur du bois de Vincennes. Le projet retenu, étudié par Henry Bernard (ci-dessus), est une vaste ellipse ceinturée par une série de contreforts en béton qui soutiennent une charpente en porte-à-faux. Quoique de bonne facture, ce stade doit s'accompagner de toute une série d'équipements sportifs qui occuperaient une place considérable dans le bois. André Malraux (en haut, à gauche), soucieux de préserver ce poumon de Paris, fera finalement échouer le projet.

Le Parc des Princes s'offre une cure de jouvence

L'échec du projet de Vincennes et la création du boulevard périphérique, qui doit passer à l'emplacement du Parc des Princes, entraînent la reconstruction complète de celui-ci à cheval sur le boulevard.

L'ancien stade ne comportait des tribunes que d'un seul côté, l'autre étant fermé par un grand mur. Le nouveau, conçu par l'architecte Roger Taillibert en 1968-1972, est un grand ovale couvert par un monumental auvent en porte-à-faux qui protège 50 000 places toutes assises. Cette conception, très moderne pour l'époque, qui fait appel à des techniques de bâtiment hardies, assure le succès immédiat de ce stade, qui reste toujours, trente ans après sa construction, un stade parfaitement adapté aux besoins du football ou du rugby.

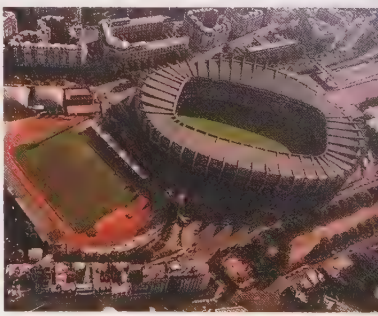

Il manque à la capitale un stade d'athlétisme

La candidature de Paris pour les jeux Olympiques, évoquée dès 1983 par son maire, Jacques Chirac, relance évidemment la question de la construction d'un grand stade d'athlétisme en région parisienne. Le Comité international olympique impose en effet aux candidats de posséder ou de prévoir un certain nombre d'installations sportives, dont une enceinte capable d'accueillir 80 000 spectateurs.

Le Parc des Princes (ci-dessous et en bas, à gauche) est le plus grand stade parisien. Construit en partie au-dessus du boulevard périphérique de Paris, il est étroitement imbriqué dans la trame urbaine. Son excellente desserte par les transports en communs et la proximité du périphérique lui assurent un fonctionnement facile. Il a servi jusqu'à aujourd'hui de cadre aux grandes compétitions internationales de football et de rugby

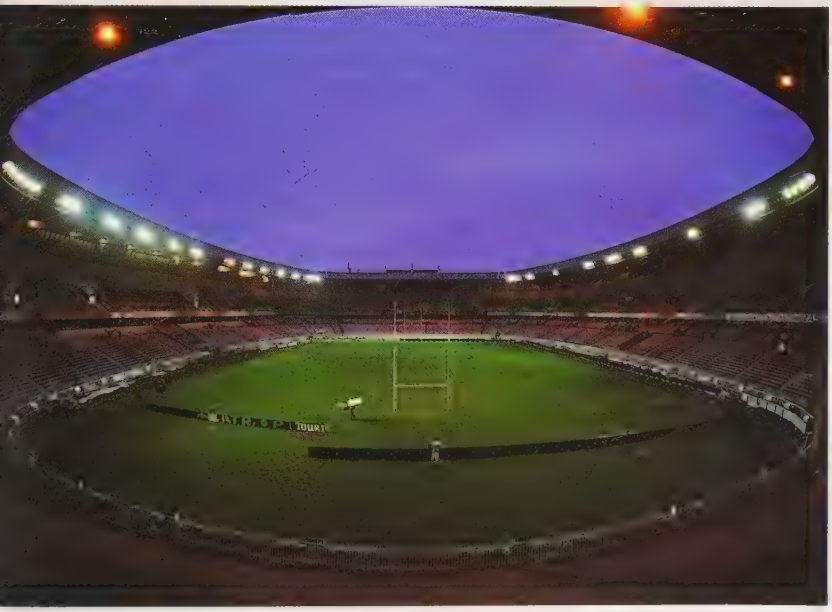

Or le Parc des Princes n'a pas de piste d'athlétisme, Pershing est réduit à sa plus simple expression, Colombes est d'une capacité limitée. La question olympique concerne aussi bien la Ville que l'Etat, compte tenu de la dimension nationale de l'événement. Mais les relations Ville-Etat sont particulièrement difficiles dans les premières années du septennat de François Mitterrand, alors que la Ville vient de refuser l'organisation d'une Exposition universelle.

Jacques Chirac a fait connaître son choix. Le stade olympique sera implanté au bois de Vincennes.

Le projet prend corps fin 1984, après le dépôt en novembre de la candidature officielle de Paris, mais on hésite entre Vincennes et Le Tremblay en Seine-Saint-Denis, où existent de vastes terrains, pour implanter le «Grand Stade». Le mouvement sportif se prononce début 1985 par la voix de Nelson Paillou, le président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), en faveur de Vincennes, un choix dont il ne se départira pas. Le maire de Paris se rallie à cette préférence en janvier 1986. Barcelone est finalement choisie six mois plus tard pour les Jeux d'été, mais l'idée d'un grand stade a suffisamment fait son chemin pour rester présente dans les esprits.

La candidature de Paris pour les jeux Olympiques, déposée en 1983, relance l'idée d'un «Grand Stade» dans la capitale. Se pose à nouveau la question du site. Le Comité olympique français, représenté par Nelson Pillou (à gauche) est favorable à Vincennes.

«Je nommerai dans les semaines à venir un coordonnateur qui, à mes côtés, sera l'interlocuteur de toutes les parties prenantes.» C'est à la suite de la conférence de presse de Jacques Chirac, le 22 novembre 1988, que Jacques Perrilliat (ci-dessous) devient «Monsieur Grand Stade».

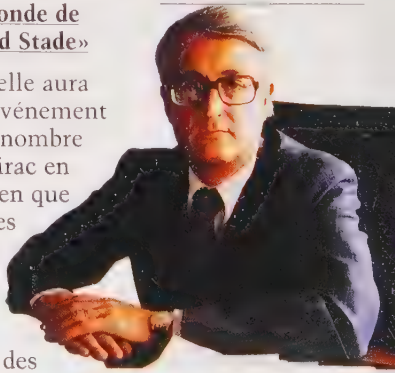

La candidature de Paris à la Coupe du monde de football nécessite la création d'un «Grand Stade»

Si Paris n'a pas eu les jeux Olympiques, elle aura la Coupe du monde de Football, l'autre événement sportif planétaire que rêvent d'accueillir nombre de pays. Le Premier ministre Jacques Chirac en annonce la candidature en mars 1988. Bien que les compétitions soient d'emblée réparties sur plusieurs sites, la France s'engage à construire un stade de 80 000 places assises et couvertes. Destiné prioritairement aux manifestations sportives, il doit pouvoir aussi accueillir des

épreuves d'athlétisme. Cette fois, les atermoiements ne sont plus de mise. Le choix du site pour le stade parisien reste au centre des préoccupations et il doit être arrêté avant la fin de l'année.

Un «Monsieur Grand Stade» est nommé en décembre pour orchestrer le débat, qui s'annonce délicat, entre les nombreuses parties concernées. La tâche échoit à Jacques Perrilliat, directeur de l'Education physique et des Sports au ministère de la Jeunesse et des Sports entre 1974 et 1980, puis directeur général des services de la région Ile-de-France. Cette fois, les conflits entre l'Etat et la Ville semblent aplanis, et c'est d'une seule voix que la candidature de la France – car Paris

C'est finalement la Coupe du monde de football qui permet de concrétiser la réalisation du «Grand Stade». Il faudra pourtant près de six ans d'études de site, de négociations, d'hésitations pour définitivement choisir un projet. Outre les pouvoirs publics, de multiples acteurs sont impliqués dans ce débat.

n'est pas la seule ville concernée par l'événement – est officiellement déposée en février 1989 au siège de la Fédération internationale de football association (FIFA).

Mais Jacques Chirac renonce cette fois à implanter le stade olympique dans le bois de Vincennes. Le site du Tremblay semble alors avoir la préférence des édiles parisiens, alors que l'hypothèse de Colombes se heurte à l'hostilité de son maire. Plusieurs sites sont évoqués début 1989, soit dans un contexte déjà urbanisé, soit dans des zones plus éloignées destinées à recevoir des activités, où la construction d'un tel équipement peut anticiper sur le développement urbain.

Le nouveau Premier ministre, Michel Rocard, prend à son tour le dossier en main et charge en octobre 1989 Jean Glavany, délégué interministériel aux jeux Olympiques d'Albertville, du dossier du

A la faveur de l'alternance politique, Michel Rocard charge Jean Glavany (ci-dessus) de coordonner le dossier pour le compte de l'Etat, tandis que Jacques Perrilliat (page de gauche) continue à représenter la Ville de Paris. Les tensions notoires entre les deux institutions ne faciliteront pas les choses.

«Grand Stade», alors que Perrilliat reste investi de sa mission auprès de la Ville de Paris. Les relations entre la Ville et l'Etat se troublent à nouveau : les autorités municipales ne sont plus directement concernées par le choix du site, puisque le seul site parisien disponible, le bois de Vincennes, a été écarté. Mais l'agglomération parisienne doit en tout état de cause être le pivot de la Coupe du monde et l'Etat sollicite le concours financier de la Ville de Paris. Un recensement exhaustif de tous les sites disponibles est à nouveau entrepris, qui conduit à étudier vingt-sept implantations possibles, toutes situées en périphérie. Sans surprise, le CNOSF maintient son choix en faveur de Vincennes, le plus proche de Paris.

Le choix des sites

Après la tenue de la Coupe du monde en Italie, ce sont finalement huit sites qui sont retenus en juillet 1990. Ils se réduisent à six deux mois plus tard après le retrait de Montesson et de Marne-la-Vallée

et la confirmation de leur candidature par les municipalités concernées : Nanterre – politiquement soutenu par Charles Pasqua, président du Conseil général des Hauts-de-Seine –, Massy, Le Tremblay et les villes nouvelles de Cergy-Pontoise, Saint-Quentin-en-Yvelines et Melun-Sénart. Vincennes étant d'emblée écarté, le CNOSF se prononce finalement en faveur de Nanterre, l'un des projets les plus sérieux, le mieux «intégré dans le tissu urbain» et surtout directement à portée de Paris. En novembre, il ne reste plus que quatre candidats : Massy, Nanterre, Melun-Sénart et Le Tremblay. La concertation s'accélère au tournant de l'année, et après moult consultations, dont la Ville de Paris est exclue, Michel Rocard arbitre finalement le 8 février 1991 en faveur de Melun-Sénart, alors que Le Tremblay semblait favori.

Parmi plusieurs sites envisagés, celui de Nanterre (à gauche et ci-dessous, maquette du projet) est sans doute l'un des plus crédibles. Le terrain proposé se situe en bordure de Seine, dans le prolongement de l'axe historique qui va du Louvre à la Défense. Outre sa proximité relative de Paris, ce qui lui vaut les faveurs des milieux sportifs, il s'inscrit dans une vaste opération d'urbanisme lancée par le département des Hauts-de-Seine, qui entend prolonger la Défense et restructurer toute la partie ouest de Nanterre.

Le stade fait le grand huit

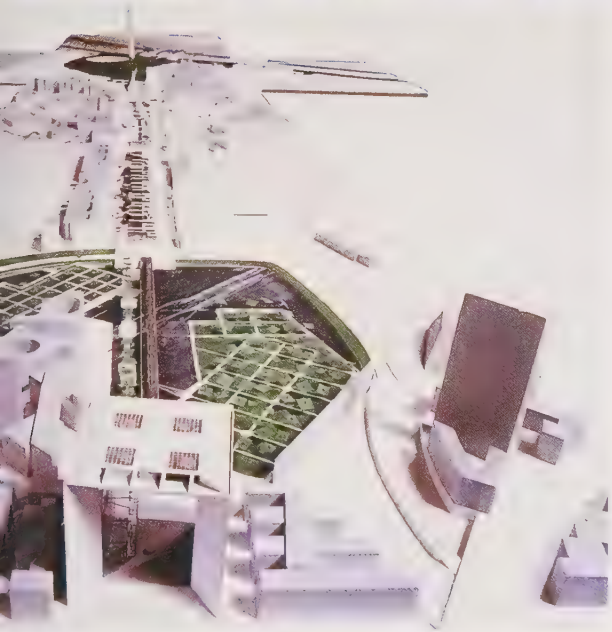

«J'estime, à titre personnel, que la réalisation du «Grand Stade» à Nanterre représente une opportunité exceptionnelle pour l'ensemble des Hauts-de-Seine, comme pour l'Ile-de-France. [...] Si telle était la décision de l'Etat, le Conseil général examinerait alors, en temps utile, les modalités selon lesquelles il pourrait s'associer à ce projet et participer a sa réalisation.»

Charles Pasqua
à Michel Rocard,
9 novembre 1990

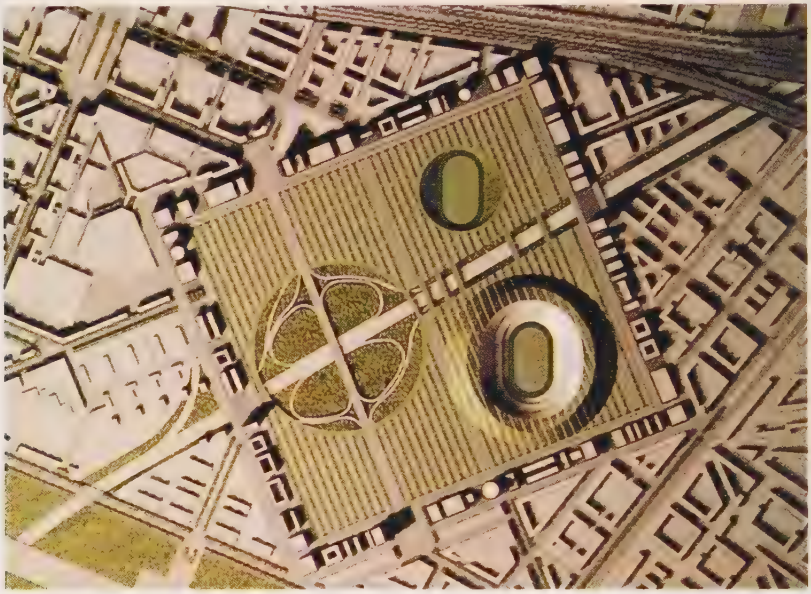

Les choses semblent suivre leur cours : la FIFA confirme le choix de la France comme pays organisateur le 2 juillet 1992. Se pose alors de manière plus aiguë la question du financement. Le choix du site semble entériné mais le débat est en réalité loin d'être clos. Charles Pasqua remonte au créneau en octobre 1992 pour défendre à nouveau la candidature de Nanterre auprès du Premier ministre Pierre Bérégovoy, mais celui-ci maintient le choix arrêté par son prédécesseur. Une consultation pour un stade à Melun-Sénart, associant conception, construction et exploitation, est lancée en mars 1993. Deux offres sont déclarées recevables. Le président de la ville nouvelle, Jean-Jacques Fournier, fait valoir la bonne desserte par les transports en commun et les importants parkings qui doivent être construits. Le financement de cet équipement semble cependant appelé à être essentiellement public, car, trop éloigné de Paris, ce stade serait difficilement utilisable pour des événements autres que de grandes manifestations sportives

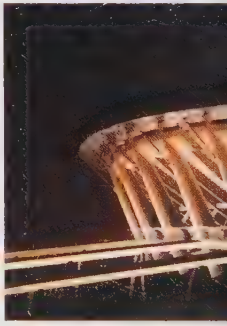

Le terrain proposé par la Ville de Melun-Sénart est un triangle de 40 hectares, situé à 30 kilomètres de Paris, mais à proximité du RER, d'une hypothétique gare TGV et de la future autoroute A5.

Saint-Denis remporte les suffrages

Le deuxième gouvernement de cohabitation entraîne la remise à plat du dossier. Le nouveau Premier ministre Edouard Balladur demande le 10 juin 1993 à Jacques Perrilliat un rapport d'expertise sur la question de l'emplacement, car l'issue de la consultation paraît compromise. L'appel d'offres est en effet déclaré infructueux. Perrilliat remet son étude le 26 juillet. Deux sites seulement sont préconisés : Rosny/Noisy-le-Sec et Le Cornillon, sur la commune de Saint-Denis, bien que Marne-la-Vallée se soit remis sur les rangs en dernière minute. Saint-Denis est en fait le seul choix plausible, à la fois proche de Paris et sur un terrain rapidement libérable, car il appartient à la Ville de Paris. Déjà pressenti en 1985 pour accueillir les jeux Olympiques, le site avait été écarté en raison de l'opposition farouche du maire communiste de Saint-Denis, Marcelin Berthelot, soucieux de préserver la vocation industrielle du lieu.

Deux projets sont étudiés en 1993 pour Melun-Sénart. Celui de Dominique Perrault, de Claude Ferret et du Japonais Obata (à gauche) inscrit un stade semi-enterré dans un vaste carré où prend place un stade annexe. Le stade de Denis Valode et Jean Pistre (ci-dessous) dresse son arène de façon plus monumentale, en affirmant clairement le rythme de la structure.

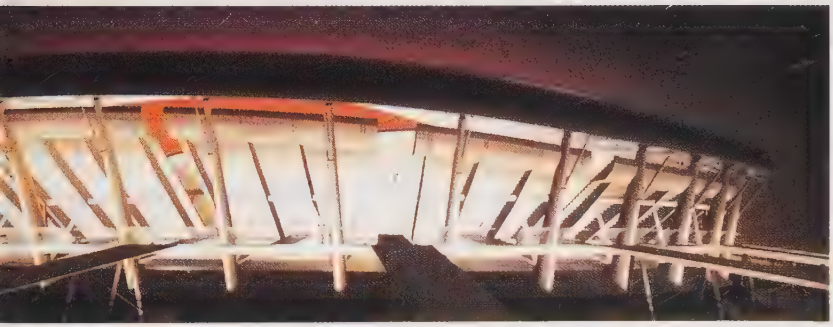

Ce site de 27 hectares conjugue plusieurs avantages : relativement proche de Paris et donc bien situé au cœur de l'agglomération, il est desservi par l'autoroute A1, qui le contourne en une large boucle, puis par l'A86 qui vient le tangenter à l'est et au sud. Les lignes B et D du RER passent à proximité tandis que la ligne 13 du métro débouche à 500 mètres au nord. Enfin l'aéroport Charles-de-Gaulle est proche de Saint-Denis.

Le long de l'antique route de Saint-Denis, dans le prolongement de l'axe historique nord-sud de Paris, le site du Cornillon (ci-contre) était depuis longtemps une réserve foncière potentielle dans la région parisienne. Sur les terrains maraîchers qui bordaient la route du nord, la Compagnie du gaz y avait installé, dès la fin du XIXe siècle, une importante unité de production et de stockage de gaz de ville, motivée par la proximité du canal de Saint-Denis qui permettait l'acheminement du charbon, matière première de cette activité. Les grands gazomètres qui y sont progressivement construits à partir de 1907 (ci-dessus), et qui accompagnent d'importantes installations industrielles, ont marqué le paysage du nord de Paris. Le site sera désaffecté en 1980, et restera en friche (ci-contre).

En septembre 1993, le Premier ministre donne sa préférence de principe à Saint-Denis, un choix officiellement confirmé deux mois plus tard.

L'échéance de la Coupe du monde, fixée à juin 1998, ne laisse que peu de temps pour mener à bien une telle affaire. Il reste exactement quatre ans et demi pour dresser le projet architectural et technique, choisir les entreprises et les exploitants, et surtout édifier et équiper le stade. C'est très court, et aucun retard n'est évidemment envisageable, face aux regards du monde entier qui seront alors braqués sur l'événement.

Une conception architecturale liée à un engagement technique et financier précis

La question du mode de financement oriente d'emblée les décisions. L'Etat ne peut à lui seul financer la totalité du projet, et la Ville de Paris se contente, si l'on peut dire, d'offrir le terrain dont elle est propriétaire. L'équation est simple à poser, difficile à résoudre : il faut trouver un «concessionnaire» qui accepte de construire le stade à ses risques et périls et d'en amortir le coût moyennant une concession d'exploitation accordée pour une longue durée.

Le choix d'un projet architectural n'est pas moins délicat. Comme pour tous les édifices publics dès qu'ils dépassent une certaine importance, et c'est évidement le cas, il faut organiser

« Le «Grand Stade» doit être un lien social capable de gommer les différences et de faciliter la formation et l'emploi des jeunes. Nous allons nous en servir pour désenclaver le quartier. »

Patrick Braouezec, maire de Saint-Denis

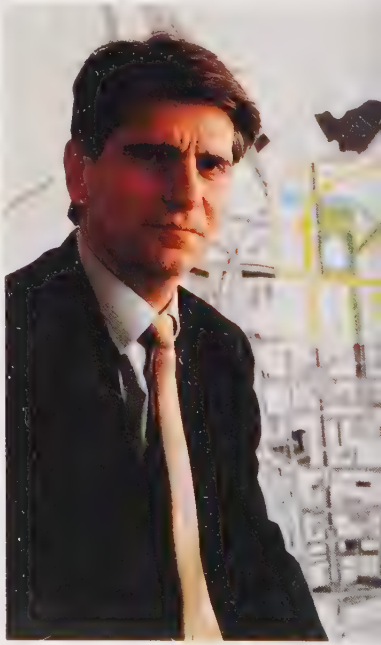

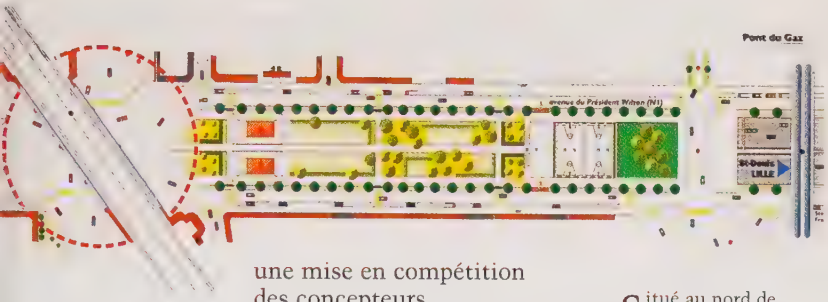

une mise en compétition des concepteurs.

Pour gagner du temps, on choisit une procédure qui permet d'associer chaque équipe d'architectes à une entreprise et à un exploitant. On évite ainsi les appels d'offres sur le projet déjà défini, qui pourraient se révéler infructueux et donc occasionner un retard fatal. De plus, le gestionnaire futur est d'emblée associé au projet, pour s'assurer des perspectives de rentabilisation.

La construction même du stade doit associer les forces économiques locales de Saint-Denis

L'intégration du stade dans son environnement urbain fait aussi l'objet de négociations délicates. Quelque peu mise devant le fait accompli, la Ville de Saint-Denis renâcle. Mais son Conseil municipal présidé par Patrick Braouezec, un communiste rénovateur élu en 1989, fait monter les enchères, conscient qu'il y a là une occasion inespérée de bénéficier de la manne publique et soucieux d'intégrer le futur géant dans le développement de sa commune.

Il insiste pour que le stade soit inscrit dans le projet urbain de La Plaine-Saint-Denis, qui prévoit notamment la couverture d'une grande partie de l'autoroute A1 et la requalification des quartiers d'entrepôts qui s'étendent de part et d'autre. L'implantation du stade est perçue avec raison comme un facteur d'accélération pour le renouveau urbain et économique du quartier et comme un gage d'identité pour le développement de cette banlieue quelque peu déshéritée du nord de Paris.

Situé au nord de Paris, le futur «Grand Stade» sera à peine plus éloigné du centre que le Parc des Princes (carte ci-dessous). Alors que celui-ci conserve sa vocation de stade résident pour la prestigieuse équipe de football du Paris-Saint-Germain, le «Grand Stade» a l'ambition d'être le théâtre de manifestations sportives et culturelles d'envergure nationale. Ci-dessus, le plan d'aménagement de la couverture de l'autoroute A1.

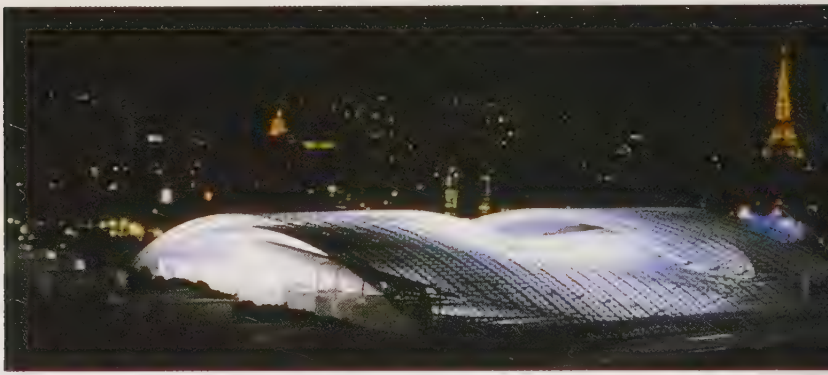

Un objectif pluridisciplinaire

Ce sont finalement dix-neuf équipes associant entreprises et architectes qui se présentent sur la ligne de départ en février 1994. Tous les ténors du bâtiment sont là, prêts à investir simultanément dans plusieurs projets pour multiplier leurs chances : à elle seule, l'entreprise Bouygues associée à Dumez et à la SGE constituent pas moins de neuf équipes, le groupe Eiffage est présent dans cinq équipes, GTM est associé à trois équipes. La fine fleur des architectes français et quelques importantes agences européennes sont aussi sur les rangs, regroupées pour l'occasion en équipes. La conjonction de talents et de moyens ainsi réunis se lit dans les dix-huit projets remis deux mois plus tard, une équipe s'étant désistée en cours de route.

Malgré un programme bien défini, élaboré par la Délégation interministérielle à la Coupe du monde de football après la visite d'une quarantaine de stades, les réponses architecturales sont très variées. Si l'objectif reste bien entendu de construire un stade de 80 000 places assises, plusieurs contraintes supplémentaires ont pesé sur la définition du projet. Celle d'abord d'inscrire le stade – ainsi que son stade annexe d'entraînement – dans un projet d'aménagement urbain qui intègre la construction de logements, de bureaux et de commerces, y compris à l'intérieur même du périmètre de l'enceinte, le tout devant être inscrit dans un schéma d'organisation des plantations

Les projets présentés par les candidats sont nettement différents, non seulement par les formes architecturales mais aussi par la conception urbaine et sportive. Les architectes Chaix et Morel avec l'entreprise GTM-Entrepose (ci-dessus) dessinent un stade couvert par une belle voûte vitrée dont la partie centrale peut s'ouvrir, prolongée sur les côtés par deux rues piétonnes. Malgré sa bonne intégration urbaine, il est rejeté à cause de son coût élevé dû à l'ampleur de la toiture. Plus classique, le projet Vasconi-Ibos-Vitart avec Bouygues-Dumez-SGE (à droite) forme une grande ellipse ceinturée d'une enveloppe de verre et d'une résille de métal, mais couverte d'une toiture jugée trop complexe.

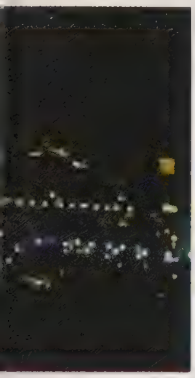

raccordé aux quartiers voisins. Ensuite, il s'agit bien de concevoir un stade modulable, pouvant s'adapter par un changement de configuration à des manifestations d'athlétisme avec un public «réduit» à 65 000 spectateurs, et capable de se prêter à toutes sortes de spectacles, y compris dans des configurations «conviviales» de 20 000 spectateurs ou plus. Enfin, le stade doit pouvoir vivre en continu, en accueillant à l'intérieur même

Le programme du concours prévoit un stade plurifonctionnel, capable de moduler sa géométrie en fonction des événements et manifestations diverses, y compris dans des configurations plus réduites.

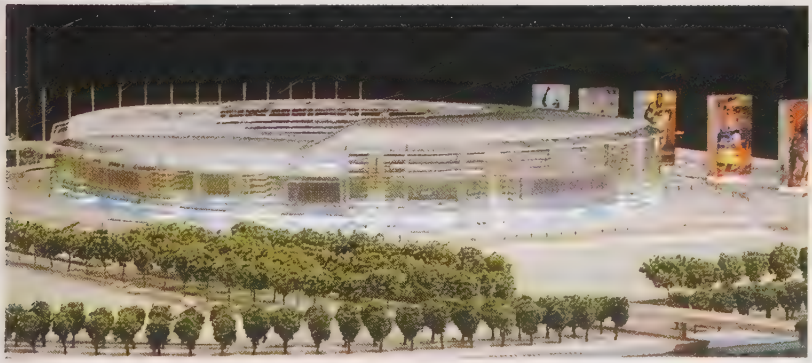

de ses structures des activités permanentes, de façon à en amortir l'exploitation tout au long de l'année. Cela signifie un bâtiment qui ne soit pas seulement une enveloppe de gradins mais aussi un véritable «stade habité», équipé du confort nécessaire.

Le stade de Saint-Denis est d'emblée conçu comme un grand equipement mixte, associant pouvoirs publics et sociétés privées, dans une concession de service public, un principe ordinairement réservé à la réalisation d'autoroutes ou de réseaux de distribution d'eau. Ce montage exclut un stade voué uniquement aux rencontres sportives, qui ne sauraient suffire pour amortir un tel équipement

Respect du projet urbain et valorisation du site

La relation du stade à son environnement et au futur quartier qui doit être aménagé à ses pieds est un premier facteur de différenciation des projets, auquel sont particulièrement attentifs les élus de Saint-Denis. Certains se contentent d'une juxtaposition articulée par un mail ou un parvis, d'autres l'intègrent plus fortement, jusqu'à le doter de véritables façades urbaines, d'autres ignorent purement et simplement ce qui peut se passer autour.

Les familles de projets se dessinent au regard du type de stade proposé et du mode de couverture. La forme de l'arène suit en général celle d'une ellipse ou d'un ovale, mais l'un des projets adopte le tracé d'un rectangle. La première conception, très classique, s'adapte bien à l'installation d'une piste d'athlétisme et se prête davantage à un effet de monument singulier.
La forme rectangulaire, adoptée par certains stades anglais, comme Old Trafford, permet aux tribunes de suivre exactement les contours d'un terrain de football, et donc de rapprocher au maximum les spectateurs de l'aire de jeu. En outre, elle facilite la définition de façades linéaires inscrites dans une maille orthogonale, plus facilement intégrable dans un environnement urbain. Un candidat va même jusqu'à proposer deux stades côte à côte de deux formes différentes, l'un ovale pour l'athlétisme, l'autre rectangle pour le football.

La couverture des tribunes se fait par diverses configurations qui ont des expressions très variées par leur forme et leur mode constructif. Quant au traitement des façades, il est très diversifié : volonté de transparence dans certains cas, façades habillées de verre ou de résilles métalliques dans d'autres, façades plus construites ou plus architecturées enfin.

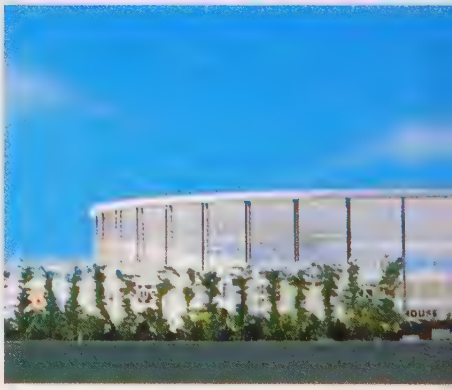

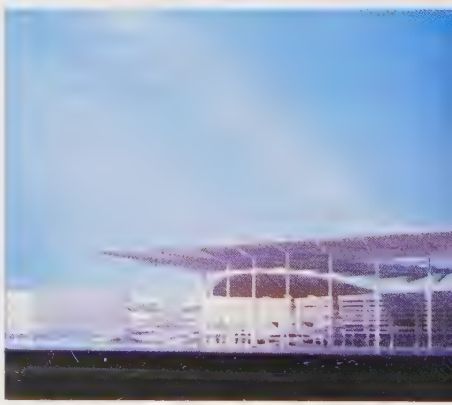

La remise des copies

Tous les groupements sont auditionnés en mai 1994 à Clairefontaine, là même où l'équipe de France de football a l'habitude de s'entraîner. Le jury, présidé par Jacques Perrilliat et auquel participe Michel Platini, héros glorieux de l'équipe des années 1980, sélectionne dans une première phase sept projets. Les dessins sont remis sur la planche, détaillés; de grandes maquettes sont réalisées et représentées au jury à la fin du mois de juillet. A l'issue de la deuxième phase, le jury propose deux équipes au choix du Premier ministre : celle de Jean Nouvel-Emmanuel Cattani/HOK Sports avec l'entreprise Dragages et Travaux Publics – une filiale du groupe Bouygues –, qui recueille dix voix, et celle composée de deux agences associées pour la circonstance, Michel Macary et Aymeric Zublena d'une part, Michel Regembal et Claude Costantini d'autre part, avec le consortium Bouygues-Dumez-SGE, qui rassemble quatre voix.

Le dessin de la toiture et de l'enveloppe du stade diffère beaucoup d'un projet à l'autre : anneau ou toiture périphérique rectangulaire, porte-à-faux ou suspension à des mâts ou à de grandes poutres longitudinales, ou encore systèmes de voûtes longitudinales ou transversales. L'équipe Chemetov-Huidobro-Ferrier-Gazeau-Mimram avec Bouygues-Dumez-SGE (en haut) opte pour une imbrication de deux formes distinctes : une ellipse pour l'arène et deux travées longitudinales, bordées d'un mail qui porte une toiture horizontale. Ce parti est jugé trop monumental. Andreu et Hammoutène avec Fougerolles-Citra (au centre) proposent des façades en verre tout autour des gradins, qui contribuent à définir un périmètre urbain bien délimité, ainsi qu'une toiture également en verrière plate. Malgré sa simplicité d'ensemble, le principe d'une pelouse mobile sur vérins est jugé peu convaincant. L'équipe Architecture Studio Valode et Pistre avec Bouygues-Dumez-SGE (en bas) combine une forme elliptique avec un portique qui soutient un auvent métallique rectangulaire débordant largement sur la périphérie.

Les finalistes

Le projet Nouvel-Cattani (maquette ci-contre) s'inspire des modèles britanniques : les tribunes rectangulaires sont doublées par une enveloppe construite avec façades où s'affichent publicités et écrans géants. A l'ouest et au sud, des parkings à étages recréent des rues intérieures, censées donner une urbanité au lieu, et protègent le stade de la vue et du bruit de l'autoroute. L'autre côté est également organisé en mail bordé d'un immeuble tout en longueur. Au-delà de l'aspect urbain très affirmé, assez loin de l'idée de geste architectural, la grande originalité du projet est de proposer des tribunes entièrement mobiles. Les quatre côtés doivent se déplacer d'un bloc, chacun pesant tout de même près de 60 000 tonnes, en glissant sur des rails et des patins en Téflon. Cela permet de dégager complètement la piste d'athlétisme, tout en conservant la capacité maximale du stade. De plus, la toiture est également mobile, y compris un grand panneau central en porte-à-faux qui vient couvrir la pelouse.

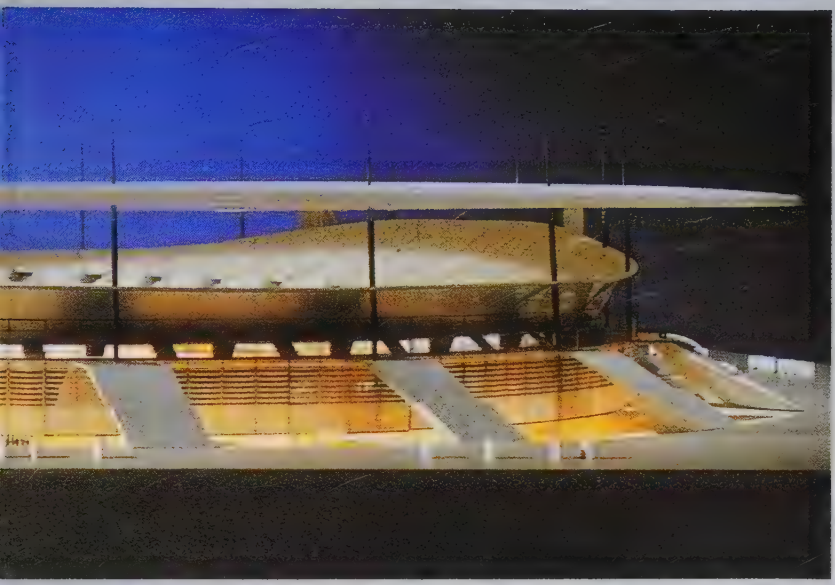

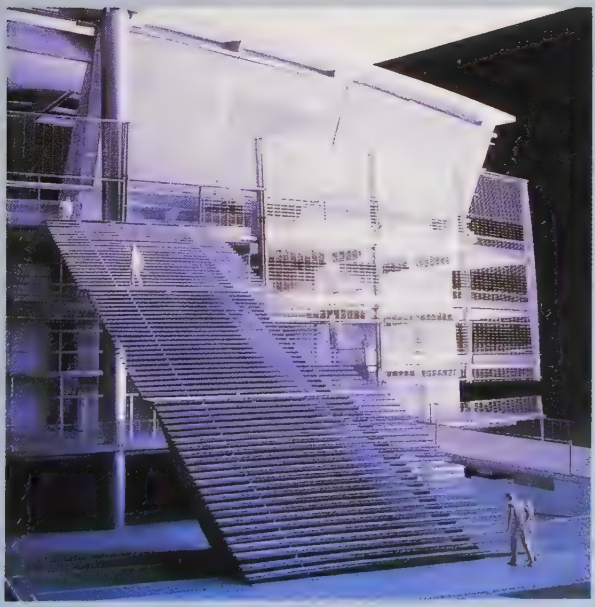

Le projet Macary-Zublena-Regembal-Costantini adopte une forme elliptique, simple et lisible, d'un aspect très franc. Les tribunes sont entièrement couvertes par une immense lentille blanche, suspendue par l'intermédiaire de haubans à une série de mâts effilés. Le stade est isolé sur une vaste esplanade close de grilles escamotables, reliée par des pentes douces, des passerelles et des escaliers monumentaux aux différents niveaux des tribunes. Bien visible de partout, y compris de l'autoroute, il s'affiche sans complexes comme un véritable signal monumental à l'entrée nord de Paris.

Le succès de Macary-Zublena-Regembal-Costantini et la déception de Nouvel

Fin septembre, le Premier ministre Edouard Balladur, à qui appartient la décision finale, examine les projets en réunion interministérielle. Il annonce le 5 octobre que son choix s'est porté sur le projet Macary-Zublena-Regembal-Costantini.

Les solutions de mobilité des tribunes et de la toiture du projet Nouvel ont paru trop complexes, pas assez fiables et trop coûteuses à réaliser, même si des précédents existent déjà à plus petite échelle et si elles s'inspirent de technologies portuaires bien éprouvées. De plus, il est légèrement plus cher que ses concurrents. Ceux-ci ont d'ailleurs sagement opté *in fine* pour une mobilité réduite aux tribunes basses.

Une aubaine économique pour La Plaine-Saint-Denis

Six mois sont encore nécessaires pour mettre au point le projet et son inscription dans le site. Le statut de Grand Projet Urbain accordé à Saint-Denis et la signature d'une convention associant la commune avec l'Etat et la Région entérinent le caractère prioritaire de La Plaine-Saint-Denis au regard de la politique de la Ville.

Dès l'annonce du résultat, les architectes (ci-dessus, Macary et Zublena sur le site) et les entreprises associées se mettent au travail pour dresser les milliers de plans nécessaires et organiser le chantier. Le projet ne concerne pas seulement le stade proprement dit mais aussi ses abords. L'Etat crée avec le concours de la Caisse des Dépôts et Consignations une société d'aménagement, la Sanem, chargée de réaliser un véritable quartier autour du stade, centré sur les activités de sport, de culture et de loisirs. A long terme, le stade est appelé à jouer un rôle d'équipement structurant pour la Région.

Le coût officiel du stade s'élèvera finalement à 2,672 milliards de francs hors taxes, sans compter la dépollution du site et les aménagements des abords, la couverture de l'autoroute et la création des nouvelles gares. L'Etat, et donc le contribuable, prend à sa charge près de la moitié de ce montant, la Ville de Paris offrant le terrain, le reste étant financé par les entreprises concessionnaires. Mais les modalités d'un tel contrat, prévu pour trente ans, sont difficiles à mettre au point. L'enjeu est de taille : l'exploitation du stade ne doit pas peser sur l'Etat ou des collectivités mais doit au contraire générer des profits pour équilibrer en partie le coût de fabrication. On admet toutefois que s'il n'y a pas de club de football résidant, l'Etat subventionne le déficit correspondant.

Après plusieurs mois d'intenses négociations, le traité de concession est signé le 29 avril 1995 et le permis de construire, déposé au mois de décembre précédent, est obtenu le lendemain. La construction du stade peut enfin commencer.

L'ensemble de l'équipe gagnante réunie devant la maquette en compagnie de Michèle Alliot-Marie, ministre de la Jeunesse et des Sports du gouvernement d'Edouard Balladur. De gauche à droite : Claude Costantini, Michel Regembal, Michèle Alliot-Marie, Aymeric Zublena, Michel Macary.

Le chantier du «Grand Stade» s'ouvre le 2 mai 1995, juste après la signature du traité de concession. La longue mise au point des modalités pratiques de ce contrat a retardé le début des travaux, si bien qu'il ne reste que trente et un mois pour le mener à bien. La première pierre est posée le 6 septembre 1995 et, deux mois plus tard, le stade est officiellement baptisé Stade de France. Il est inauguré le 28 janvier 1998.

CHAPITRE III
LA NAISSANCE D'UN GÉANT

La première pierre est posée par les deux coprésidents du Comité français d'organisation de la Coupe du monde, Fernand Sastre et Michel Platini, en présence du Premier ministre Alain Juppé (au centre, sur la photo). Le chantier peut enfin s'ouvrir. Le match France-Espagne (à gauche) donne le coup d'envoi à la carrière du Stade de France.

Le compte à rebours commence

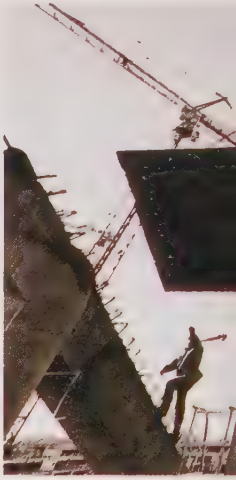

Construire un tel mastodonte dans un délai record exige une gestion rigoureuse des études, de la réalisation des plans – on n'en compte pas moins de 40 000 pour un tel ouvrage! – et de la succession des tâches, que l'on n'aurait pu réaliser sans le secours de l'informatique. La logistique d'un tel chantier est un vrai casse-tête : ainsi, ce sont environ 200 camions par jour qui approvisionnent le site, où l'on a compté jusqu'à 17 grues simultanément en action. Pour faire travailler ensemble quelque 1 400 personnes, il faut aussi prévoir plusieurs milliers de mètres carrés de bureaux et de cantonnements, organiser la vie d'une véritable petite cité, veiller constamment à la sécurité – on a déploré un seul accident mortel : un ouvrier tombé à travers

une trappe de la toiture. Seule la cohésion des intervenants – architectes et entreprises –, tous impliqués au même titre dans le succès final, a permis de tenir les délais très serrés et de rester au plus près de l'estimation initiale. Les surcoûts sont restés dans une limite de 10 %, et ils ont été pris en charge par le Consortium exploitant. Ils sont pour l'essentiel imputables à la toiture, plus complexe que prévue, et au temps réduit du chantier, occasionné par la lenteur de la négociation du contrat de concession. Les dépenses pour le contribuable ont donc été contenues dans l'enveloppe initiale, ce qui est très rare pour un chantier de cette importance.

La modification du terrain

Avant même que ne soient complètement achevées les études, on entreprend le terrassement du site, car le stade est implanté quelques mètres en contrebas du terrain naturel.

Après le déblaiement de la plate-forme, les niveaux inférieurs du stade peuvent commencer à être montés, dessinant déjà la forme de l'anneau. En six mois, on coule 180 000 mètres cubes de béton, pour construire l'ellipse des gradins. Les tribunes sont étagées en trois tranches : celles au niveau de la pelouse, qui sont mobiles, les tribunes médianes et les tribunes hautes. Chaque zone a ses accès différenciés à partir du parvis. Pour parvenir aux tribunes inférieures, on emprunte un glacis en pente douce qui ceinture l'ensemble du stade, à la manière des bords d'une assiette.

Dès 1994, le terrain sur lequel le stade va être construit est dépollué. L'exploitation jusqu'en 1980 de l'usine à gaz du Cornillon a, en effet, infecté le sous-sol. Toutes les terres contaminées sont traitées ou évacuées, mais les sondages réalisés à l'ouverture du chantier révèlent une pollution résiduelle, probablement due à l'incendie d'un dépôt d'hydrocarbures voisin en 1968. On décide alors de construire une enceinte étanche profonde de 9 mètres, à l'aplomb de la toiture. La pelouse est ainsi protégée des remontées éventuelles d'hydrocarbures par un film étanche. A l'intérieur de cette barrière, les gaz et les huiles résiduels seront pompés et traités en permanence.

La construction du stade (à gauche et ci-dessus, le chantier au début des travaux) mobilise des ressources logistiques considérables. Un effort particulier est fait pour embaucher de la main-d'œuvre originaire des communes avoisinantes et les appels d'offre auprès des sous-traitants favorisent l'attribution de marchés aux petites et moyennes entreprises locales, ce que la Commission européenne ne manquera pas de fustiger au nom de la libre concurrence.

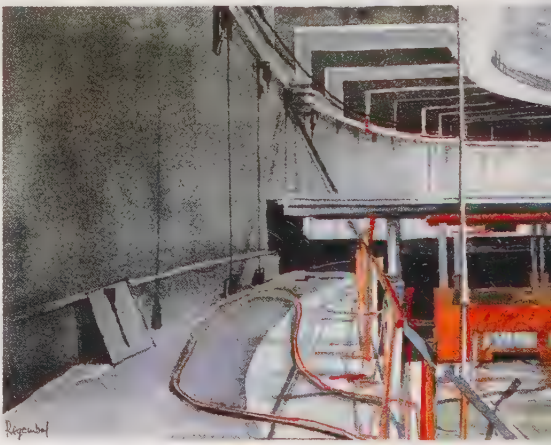

Des passerelles légèrement inclinées desservent les loges et une partie des tribunes médianes. Enfin, dix-huit escaliers monumentaux distribuent un péristyle par où l'on accède aux tribunes hautes. Celles-ci reposent sur de grandes crémaillères reliées à leur sommet par une poutre qui supporte le chemin de ronde ceinturant la périphérie du bâtiment, d'où l'on a, conformément à la volonté initiale des architectes, de magnifiques vues sur Paris et la banlieue environnante. Le stade émerge ainsi majestueusement de son parvis minéral, d'où se projettent comme des proues de navires les escaliers au profil particulièrement élancé, qui s'avancent en porte-à-faux vers le stade, jusqu'à simplement l'effleurer.

Ce très large dimensionnement des accès permet au stade de se vider en six minutes : une nécessité face aux exigences de sécurité aujourd'hui accrues dans tous les stades du monde. On a même été jusqu'à modéliser par ordinateur le comportement des spectateurs pour vérifier que les sorties étaient suffisantes, ce que l'expérience des premiers matchs a confirmé.

Des gradins escamotables

La conception du stade prévoit qu'il soit modulable pour accueillir divers types de manifestations sportives et culturelles. Les tribunes inférieures sont donc mobiles : elles peuvent reculer d'une quinzaine de mètres pour dégager la piste d'athlétisme.

Une technique très simple et surtout très rustique est employée pour opérer ce mouvement, qui concerne 25 000 sièges, soit l'équivalent d'un stade

de moyenne importance tel que le stade Charléty à Paris. Les dix secteurs de tribunes glissent simplement sur des rails démontables en forme de U garnis de Téflon. A l'avant des tribunes, le déplacement se fait sur des coussins d'air pour ne pas endommager la piste d'athlétisme. En position reculée, elles viennent reposer sur des planchers mobiles. En position avancée, pour le football ou le rugby, ces dalles de plancher sont levées par des vérins et portées par des poteaux télescopiques pour faire office de passerelles d'accès aux tribunes. L'opération complète prend quatre à cinq jours et mobilise une vingtaine d'hommes.

Le Stade de France est à géométrie variable. Les tribunes inférieures (ci-dessous, et à gauche sur une aquarelle de Michel Regembal) peuvent être avancées ou reculées. En position reculée, la piste d'athlétisme se trouve dégagée et le niveau des loges vient surplomber de quelques mètres les tribunes basses. En position avancée, le plancher mobile est garni de tribunes démontables.

Les dix-huit escaliers monumentaux qui desservent les tribunes hautes ont été conçus d'une seule pièce à l'aide d'un coffrage spécial, qui respecte leur géométrie complexe et leur forme d'étrave (au centre). Ils sont autostables et reliés à la galerie périphérique du stade par de légères passerelles.

Accès à l'aire de jeux pour les athlètes et les camions
Verrière du toit
Accès à la tribune
Aiguilles
Mail piétonnier
Esplanade
Restaurant panoramique
Belvédère
Bureaux
Espace MEDIA
Salon présidentiel ELYSEUM
Parking ouest (1 430 places)
Salle de conférence / AUDITORIUM (200 places)
Zones vestiaires sportifs + arbitres
Fosse circulaire pour les tribunes mobiles
Accès joueurs
Escaliers (accès à la tribune haute)
Passerelles (accès à la tribune intermédiaire)
Glacis (accès à la tribune basse)

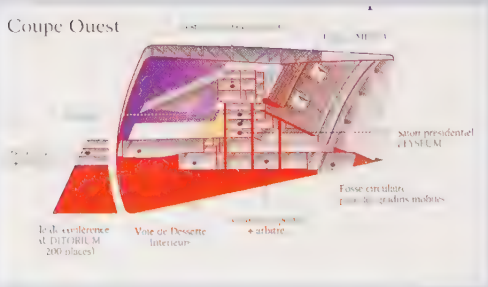
Coupe Ouest
Salon présidentiel ELYSEUM
Fosse circulaire pour les gradins mobiles
Salle de conférence et AUDITORIUM (200 places)
Voie de Dessente intérieure
+ arbitre

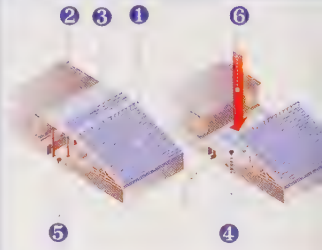
2
3
1
6
5
4

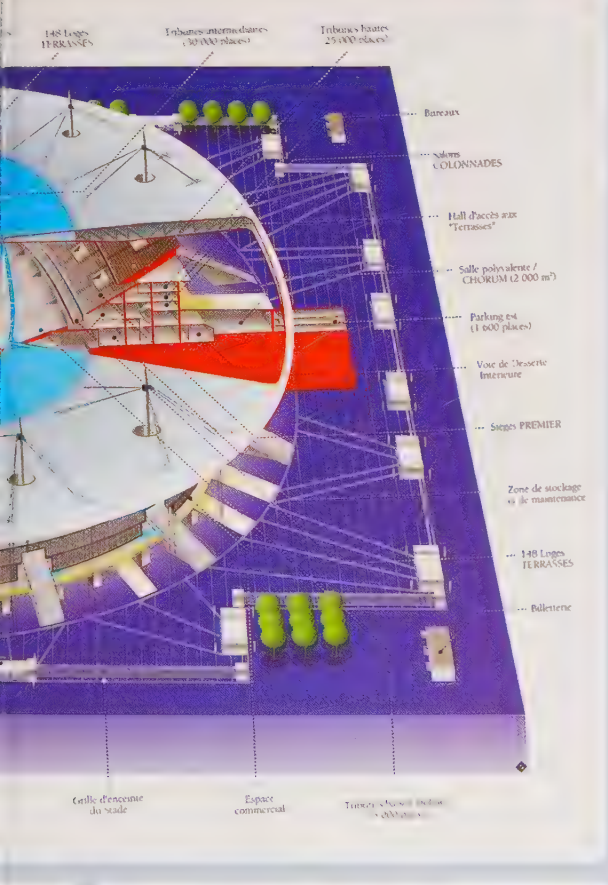

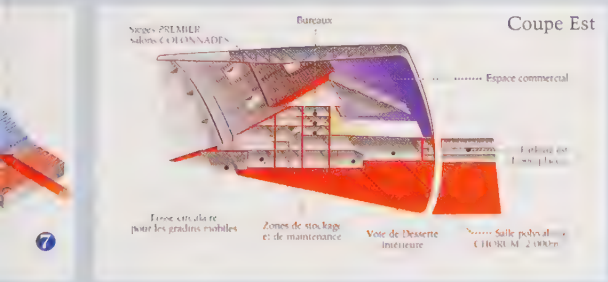

Malgré la simplicité de ses formes, le Stade de France est une machinerie complexe, qui possède tous les services nécessaires à la vie d'un stade moderne et un ensemble de salles et d'équipements qui lui permettent d'accueillir toutes sortes de manifestations.
Le bâtiment annulaire qui se déploie sous les tribunes héberge, en effet, loges, salons, galeries, offices, outre les équipements sportifs proprement dits comme les vestiaires. Les abords immédiats du stade sont clos par une grille escamotable, qui intègre les postes de contrôle des billets.
En bas, au centre, se trouve illustré le principe de la mobilité des tribunes basses (1) : en position avancée, un plancher mobile (2), qui reçoit des sièges démontables (3), fait la liaison avec les tribunes médianes; ce plancher, qui repose sur des vérins télescopiques (4), s'escamote dans une fosse (5) au niveau du sol; une fois le plancher descendu (6), les tribunes reculent pour dégager la piste (7).

Les «Espaces» du stade

Derrière et sous les tribunes médianes, on trouve, disposés sur cinq niveaux, les services généraux, alors qu'en sous-sol une voie de desserte intérieure longue de 1 kilomètre ceinture le stade. Y sont juxtaposés halls, vestiaires, salons de réception, loges, foyers, bureaux, salle de presse, sans compter restaurants, bars, boutiques de souvenirs...

Les façades sont enveloppées de diverses «peaux». Conçues pour laisser passer l'air et le regard, elles sont tantôt en tôle perforée en partie haute, tantôt en lames d'aluminium laqué devant les sorties de ventilation, tantôt en résille tissée de fil d'acier

inoxydable formant garde-corps sur les coursives de circulation. Les parties inférieures, où sont installés les foyers et les bureaux, sont simplement protégées par un vitrage sérigraphié, où le motif d'une montre déformée évoque la vitesse et le temps. Ces diverses textures jouent avec la lumière, la transparence, les effets de réflexion et de moirage, ce qui permet de faire varier la perception du bâtiment de l'extérieur comme de l'intérieur, et lui garantissent une certaine «porosité» visuelle.

Le Stade de France se veut un lieu convivial et polyvalent, à l'image des stades récemment construits dans le monde. Cette nouvelle conception répond aussi à une évolution des publics qui les fréquentent. (Ci-dessus, le restaurant panoramique.)

Les aménagements intérieurs sont réalisés sans luxe ni ostentation, mais avec un raffinement inconnu sur la plupart des stades français. Même les vestiaires sont traités comme de vastes salons, avec salles d'échauffement et bains grands comme des piscines. Ce souci du confort se retrouve aussi dans les sièges installés sur les gradins : spécialement dessinés, ils ont une forme arrondie, sont pourvus d'un dossier, et arborent une couleur gris clair, un peu plus sombre dans les tribunes hautes. Les dominantes grises et blanches qui prévalent dans l'ensemble du stade sont destinées à mettre en valeur la bigarrure de la foule et le vert de la pelouse.

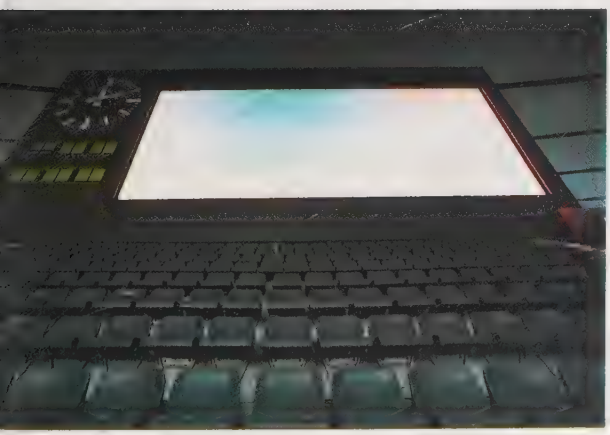

Le Stade de France se distingue par le soin tout particulier apporté au traitement des espaces intérieurs. Il dispose de cent quarante-huit loges concédées à des sociétés qui peuvent y recevoir des invités. Toutes sont personnalisées et meublées en fonction de leurs dimensions et des souhaits de leurs locataires (ci-dessus). Chaque loge dispose en outre d'une ouverture directe sur le stade et de sièges extérieurs. Comme dans tous les stades contemporains, les spectateurs peuvent suivre sur des écrans géants (ci-contre) le ralenti des actions ou voir les gros plans des sportifs sur le terrain.

La toiture est un prodige de la technique

Le morceau de bravoure du stade est incontestablement la toiture. L'ensemble des places et des accès est couvert par un disque monumental en forme de lentille elliptique. Il est suspendu par l'intermédiaire de gros câbles à dix-huit mâts effilés ou «aiguilles» en acier qui le traversent sans le toucher, si bien qu'il semble littéralement flotter au-dessus du sol, comme une sorte de soucoupe blanche qui serait venue se poser au-dessus du stade. Il est profilé comme une aile d'avion, pour offrir le moins de prise au vent. Mais celui-ci peut avoir tendance à le soulever, si bien qu'il a fallu le lester de blocs de béton.

Comme les mâts sont disposés vers l'arrière de l'anneau, pour ne pas gêner la vue, le bord extérieur est ancré dans le sol par des tirants verticaux. Même si elle paraît mince et légère, la toiture est en réalité formée d'une structure en acier de 9 000 tonnes, et même de 17 000 tonnes en comptant tout le poids des équipements, soit deux fois le poids de la tour Eiffel. A l'intérieur, on y découvre une forêt de poutres et de barres métalliques que traversent des passerelles d'entretien. Haute de près de 5 mètres au point le plus épais de l'anneau, large de 95 mètres, cette charpente a été composée par morceaux sur le site même de la pelouse, puis montée par tronçons de 350 tonnes à l'aide de deux grues géantes, à l'époque les plus grandes du monde.

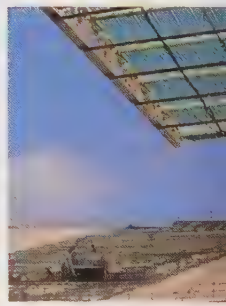

La construction de la couverture en acier a été en soi un véritable spectacle. Les éléments sont arrivés préassemblés de Pologne, où ils ont été façonnés à partir d'acier produit en Allemagne. Il a fallu pas moins de 2 500 convois, dont la moitié exceptionnels, pour les transporter. Quant aux grues, elles ont été acheminées par une centaine de camions semi-remorques, puis assemblées au centre de l'arène. La plus grosse possède une flèche de 112 mètres et peut lever une charge de 2 000 tonnes (à gauche). Mis en place de proche en proche (ci-dessous), les éléments forment une charpente métallique à l'intérieur de laquelle on peut circuler (ci-dessus, à droite), mais qui est aujourd'hui cachée par la «peau» extérieure. Les mâts et les haubans (à droite) sont les seules émergences visibles de cette structure suspendue.

Un levage particulièrement délicat

Il fallait faire chaque levage par temps calme, car, à 42 mètres de hauteur, la moindre rafale de vent pouvait précipiter la charge dans le vide, si bien que

le rythme du levage était en réalité donné par les bulletins météo! Une fois posées sur des étais provisoires, les poutres ont été haubanées puis descendues à l'aide de vérins dans leur position définitive.

Les dix-huit secteurs principaux de la charpente ont ainsi été construits de proche en proche, suivis par les éléments intermédiaires, avant d'être couverts sur leur face supérieure d'une membrane blanche en PVC doublée d'une isolation thermique et habillée en sous-face de lames de tôle en acier perforées, garnies d'une isolation acoustique.
Le long du bord central de l'anneau, une verrière translucide permet de diffuser la lumière et d'atténuer les contrastes sur

la pelouse, ce qui facilite le travail des caméras. La surface couverte est considérable : pas moins de 5,5 hectares.

Aujourd'hui, les mâts peuvent être auscultés en permanence, en cas de tempête, grâce à un réseau de capteurs et de fibres optiques.

Sur le toit du stade

La surface du toit, dont le bord intérieur est vitré (ci-contre), s'étend sur une très grande superficie, d'où émergent seules les pointes des dix-huit mâts. Les eaux de pluie sont recueillies par des cheneaux, puis aspirées par siphonnage vers des tuyaux qui passent à l'intérieur des grands mâts, ce qui permet une évacuation très rapide.

La toiture flotte au-dessus du stade, autorisant des vues superbes et lointaines sur le paysage environnant, et notamment vers la basilique de Saint-Denis toute proche, où sont enterrés les rois de France. La ville de Saint-Denis possède ainsi deux chefs-d'oeuvre d'architecture (pages suivantes).

Une «cathédrale de lumière» et une sonorisation parfaite

La toiture sert aussi de support à toute une panoplie d'équipements, émergence visible de centaines de kilomètres de câbles et de multiples locaux techniques qui assurent production et distribution d'électricité, communications, sécurité, radiotéléphonie.

L'éclairage est particulièrement adapté pour rendre un effet aussi proche que possible de la lumière du jour et créer ce que les architectes ont appelé une «cathédrale de lumière».
Les projecteurs, qui disposent de déflecteurs à position variable, sont équipés de lampes spéciales à la lumière proche de celle du soleil, qui ne déforment pas les couleurs. Ils sont pour la plupart installés dans la toiture, pour éclairer directement la pelouse et les gradins inférieurs. La sous-face de la toiture est, elle aussi, illuminée. Ce dispositif procure un éclairage indirect agréable dans les tribunes hautes et signale le stade de très loin, consacrant sa fonction monumentale. Sur la pelouse, les joueurs sont simultanément éclairés par quatre faisceaux, ce qui fait disparaître les ombres, sans pour autant les écraser de lumière.

La sonorisation, très puissante, est assurée par des grappes de haut-parleurs accrochés sous la toiture : on peut atteindre un niveau de 120 décibels, suffisant pour faire passer des annonces et même pour sonoriser des concerts.

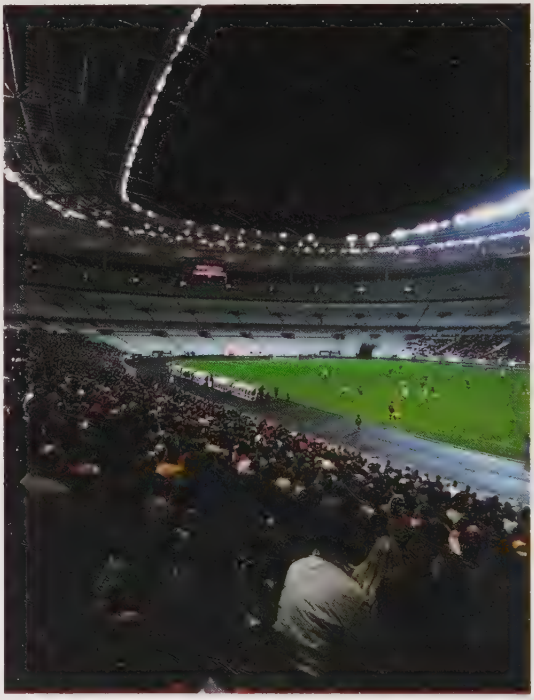

La pelouse a fait l'objet de soins tout particuliers. Semée dès l'automne 1996 près de Fontainebleau sur un substrat de sable et de roche volcanique, elle a été transplantée en larges pavés pour couvrir les 9 000 mètres carrés de l'aire de jeu.

Le Stade de France apparaît comme un second monument pour la ville de Saint-Denis

Le dispositif urbain esquissé par les architectes du stade l'insère dans la ville, conformément à la volonté clairement affichée dès l'origine du projet.

Plusieurs bâtiments ont déjà été édifiés. Le pôle commercial comprend un grand magasin de sport et un complexe de cinéma. La liaison avec les quartiers avoisinants est facilitée par une passerelle toute neuve au-dessus du canal en direction du centre de Saint-Denis, réalisée par Rémi Bulter. Un peu plus loin, une deuxième passerelle, signée Marc Mimram, relie le quartier des Francs-Moisins.

Six mille places de parking ont été créées, outre les 6 000 places que l'on peut recenser dans un rayon de 1 kilomètre autour du stade. Ce chiffre semble volontairement réduit, même si le Stade de France compte plus de places de stationnement que n'importe quel autre stade européen. On n'a pas voulu compromettre l'aménagement de l'espace public environnant en isolant le stade sur une immense nappe d'asphalte ou en construisant des parkings en étage, à la rentabilité douteuse. Mais le site (ci-contre) est a priori très bien desservi par les transports en commun, que ce soit le métro ou le RER, dont les gares ont été complètement refaites pour en faciliter l'accès (ci-dessus).

Enfin, l'autoroute A1 a été couverte sur la plus grande partie de la traversée de La Plaine-Saint-Denis et aménagée en jardins, en cohérence avec la «trame verte» proposée pour le quartier par le paysagiste Michel Corajoud et l'équipe d'Hippodamos 93.

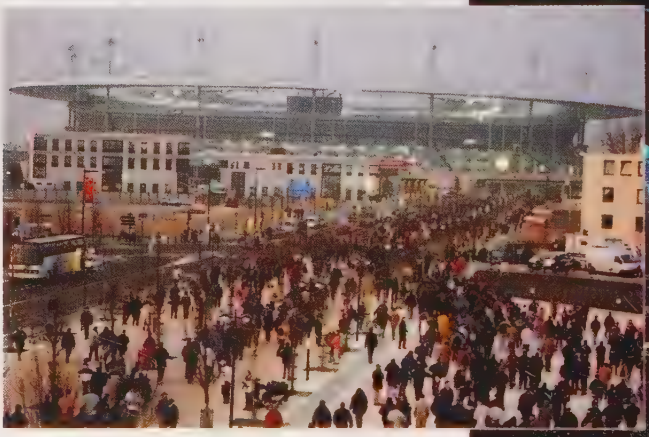

Le stade a été inauguré le 28 janvier 1998 par un grandiose spectacle mêlant jeux de lumière, musique, acrobates, jongleurs, sportifs médaillés et beaucoup d'émotion, avant que le match de football France-Espagne ne marque le coup d'envoi de sa carrière sportive. Le Stade de France est né du désir d'organiser une Coupe du monde de football en France. C'est chose faite, et l'événement garde plus que jamais une résonance planétaire. Le stade a maintenant une autre vie à vivre, en tirant parti de sa modularité : celle de réunir aussi souvent que possible les foules amoureuses du sport et de la musique, avides de partager le plaisir du spectacle vivant, en compagnie d'autres, amis et inconnus, réunis l'espace d'un moment.

Aux abords immédiats du stade se déploie un vaste parvis minéral – habillé d'asphalte et de variétés de granit, serti de balises lumineuses incrustées dans le sol – relié directement au centre de Saint-Denis par une large passerelle. A moins de 50 mètres à l'est, un nouveau quartier, en continuité du parvis et en pente douce vers le canal, est prêt à sortir de terre. Au-delà des manifestations qu'il hébergera, le Stade de France sera un lieu de vie permanent, moteur du développement de La Plaine-Saint-Denis. Fin prêt dans les délais annoncés, le Stade de France a été inauguré le 28 janvier 1998 par le match France-Espagne, précédé par une fête de lumière (ci-contre). Page suivante, le Stade de France vu de Paris.

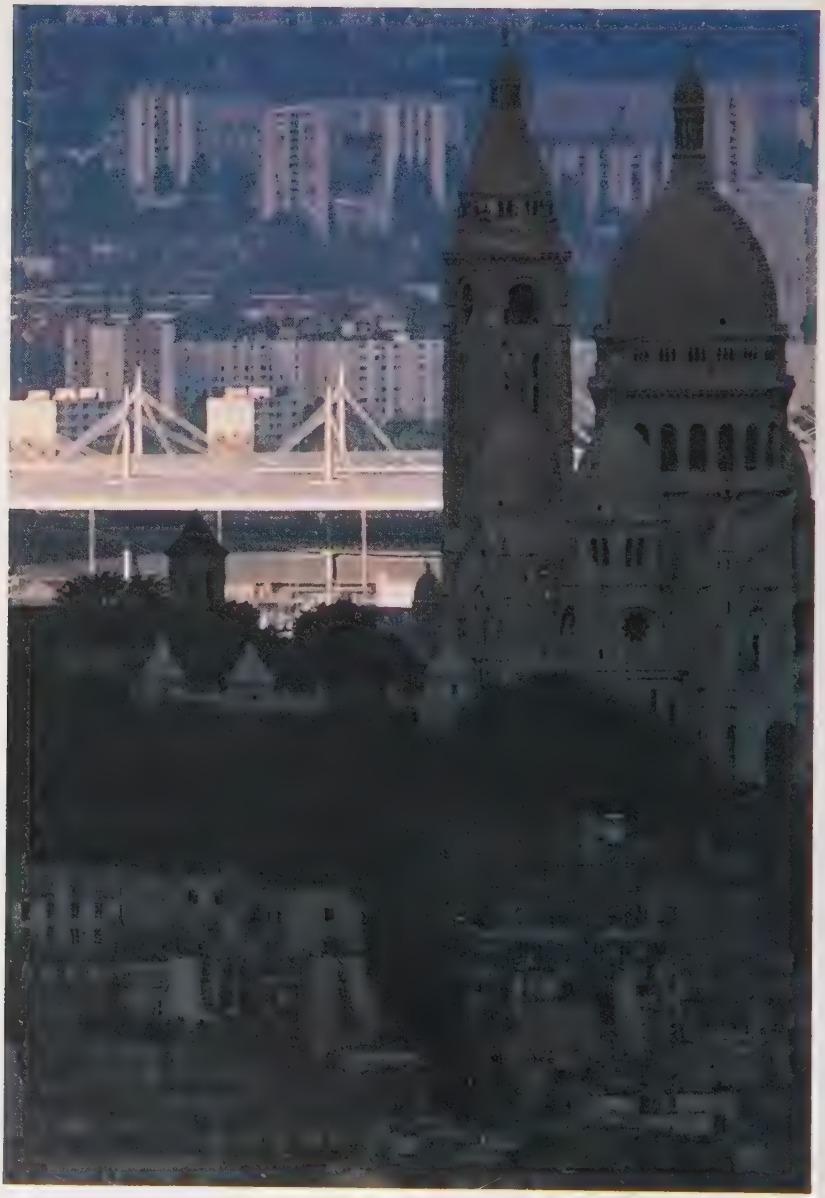

TÉMOIGNAGES ET DOCUMENTS

"Le stade idéal, c'est le Grand Stade, évidemment."

Michel Platini

Paris et les Jeux de 1924

L'organisation des jeux Olympiques à Paris en 1924 connut bien des péripéties. Ces extraits du rapport officiel établi par le Comité olympique français, relatent nombre d'épisodes qui permettent d'y voir une véritable répétition générale des préparatifs de la Coupe du monde 1998.

Le débat s'ouvre en 1922 sur le choix du site :

LE DEBAT OLYMPIQUE DE 1922

LE CONSEIL MUNICIPAL HÉSITE ENTRE :

les terrains du Polygone de Vincennes,
— de la Porte Dorée,
— du Parc des Princes,
— d'Issy-les-Moulineaux,
— de Bagatelle
et le Stade Pershing.

COLOMBES ET LA COURNEUVE SONT ÉCARTÉS

Les journalistes y vont de leur humour...
«Ce n'est pas aux jeux Olympiques que les sportifs français feront leurs plus belles performances. C'est avant, dans les matchs avec les politiciens.»

... et de leurs vers de mirliton

«L'Olympique Galère»

Plaignez, Sportifs, l'on vous en prie,
Ceux qui souffrent pour la Patrie!
Et, sachez-le, en vérité,
Parmi ceux qu'il faut qu'on admire
Sont ces Messieurs – faut-il le dire? –
De l'Olympique Comité!...

C'est qu'un problème ardu se pose :
Compliqué à très haute dose
Telle une étrange équation;
De quoi les rendre tous malades!
Où auront lieu les Olympiades?...
Eh! parbleu, «That is the question!...»

Car plus d'une ville rivale
Pour détrôner la capitale
S'impose d'onéreux efforts;
Colombes, Auteuil et Vincennes
S'érigent en Cités-Mécènes!...
A qui la Palme d'or des Sports?...

«Ah! quelle affaire! Quelle Affaire!»
Clament ces bons messieurs «Que faire?
Et comment nous sortir de là?
Nous voguons de folle manière,
Et notre sportive galère
Tombe de Charybde en Scylla!»

Avant même que le choix du terrain soit arrêté, le comité exécutif des Jeux de la VIII^e^ Olympiade lance un concours d'architecture sur invitations, «destiné aux architectes qui s'étaient dans le passé tout particulièrement intéressés à la construction des stades». Il s'agissait de concevoir un stade athlétique pour 100 000 spectateurs, ainsi que divers aménagements périphériques.
«Les résultats du concours furent remarquables; ils avaient eu celui, non seulement de provoquer des Stades aux lignes neuves, hardies, ingénieuses, mais des dispositifs techniques extrêmement précieux pour une bonne organisation et la satisfaction des spectateurs.

Les projets furent exposés publiquement, d'abord dans les locaux du Grand Palais, puis dans une des salles de l'Ecole des Beaux-Arts.»

C'est Louis Faure-Dujarric qui remporte la compétition, le 3 février 1922. Mais le Comité n'a pas le premier sou pour le réaliser, et doit admettre que «tous ces travaux allaient malheureusement être rendus inutiles».
C'est alors que, le 10 avril, le Racing Club de France propose «d'aménager le Stade olympique, moyennant une somme forfaitaire de 4 millions de francs».
Par convention, le Racing Club fournira donc le terrain de son stade existant à Colombes, construira l'ensemble des installations, et recevra 50 % sur les recettes réalisées par le Comité à l'occasion des jeux Olympiques, avec la garantie que ces sommes atteindront 4 millions de francs.
En échange, au-delà d'une certaine somme encaissée, le Racing Club de France rétrocéderait au Comité pour ses Fédérations sportives un droit d'exploitation du Domaine sportif de Colombes.
C'est à l'architecte déjà primé pour le concours, Louis Faure-Dujarric, membre du Racing, et ancien sportif, qu'est confié le chantier.

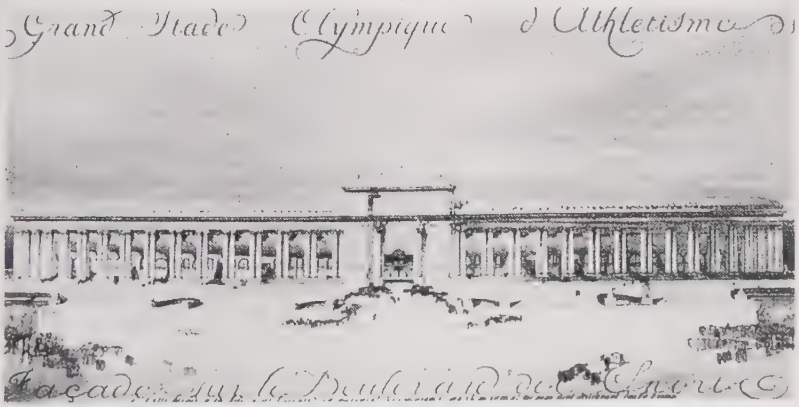

Projet de M. Louis Faure-Dujarric, classé premier. Vue extérieure du Grand Stade.

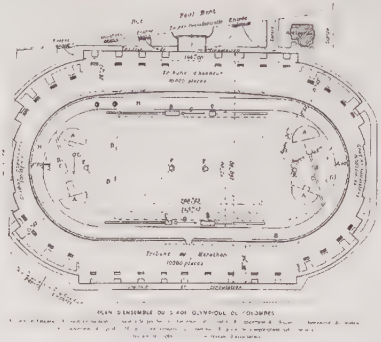

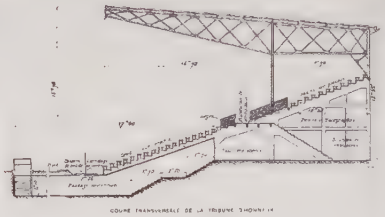

Le stade de Colombes, tel qu'il fut finalement construit par L. Faure-Dujarric. A gauche, le plan d'ensemble; à droite, la tribune d'honneur.

Le stade comportera 60 000 places, dont 20 000 assises et couvertes et 40 000 debout et découvertes.
Les moyens d'accès et le problème de la circulation sont soigneusement étudiés, qu'il s'agisse des accès par voie ferrée, par route ou par voie fluviale. La Compagnie des Chemins de fer de l'Etat lance un ambitieux projet de construction de nouvelle gare avec quai d'embarquement et de débarquement, pour lequel elle demande au Comité une participation de 1 million de francs. Mais il faut revenir à des données plus raisonnables; finalement, une simple «halte» est érigée à 800 mètres à l'est du stade, sans aménagements spéciaux, mais permettant un écoulement rapide de la foule.
Les lignes de tramways sont dédoublées, prolongées, les routes réorganisées par le Service des Ponts et Chaussées, en prévoyant trois itinéraires, via la Porte Maillot, la Porte Champerret et la Porte Clichy. D'où d'importants travaux d'empierrement et de pavage. La police de la circulation prend les dispositions pour répondre à une lourde tâche :
«Les jeux Olympiques allaient concentrer sur quelques points de la région parisienne, à jour et heure fixes, des masses de 50 000 à 60 000 spectateurs,

La «gare olympique» de Colombes.

LES MOYENS DE TRANSPORT
ENTRE
PARIS ET COLOMBES

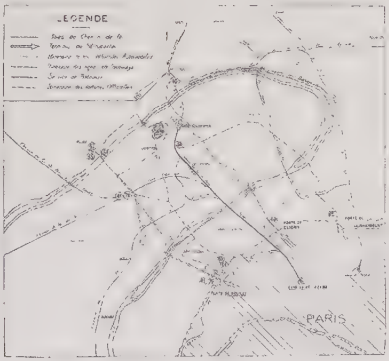

accourant de toutes parts à un même rendez-vous, et se levant d'un seul mouvement pour le départ au coup de sifflet final de l'arbitre.»

A coup de sens uniques (une procédure encore rare à l'époque) et de nombreux panneaux indicateurs, le résultat est à ce point satifaisant que M. Guichard, le directeur de la police municipale, peut écrire :
«On peut estimer que la Préfecture de police a utilisé, pour résoudre les difficultés toutes spéciales que lui apportaient les jeux Olympiques, les enseignements qu'elle avait tirés de la pratique de la circulation parisienne, et que cette circulation a profité, à son tour, des solutions ainsi éprouvées sur ce champ d'expérience.»

Le samedi 5 juillet 1924, la cérémonie d'ouverture fut «grandiose, digne de son objet, digne de Paris et de la France.»
«Il est trois heures. Le soleil est éclatant. Les étendards flottent à la brise légère. L'immense stade bleu et jaune, avec la carcasse de poutrelles de fer des deux tribunes qui, bordant le terrain, s'érigent l'une en face de l'autre, avec son colossal tableau d'affichage qui se dresse à l'une des extrémités de l'ellipse, avec ses pistes où les officiels sont à leur poste, le Stade frémit en attente d'un évènement qui, de longtemps, ne se reproduira à Paris.»

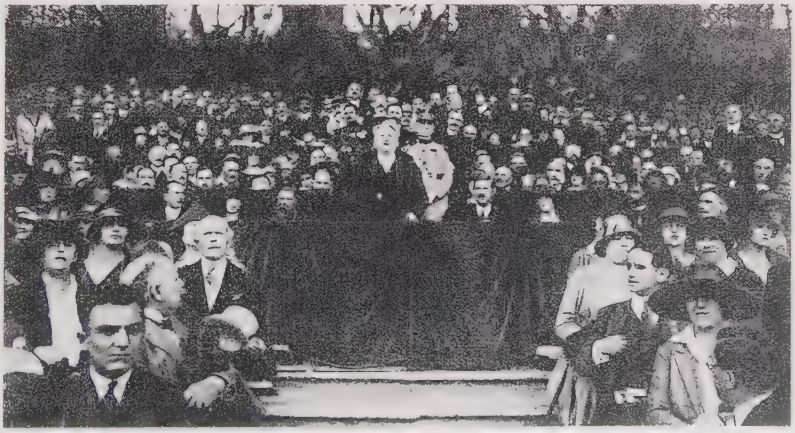

M. Gaston Doumergue, président de la République française, proclame l'ouverture des Jeux.

Le concours

Le choix d'un projet pour le Stade de France a fait l'objet d'un concours associant d'emblée équipes d'architectes et entreprises. Le jury n'a certes pas eu la tâche facile. Il a finalement proposé au choix du Premier ministre deux finalistes dont les partis architecturaux étaient nettement différents.

Esprit et tendance de l'équipe retenue

Michel Regembal, membre de l'équipe lauréate, rattache le stade à une tradition latine, qui met en valeur la forme conviviale de l'ellipse.

L'équipe d'architectes Macary-Zublena (réalisateurs, avec Pei, de l'aile Richelieu du Grand Louvre) et Regembal-Costantini veut participer de la grande tradition latine. Tant dans sa philosophie que dans son architecture. « Notre Grand Stade s'inscrit dans la lignée des Olympiades d'hiver de Lillehammer où le gigantisme avait dû le céder à une dimension plus humaine et chaleureuse du sport. Notre projet, quand bien même il apparaît moderne et novateur, n'est pas motivé par la quête du sensationnalisme technologique, avance

Les architectes lauréats (de gauche à droite) : Michel Regembal, Michel Macary, Aymeric Zublena et Claude Costantini.

Michel Regembal. En fait, nous considérons que l'ensemble, par son envergure, en imposera déjà suffisamment, aussi faut-il éviter la démesure et la lourdeur, d'où l'emploi très réduit du béton.

Elliptique, ce stade s'inspire du théâtre antique où chaque spectateur converge vers le terrain, cette forme assure la meilleure visibilité. Dans sa configuration de stade d'athlétisme, il épouse la courbe de la piste. Il poussera à la performance. Surtout, continue l'architecte, elle permet au spectateur de retrouver une certaine convivialité. Ce doit être un lieu de rencontre et de communion qui rassure afin que la famille, les enfants, en particulier, retrouvent le chemin du stade.»

La légèreté de la construction doit beaucoup au disque qui surplombe et survole l'arène. «Soutenue par vingt aiguilles d'acier distantes de 40 m les unes des autres, cette auréole flotte 43 m au-dessus de la pelouse et déborde vers la ville, couvrant ainsi le système d'accès au stade, En partie transparent, ce disque filtre et diffuse la lumière, évitant ainsi les problèmes d'ombre. Suspendu, il assure la ventilation, gérée dans la partie basse par la légère élévation de l'enceinte. En outre, le débord du disque, ajouté à un dispositif de déflecteurs, permettra de renvoyer le vent vers la toiture, supprimant ainsi les courants d'air inhérents à un stade ouvert.»

Sous ce disque, les gradins sont disposés en corolle mais se composent de deux étages distincts, séparés par un belvédère, à mi-hauteur. «La partie intérieure comporte 40000 places accessibles de plain-pied, Les premiers rangs des spectateurs sont distants de huit à quinze mètres de la ligne de touche. L'accès au belvédère est assuré par vingt grands escaliers, lesquels desservent les 40000 places de la partie supérieure.

La mutation du stade de football-rugby à celui d'athlétisme s'opérera en une seule journée. «La partie basse, construite sur un système de vérins, permettra à la première couronne de gradins, soit 15000 places, de se rétracter et de se loger sous les tribunes. Cette procédure correspond à un déplacement de treize mètres. Ainsi transformée, le stade d'athlétisme contiendra 65000 places.»

Ce Grand Stade jouera aussi la carte de la polyvalence. Il pourra accueillir divers spectacles, non seulement dans son enceinte, mais aussi sur le parvis extérieur. Les grands escaliers feraient alors office de gradins, habillées par des jeux de lumière appropriés, les aiguilles d'acier en aluminium pourraient alors épouser le ton du spectacle. Avec des écrans géants installés à hauteur du belvédère, ce stade est aussi potentiellement un formidable outil scénographique.

«Loin d'un instrument occasionnel, ce stade entend s'ouvrir et s'intégrer à la ville, apparaître comme un monument vivant et moderne de la ville, inscrit sur le parcours du touriste. Notre Grand Stade entend optimaliser le site magnifique de Saint-Denis dans lequel il s'intègre parfaitement. Orienté de telle manière que la présence de l'eau et les vues vers le canal soient sauvegardées, il dialogue avec le quartier.»

«Grand Stade : les deux finalistes»
in *Le Figaro*, 8 août 1994

Un face-à-face

Une confrontation des deux équipes finalistes : questions de forme, de modularité, d'ouverture pour l'une ; question de proximité, de polyvalence, de rite pour l'autre.

Les valeurs de l'olympisme pour Michel Macary et Aymeric Zublena

Pourquoi avoir encore dessiné un stade ovale ?

AYMERIC ZUBLENA : Avec Regembal et Constantini, on a conçu ce stade pour le sport du XXIe siècle qui célébrera le retour aux valeurs de l'olympisme. La forme oblongue en est la traduction architecturale, ouverte et pacifiée. La couronne de 80000 places se développe avec élégance sur 900 mètres. Enfouie, la structure ne surgit qu'à 30 mètres du sol, survolée par un toit en forme d'ellipse qui flotte au-dessus du stade. La forme de l'arène, permet aux regards de converger vers le centre. Les spectateurs ne sont pas assis en rang d'oignons, et surtout, il n'y a pas de ségrégation entre les tribunes. L'ellipse permet de disposer le plus grand nombre de spectateurs dans les tribunes est-ouest, le meilleur emplacement.

Dans le projet de Nouvel, le déplacement des tribunes ne permet-il pas une plus grande proximité entre les supporters et les joueurs ?

MICHEL MACARY : Entre les deux projets, la distance gradins/ligne de touche varie de 8 à 14 mètres. Le débat porte sur 6 mètres. Restons sérieux. Inversement, quand Nouvel recule ses tribunes pour les rencontres d'athlétisme, les places proches des coins seront très loin de la piste.
AYMERIC ZUBLENA : Le vrai débat n'est pas entre un stade rectangulaire et moderne, et un stade oblong et traditionnel. C'est simpliste. L'Angleterre a construit des stades rectangulaires depuis le XIXe siècle. Comme le programme l'impose, notre stade est modulable. Pour passer du foot à l'athlétisme, 25000 places de gradins se retirent sous les tribunes hautes ; c'est plus que l'ensemble du stade Charléty.
MICHEL MACARY : La performance technologique réside dans l'architecture du stade et pas dans des mécanismes de translation de gradins. Elle est dans sa couronne elliptique, quatre hectares suspendus à 20 mâts avec un porte-à-faux de 70 mètres au-dessus des gradins et un débord de 24 mètres sur le parvis. [...]

Selon M. Braouezec, « une forme rectangulaire préfigure une façade de rue ». Votre stade est-il une soucoupe volante posée sur un no man's land ?

AYMERIC ZUBLENA : on ne va pas réduire l'urbanisme au rectangle. Notre façade est vivante, ouverte et basse (30 mètres). Celle de Nouvel, qui fait 200 mètres de long sur 42 mètres de haut, avec des parkings de quatre niveaux en vis-à-vis, ne renvoie à une vue traditionnelle que vue d'avion. Les bâtiments du quartier seront d'une douzaine de mètres de haut, quel est le meilleur rapport pour l'insertion urbaine du futur stade : 12 à 30 ou à 42 ? [...]

« Un lieu qui permette de remplir tous les rites » pour Jean Nouvel

Vous proposez un stade à géométrie variable. Est-ce bien utile ?

Pour le football, il est essentiel d'avoir une grande proximité entre le spectateur/supporter et le joueur/acteur. C'est également vrai pour le rugby. En athlétisme, par contre, le stade doit être agrandi. De 17 mètres exactement. J'avais critiqué le programme qui aboutissait à faire une chose hybride entre un terrain de football et un stade d'athlétisme. La solution s'imposait donc

très logiquement : utiliser des éléments mobiles, pour rapprocher ou éloigner les spectateurs selon l'utilisation. L'hypothèse des jeux Olympiques est venue confirmer la nécessité de ce choix. Et une fois que l'on réfléchit à ces éléments modulables, on se rend compte que le stade peut servir à plein d'autres choses. Par exemple de salle pour un concert. On peut n'utiliser que la moitié du terrain de football avec des gradins pour seulement 20 000 spectateurs. Il est en effet hors de question que l'on puisse être dans un stade qui ne soit pas toujours plein.

Ce n'est quand même pas une salle couverte…

Il ne s'agissait pas de faire cela : les contraintes auraient été bien différentes. Il s'agit d'un stade ouvert que l'on peut couvrir si la météo l'exige. Quand les toitures sont ouvertes, l'ensoleillement est maximal, ce qui, pour la pelouse, est indispensable,

Vous bougez les toits, vous installez des décors de fleurs verticaux, vous couvrez le stade avec un portique géant sur roulettes et vous déplacez de 17 mètres 80 000 places en gradins : êtes-vous sûr que toutes les technologies que vous utilisez sont bien au point?

Commençons par le portique à roulettes. Vous allez dans n'importe quel port : c'est ce type d'équipement qui est utilisé pour décharger les navires et transporter sur le quai les conteneurs. Les toits mobiles sur les tribunes : aucun problème. Le mur de fleurs, ce sont des pots de fleurs qui permettent de composer des figures, les jardiniers municipaux ont l'habitude de ces réalisations. Quant au déplacement des gradins sur des surfaces en Téflon, faire bouger latéralement un ensemble de 60 000 tonnes avec cette technique n'est pas plus compliqué que de lever 600 tonnes. Il existe au Etats-Unis, à Denver (Colorado), un stade de 70 000 places qui fonctionne depuis dix-huit ans sur ce principe, à la satisfaction générale.

Certains sportifs ont critiqué la forme rectangulaire, estimant qu'un stade devait nécessairement avoir une forme ovale…

C'est hallucinant. La forme ovale, ou pour être plus exact oblongue, est liée à la présence d'une piste. Un match de foot ou de rugby est une scénographie qui nécessite une proximité totale entre spectateurs et joueurs autour d'un terrain rectangulaire. Chaque sport a ses rites, et pour qu'un lieu devienne mythique il faut qu'il permette de remplir tous les rites. La forme oblongue revient dans mon projet en configuration «athlétisme», avec les quatre angles abattus où viennent se loger quatre écrans géants.

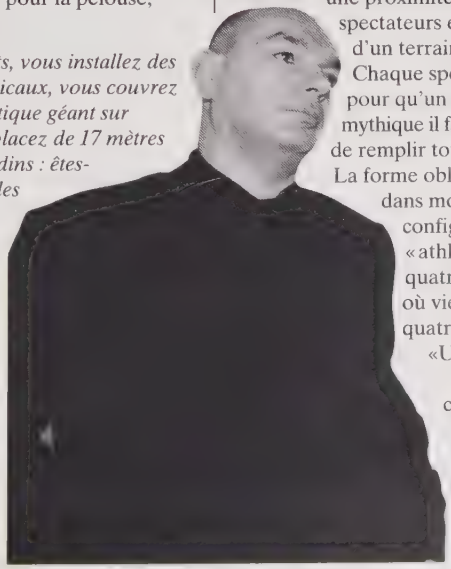

Jean Nouvel.

«Ultime face-à-face avant le grand choix», interviews de François Wenz-Dumas et Matthieu Ecoiffier in *Libération*, septembre 1994

Impressions de voyage

A la fin de l'année 1994, l'écrivain-journaliste Jean Rolin entreprend un voyage… à Paris et en proche banlieue. C'est ainsi qu'un mercredi 30 novembre il découvre une étendue immense et vide, le périmètre du futur Stade de France.

Mercredi 30 novembre

Ayant franchi le canal à hauteur de l'écluse, je remonte le long du quai en direction de l'échangeur, j'atteins le bâtiment de la DDE (Direction Département de l'Equipement) et, juste derrière, je repère au milieu d'une clôture grillagée, garnie de panneaux «chantier interdit au public», un trou assez spacieux pour permettre d'enfreindre confortablement cette interdiction. Au-delà de la clôture – au-delà du trou – s'étend une jungle suburbaine bien touffue, pleine d'oiseaux, pénétrable sans trop de difficulté, et au fond de laquelle une nouvelle clôture, en bois cette fois, également pourvue de trous, donne accès au périmètre du futur Grand Stade. Sitôt franchie cette seconde clôture, le paysage change du tout au tout : au sortir de la jungle, on se trouve face à une étendue immense et vide – non seulement vide d'hommes mais presque vide d'objets – sur laquelle règne en permanence une rumeur automobile, et plus irrégulièrement ferroviaire, émanant des autoroutes A 1 et A 86 et de la ligne B du RER, et dont le sol nu, boueux, raviné et damé par les chenilles des engins, troué d'excavations et marqué de loin en loin par un amas de buissons ou une ligne d'arbres ayant inexplicablement survécu au passage des bulldozers, évoque un champ de bataille, surtout lorsqu'il est baigné, comme aujourd'hui, d'une lumière pâle et laiteuse, une vraie lumière d'Austerlitz (il n'y manque que les cadavres, mais pas les corbeaux et les pies). Au milieu du champ de bataille, une brillante palissade d'aluminium, rehaussée sur son plus grand côté par une rangée d'arbres, délimite un espace approximativement rectangulaire correspondant à l'emplacement d'anciens gazomètres.

La plus grande partie de cet espace est occupée par une fosse, d'une dizaine de mètres de profondeur, d'où émergent, comme sur le chantier de fouilles de ce qui, à première vue, pourrait être une centrale nucléaire gallo-romaine, des fûts de colonnes tronqués et sept énormes socles de béton – cinq de section circulaire, deux de section octogonale –, couronnés pour trois d'entre eux par un enchevêtrement de poutrelles métalliques tordues et rouillées entremêlées de blocs de béton. Pour quitter le périmètre du Grand Stade sans emprunter le même chemin qu'à l'aller – règle de base dans l'accomplissement d'une infraction, si infime soit-elle –, j'avise un nouveau trou, ce n'est décidément pas ce qui manque, à peu près circulaire, et ménagé dans le mur qui sépare le terrain de la route longeant la berge du canal. Toujours le long de la berge, un peu plus loin, une ouverture – si régulière qu'à son sujet il ne convient plus de parler de trou – donne accès à un terrain vague couvert d'une végétation abondante dans laquelle sont nichées une tente et deux cabanes. Devant l'une des deux cabanes, un type, que je vois de dos, est en train de fendre du bois, et à côté de lui, un grand chien noir, que je vois de face, me regarde. Craignant que le chien ne m'attaque sans consulter son maître, je hèle ce dernier, il se retourne, et après que nous avons échangé deux ou trois banalités témoignant de notre bonne volonté réciproque, il m'invite à le rejoindre et à m'asseoir sur une chaise, un peu humide, posée là devant une table de camping. Le type n'est ni surpris ni intimidé par mon intrusion, à la fois parce qu'il est d'un naturel sociable et parce que, comme il m'en affranchit aussitôt, quantité de journalistes et même de télévisions ont fréquenté sa cabane depuis que la construction du Grand Stade est à l'ordre du jour. Il s'appelle Stéphane, il a fêté ses trente et un ans le 2 novembre, et cela fait cinq ans qu'il vit dans sa cabane sur le terrain du futur «Grand Stade». Quant au chien noir, c'est une chienne, et elle appartient à un couple de squatters relogés par l'assistante sociale dans un foyer où les chiens ne sont pas admis. [...] «Tous les soirs, avec la chienne, il fait au pas de gymnastique le tour complet de l'emprise du «Grand Stade» – le quai, l'avenue de Pressensé, l'avenue du Président-Wilson sous les pilotis de l'autoroute A 1 – ce qui représente une pincée de kilomètres. [...] S'excusant de l'aspect un peu négligé, désormais, de l'environnement immédiat de sa cabane, Stéphane souligne qu'«avant c'était toujours bien entretenu, j'avais même des toilettes à l'extérieur, impeccables, avec un enrouleur pour le PQ». «L'été, la cabane disparaissait entièrement sous les feuilles. Personne me voyait!» [...] «Avant ici, c'était le paradis! Il y avait de la végétation partout, et des oiseaux, et des lapins, même des renards! Un matin, j'en ai vu quatre!» Aujourd'hui, les travaux de déboisement, de terrassement, ont fait fuir au loin lapins et renards.

Jeudi 1er décembre

Il était convenu que je repasse voir Stéphane aujourd'hui dans la matinée. Mais lorsque, ayant franchi de nouveau le canal, sous l'échangeur, et suivi le long mur jusqu'à l'ouverture pratiquée par les squatters, je pénètre sur le terrain vague, la cabane est déserte, la porte est fermée par un cadenas, quatre chemises propres sèchent au vent sur un fil, une vieille panade flétrit dans une gamelle devant la niche du chien...

Jean Rolin,
Zones, Gallimard.

Un chantier titanesque

Le chantier du Stade de France ne se réduit pas à la construction de tribunes pour les spectateurs. Parmi les multiples travaux, la pose de la pelouse et le montage de la gigantesque toiture ont particulièrement retenu l'attention du public. Mais le chantier est aussi associé à diverses réalisations périphériques.

Un jardin sur l'A1

En 1962, l'autoroute A1 reliant Paris au nord de la France éventre l'avenue du Président-Wilson très arborée. C'est le début d'un long bras de fer entre les riverains et les pouvoirs publics. En 1981, le couvrement de l'autoroute est décidé par Charles Fiterman, alors ministre des Transports. Un projet qui sera ajourné pour de multiples raisons. Les habitants du quartier se regroupent en 1993 dans le Comité A1 pour faire pression. La décision d'implanter le Stade de France à Saint-Denis leur offre une opportunité rêvée. Le paysagiste Michel Corajoud, responsable du projet, en donne ici les grandes lignes.

Cet espace vert central n'aura pas un simple effet de couverture phonique, mais il jouera un «rôle de jardin», favorisant la promenade et la convivialité urbaine. En outre, les aménagements

La nouvelle gare de RER implantée à proximité immédiate du stade.

pourront être transformés dans le futur, en fonction des choix de la ville et des évolutions du quartier.

Ce lieu nouveau qui notamment assurera une liaison visuelle permanente de façade à façade, sera organisé de deux façons. Des pelouses, accessibles au public, seront plantées de petits arbres (bouleaux, érables, etc.). La surface sera d'environ 14650 m². Seront intercalées des aires construites avec des arbustes, des haies, dans lesquelles seront également installés des bancs. Ces aires s'étendront sur 16400 m². Des espaces de jeu seront également installés au niveau des écoles.

Les adolescents ne sont pas oubliés dans ce projet qui prévoit l'installation de « cages à jeu » dont le nom est particulièrement mal choisi il est vrai, mais qui signifie bien que l'on pourra y pratiquer foot ou hand en toute liberté, et sans gêne pour les voisins.

La dalle se situant au niveau des trottoirs actuels, la mise en place de terre nécessaire aux plantations, va élever la partie centrale de l'avenue à 60 cm au-dessus de la chaussée. On y accédera par des escalier et des pans inclinés. La terre végétale utilisée sera d'une grande qualité, pouvant accueillir de nombreuses essences. Les dispositifs d'arrosage seront enterrés dans le sol.

Renouant avec son histoire, l'avenue Wilson sera désormais plantée sur toute sa longueur de grands arbres, ils seront installés dans une fosse qui à défaut d'être très large s'étendra sans discontinuer sur toute la longueur. « On a mis beaucoup de soins dans le choix de la terre végétale, a affirmé le paysagiste, conférencier d'un soir, il faut qu'on réussisse cette idée d'avoir des grands arbres. »

Des arbres encore plus beaux, de forts conifères, marqueront les entrées du tunnel autoroutier, les deux extrémités permettant en effet une hauteur de terre plus importante. Les deux places minérales, de l'église et du marché, rythmeront également cette couverture paysagère. Bien évidemment, la circulation sera rétablie dans chaque sens, avec un stationnement le long du trottoir. Sur toute la longueur, les bords de la couverture pourraient être réservés aux cyclistes, et le centre aux piétons.

Gérald Rossi,
« Un jardin convivial »,
in *Le Journal de Saint-Denis*,
4-10 décembre 1996

Pas moins de deux gares RER

L'afflux des visiteurs du Stade imposait un aménagement des accès au site et notamment par les transports en commun dont les responsables du projet du Stade de France et la municipalité ont souligné le rôle essentiel. Parallèlement aux travaux réalisés sur les lignes RER, des aménagements des accès par la route ont été également menés. Le chantier du Stade de France est bien aussi hors du stade.

Le Stade de France sera desservi par deux stations de RER La Plaine-Saint-Denis/Aubervilliers pour la ligne B, et Stade-de-France/Saint-Denis pour la ligne D. La première est construite à 300 m d'une gare existante, alors que la seconde est entièrement nouvelle. « Déplacer et agrandir une gare est grisant, surtout à 800 m du stade, en maintenant la circulation des trains ! déclare Philippe Bouchereau, responsable des travaux pour la SNCF. Le chantier consiste à élargir à 14 m le plateau des quatre voies, pour permettre un fort débit de voyageurs revenant des matchs de football par le rail. »

La nouvelle gare du RER est donc composée de deux fois deux voies, dont

les altitudes sont homogénéisées de façon à obtenir deux quais centraux. La gare proprement dite est creusée sous les voies. Pour cela, des murs de soutènement ont été construits à l'abri de berlinoises, des deux côtés, sur 9 m de haut, et entre les deux séries de voies. Les ouvrages construits par la suite sont en béton clair (avec du ciment blanc) : l'estacade, pont « léger » à dix travées pour l'accès de la gare, les ponts qui portent les voies ferrées, et les rampes d'accès aux quais. Chaque quai repose sur pont métallique, et est revêtu de bois exotique et de verre. La gare est couverte par un ensemble métallique haubané qui ne compte aucun poteau porteur sur les quais. Il est mis en place à la grue par trames préfabriquées de 19 x 50 m, et suspendu à des mâts en acier galvanisé soutenant les caténaires.

La gare du RER, de taille plus modeste, prévoit une voie centrale de délestage, pour pouvoir laisser un train à quai. L'accès aux voies s'opère par des passerelles aériennes. Le bâtiment voyageurs est là encore suspendu, et la liaison piétonne avec l'autre gare passe par un parvis en forme de trapèze. Les haubans ainsi que l'habillage des gares par acier, bois et verrière rappellent la toiture du Stade de France.

« Les Travaux autour du Grand Stade de France », in *Le Moniteur des Travaux publics et du Bâtiment*, 13 septembre 1996

« Les yeux rivés sur la pelouse »

La qualité de la pelouse fait toute la qualité du stade a rappelé Michel Platini. Ce qui explique tous les soins apportés aux quelque 9000 mètres carrés de pelouse du Grand Stade.

Ce ne sont encore que de frêles et tendres pousses. Mais, lorsque s'ouvrira la Coupe du monde de football en juin 1998, l'herbe sera devenue drue et vigoureuse. Les experts le promettent, et Michel Platini veut s'en persuader. « Le monde entier, prévient-il, ne verra de la France qu'une image : ses pelouses. Nous sommes donc très attentifs à leur qualité. » L'ancien capitaine de l'équipe de France, aujourd'hui coprésident du Comité d'organisation du Mondial, sait mieux que personne que les stades de l'Hexagone – à commencer par le Parc des Princes – se sont souvent illustrés par la piètre tenue de leur tapis vert. Le revêtement du Stade de France devrait, en principe, mieux se comporter.

Le consortium en charge du grand chantier, à Saint-Denis, lui a affecté 0,5 % du budget total – évalué, pour l'instant, à 1,8 milliard de francs. Il s'est surtout entouré de spécialistes ès gazons, cultivateurs, techniciens du sport et chercheurs.

Le semis *in situ* étant impossible (la construction du stade ne sera achevée qu'à l'automne 1997), la future pelouse a été semée, cet été, dans une « gazonnière » proche de la forêt de Fontainebleau. Pour faire bonne mesure, près d'un milliard de graines ont été plantées sur 12 500 m², alors que le Stade de France n'en utilisera que 9 000.

La pose de la pelouse.

La « transplantation » interviendra en octobre 1997. Des pavés rectangulaires de gazon seront alors prélevés de la pépinière par une machine à découper, puis roulés sur eux-mêmes comme une vulgaire moquette et posés moins de vingt-quatre heures plus tard, dans l'enceinte de Saint-Denis.

Après avoir visité une quarantaine de stades européens et comparé les mérites respectifs des terres entièrement végétales (de moins en moins utilisées), semi-végétales (les plus fréquentes) ou minérales, l'équipe du Stade de France a opté pour un type de revêtement déjà largement répandu en Allemagne, en Suisse ou en Hollande. En France, seuls quelques modestes terrains de sport situés dans la région parisienne, à Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne) et au Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine), y ont eu recours.

Le gazon du Mondial est cultivé sur un substrat composé d'un mélange de roches volcaniques concassées et de sable de quartz enrichi de fertilisants non organiques. Selon les techniciens, ce support, très perméable en surface, draine mieux les eaux de pluie que les sols traditionnels. De surcroît, il permet aux racines de plonger jusqu'à près de 15 cm de profondeur, ce qui améliore très sensiblement la résistance du tapis végétal à l'arrachement.

Ces propriétés devraient être renforcées par le choix des graminées. Deux espèces, le ray-grass anglais et le pâturin des prés, ont été sélectionnées. « L'une et l'autre donnent un tapis dense et capable de "taller", c'est-à-dire de se régénérer rapidement, ce qui favorise une utilisation intensive », décrit Marc Ghesquière, responsable du Laboratoire d'amélioration des graminées

fourragères et à gazon de Lusignan (Vienne), dépendant de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA).

La pelouse de Saint-Denis, affirment ses concepteurs, pourra supporter sans dommages trois ou quatre matches par semaine. D'autant que la verrière qui recouvre les tribunes du Stade de France a été prévue pour laisser filtrer, même en hiver, la lumière nécessaire à sa croissance. Reste à savoir comment, sur le terrain, elle résistera aux outrages que lui feront subir les joueurs et aux débordements du ciel.

Pierre Le Hir,
« La pelouse du Stade de France devrait être plus résistante que les gazons traditionnels »,
in *Le Monde*,
20 septembre 1996

Un délai d'un an pour la pose du toit

Parmi les prouesses techniques et les travaux de titans rendus nécessaires pour la construction du Stade de France, la pose du toit remporte toutes les palmes.

Avec ses 90 m de long pour 25 m de large, le premier secteur du toit du Stade de France pèse 300 tonnes, autant qu'une rame de TGV ou qu'un Boeing 747.

Jeudi 22 août, la plus puissante grue du chantier de Saint-Denis, près de Paris, a déposé en douceur cette masse, portée à 350 tonnes par les apparaux de levage, sur quatre tours-étais provisoires. La décision de lancer cette opération spectaculaire a été prise le jour même à 14 heures. « C'est la météo qui commande », explique André Touzet, directeur des travaux concernant la toiture du stade au sein du GIE Stade Construction (Bouygues, Dumez, SGE). « Nous avions prévu de réaliser l'opération le vendredi matin, mais une dégradation du temps a été prévue pour la soirée, et nous avons donc décidé d'avancer l'heure du levage. » Initialement programmée pour la nuit de dimanche à lundi, l'opération avait été annulée en raison d'un problème de palonnier.

A 16 heures, tout est prêt. Le premier secteur du toit est placé au centre de l'espace qui accueillera la pelouse. L'énorme grue rouge dont la charge maximale atteint 2000 tonnes commence le levage. [...]

Pour éviter tout risque lors de la pose des secteurs, le vent ne doit pas dépasser

La pose des éléments de la toiture.

les 30 km/h. Lentement la charge, distante de 60 m de l'axe de la grue, monte jusqu'à 50 m d'altitude. Ensuite, la grue tourne de près d'un demi-tour pour mettre le secteur du toit à l'aplomb de son « aiguille ». [...]

«Des mouvements de 300 mm d'amplitude verticale et 100 mm d'amplitude horizontale entre les aiguilles et le toit sont prévus pour absorber les effets du vent et des variations de température », indique André Touzet. Le toit été calculé pour résister à des vents de 145 km/h encore jamais enregistrés dans les annales de la région parisienne. [...]

Pour l'instant, le premier secteur repose sur ses quatre tours-étais de 42 m de haut. Ces dernières seront retirées lorsque le secteur sera suspendu à ses haubans. Mais ce sont elles qui ajustent le positionnement du secteur, grâce à des doigts centreurs.
« L'opération réclame une grande précision », note André Touzet. Une fois déposée délicatement sur ses supports, la structure métallique n'a plus qu'à être solidement bridée.

Au total, la partie suspendue pèsera 13 000 tonnes, soit une fois et demie le poids de la tour Eiffel. Sa superficie de 6 hectares comprendra un hectare de verrière, et 454 projecteurs seront incorporés dans la structure pour fournir le niveau lumineux de 1 600 lux réclamé par la télévision haute définition. Si la météo le permet, l'ensemble devrait être fini dans un an.

Michel Alberganti,
« La pose du toit du Stade de France durera près d'un an »,
in *Le Monde*, 27 août 1996

Le stade du futur ?

On a sans doute jamais autant construit de stades dans le monde, alors que le sport de compétition est devenu un spectacle mondial et que la télévision rassemble un public sans commune mesure avec celui des stades, physiquement présent. Les nouvelles enceintes sportives récemment édifiées préfigurent une évolution profonde de leur conception.

Le Superdome à La Nouvelle-Orléans.

Quel stade pour l'an 2000 ?

Les stades ne sont plus ce qu'ils étaient, et s'adaptent à de nouvelles exigences de sécurité, de confort, de convivialité, de communication, de retransmissions télévisées , de commerce…

On peut partir d'une assertion de Michel Platini, glissée récemment lors de la première convention de l'European Stadium Managers Association (ESMA), une jeune association qui rassemble les managers des plus grands stades d'Europe au Parc des Princes.
« Le stade idéal, c'est le Grand Stade, évidemment », assurait le coprésident du prochain Mondial. Peut-être. Mais on peut aussi penser que le stade idéal n'existera jamais, parce qu'il est impossible de prévoir aujourd'hui les comportements sociaux de ceux qui le fréquenteront demain. Qui aurait imaginé, il y a vingt ans, que les stades français seraient obligatoirement équipés d'un système de vidéosurveillance à l'orée de la saison 96-97 ?

Pourtant, à l'aube du XXIe siècle, entre les recommandations de la Fédération internationale de foot et la diversification rendue nécessaire pour que l'entreprise « stade » devienne rentable, on peut imaginer ce que sera le théâtre sportivo-convivial de demain.

L'environnement

Temple d'une certaine forme de vie sociale, la vocation d'un stade est d'être dans la ville. Le manque de terrains intra-muros et la spéculation immobilière l'obligent pourtant de plus en plus à s'exiler en périphérie. Aux Etats-Unis, où la notion de centre-ville est inexistante, le gigantisme des espaces et la puissance des fonds privés permettent de bâtir où on le désire.

Ailleurs, les enceintes sportives sont souvent renvoyées dans les lointaines banlieues où elles peinent à s'humaniser. Ainsi, le stade de Bari, superbe ouvrage construit pour le Mondial de 1990, mais échoué au milieu d'un océan de parkings. Qu'en sera-t-il des alentours de la plaine du Cornillon où s'élèvera dans un peu plus de deux ans le Grand Stade de Saint-Denis ?

L'architecture intérieure

Carrée, à l'anglaise, ou elliptique, la forme importe peu. Une fois passé les grilles, avec des tickets infalsifiables, munis de codes barres qui permettent de calculer en temps réel le taux de remplissage des gradins, commence la « sectorisation » des cheminements internes. Pour éviter les frictions, les flux de population ne doivent plus se croiser. Chacun sa route : sportifs, VIP, médias, spectateurs lambda, supporters adverses. Sans oublier les circuits fournisseurs, détaillants, traiteurs et autres commerces. Restaurants, bars, agences bancaires, boutiques intégrées, le stade doit devenir une petite ville avec ses règles de circulation, ses sens interdits et ses zones de stationnement. Comme à Wembley, où l'on déambule dans des coursives qui font le tour du stade ; comme à Oslo, où la nouvelle enceinte renferme un gigantesque centre commercial.

On bannira les escaliers, trop dangereux en cas de panique, au profit de rampes d'accès, plus sécurisantes, accessibles aux handicapés et aux petits véhicules (sécurité, aide médicale, vente ambulante), des escalators et des ascenseurs (ce qu'a fait le Grand Stade de Saint-Denis).

Quant aux grillages et aux fosses que la Fifa aimerait voir supprimer, c'est évidemment impossible à l'heure actuelle. Plus facile, en revanche, de ne proposer que des places assises numérotées. « Avec la place simple ou le siège avec dossier », précise Jacques Grospeillet, directeur des équipements sportifs au CFO (Comité d'organisation de la coupe du monde). Bien qu'on ait vu des dossiers devenir projectiles aux mains de supporters : on attend avec impatience le siège à dossier inamovible.

Quand le spectateur devient client

Autre idée force : attirer et retenir le chaland bien au chaud. A l'américaine, « où l'on évalue d'abord les recettes annexes pour voir s'il est rentable de faire un terrain de jeu au milieu ». Reste que la culture européenne (foot + rugby) ne ressemble guère à celle de l'*Homo americanus*, capable de rester plus de quatre ou cinq heures à suivre une rencontre de base-ball ou de football local. Chez nous, un match c'est quatre-vingts (rugby) et quatre-vingt-dix minutes (foot), avec quinze minutes, voire cinq pour le rugby, de pause. « Durant le quart d'heure de la mi-temps, on fait 75 % de notre recette buvette », explique Lionel Dreksler, manager du Parc des Princes. Alors, pour rallonger cette plage de temps et la rentabilité, on envisage de placer des télévisions partout; ainsi, celui qui fait la queue pour un hot-dog ne fera pas demi-tour au coup de sifflet pour ne rien manquer du début de la seconde mi-temps ; on imagine même d'en mettre jusqu'à l'intérieur des toilettes pour que rien ne se perde.

Confort

La référence reste le stade Constant Van den Stock d'Anderlecht, dans la banlieue bruxelloise, même si pour Jacques Grospeillet, « c'est un terrain construit au milieu d'un restaurant ». Loges et

business seats autofinancés par le club y sont légion, « parce que les liens entre le football et le monde des affaires deviennent chaque jour plus étroits », comme le souligne Philippe Vercruysse, manager d'Anderlecht. Partout désormais, on soigne le client, on personnalise, on multiplie des prestations : « Lors d'un match de hockey aux Etats-Unis, une hôtesse est venue vers moi et m'a demandé ce que je désirais boire et manger, se souvient Lionel Dreksler. Elle a tapoté sur une petite machine portable, et dix minutes plus tard, on m'apportait ce que j'avais commandé. »

De l'importance de l'écran géant

Structure encore lourde et coûteuse, technologiquement perfectible, l'écran géant fait partie intégrante du stade de demain. Non pour repasser les ralentis des actions litigieuses, déontologiquement contestables par rapport au rôle de l'arbitre, mais pour capter l'attention avant, comme après les rencontres. Pour animer la partie, pour la pub. « On a observé, par exemple, que les moments de plus grande émotion, de plus grand pathos sont ceux pendant lesquels on mémorise le mieux les messages. Il faut envisager des associations émotion-communication en utilisant l'écran géant pour présenter des détails du match que l'œil ne parvient pas à saisir (expression des joueurs, mouvement des remplaçants, buts…), images associées à une marque ou à un logo », propose Giovanni Brasso, manager du Stadio Delle Alpi de Turin.

Toit et pelouse à tiroir

Nous voilà de plain-pied dans le grand combat rendu obligatoire par la diversification et recommandé par la Fifa : le stade de demain devrait pouvoir être couvert. Pour minimiser les risques de l'organisateur par rapport aux contingences météo. « Cela permet d'anticiper sur un risque de coproduction, si le stade s'est associé pour un concert, par exemple », précise Lionel Dreksler. En vingt minutes, le Skydome de Toronto se referme, et la tempête peut souffler à l'extérieur, bientôt le stade de Phœnix (Arizona) proposera en prime l'air conditionné. Pour ce qui est de la pelouse reste à trouver ce que Lionel Dreksler appelle « la pelouse canada dry, qui ressemblerait à s'y méprendre à nos rectangles d'herbe, répondrait aux exigences des sportifs mais permettrait de diversifier sans dommage l'utilisation ». L'herbe est fragile, et si l'on sait la remplacer très vite, le procédé est fort coûteux.

Des cabinets d'ingénieurs et d'architectes travaillent déjà sur des sols mobiles et interchangeables (pelouse, parquet, surfaces synthétiques) pour multiplier les possibilités d'événement. […]

Quel public demain ?

Aujourd'hui encore, le sport spectacle attire les foules. En sera-t-il toujours ainsi ? On a beaucoup parlé en Italie du football d'après-demain : stades minuscules (2 000 places), télévisions omniprésentes et public qui ne se déplacerait plus. De son fauteuil, avec la télévision payante, le supporter choisirait son match et le regarderait en direct de chez lui. Et l'on imagine des joueurs évoluant devant des spectateurs virtuels, mannequins ou bustes de carton-pâte posés sur les sièges, tandis qu'un préposé lancerait des bandes enregistrées en fonction des actions, des fautes ou des buts pour motiver les acteurs. Le cauchemar du manager.

Rémy Fière,
« Voyage dans le meilleur des stades »,
in *Libération*, 9 octobre 1995

Le Skydome de Toronto.

L'exemple américain

Aux Etats-Unis, le sport est devenu un spectacle qui réclame des théâtres adaptés. Au pays de la télévision omnipotente, les supporters n'ont toujours pas abandonné leurs réflexes de base ! Non seulement le parc des enceintes sportives américain ne connaît aucun équivalent de par le monde, mais il est constamment remis au goût du jour et profite d'une fréquentation à nulle autre pareille.

De Seattle à Miami, de Boston à San Diego, on recense près de deux cent cinquante stades répondant aux critères internationaux. Ensemble, ils peuvent satisfaire près de 7 millions de spectateurs. La qualité des infrastructures, les parfaites conditions d'accueil, l'excellence des voies d'accès ont grandement contribué pérenniser au fil des générations le culte des ballparks. Se rendre au stade – le dimanche après-midi le plus souvent, en famille généralement – relève aux Etats-Unis, du rite immuable. [...]

En 1975, La Nouvelle Orléans fêta l'ouverture du Superdome et Detroit celle du Silverdome. Grâce à la maîtrise de nouveaux matériaux (le fibre de verre en particulier), les architectes américains s'obstinèrent dans cette voie. Le stade américain moderne sera entièrement couvert ou ne le sera pas. Ni le soleil ni la neige ne pourront plus contrarier l'exploitation de complexes appelés à rentabiliser leurs installations douze mois sur douze. Seattle (Kingdome), Syracuse (Carrierdome), Minneapolis (Metrodome), Indianapolis (Hoosierdome) rivalisèrent tour à tour d'audace.

Le mariage des meilleurs qualités d'accueil, de confort, de visibilité et d'information demeure l'obsession des entrepreneurs américains. Les projets d'Atlanta (Giorgiadome) ou de San Antonio (Almodome) vont dans ce sens, mais de toutes les enceintes jamais élevées en Amérique du Nord, le Skydome de Toronto représente le plus parfait exemple de ce que peut être, de ce que doit être un stade moderne. La résidence des Blue Jays (récent vainqueur des World Series) ne laisse pas d'impressionner. Doté d'une couverture rétractable qui peut s'ouvrir et se refermer en l'espace de 20 minutes seulement, ce bijou revendique 60 000 places confortables, le plus long bar du monde (500 mètres) et un hôtel intégré dont 70 suites (à 1 000 dollars la nuit) qui donnent directement sur le champ de jeu. Qui dit mieux ?

Benoît Heimermann,
« Grands Stades, Etats-Unis, le confort avant tout », in *Equipe Magazine*,
20 novembre 1993

LES GRANDS ACTEURS DU STADE DE FRANCE

La construction du Stade de France résulte du croisement de plusieurs logiques représentées par diverses institutions : logique publique de l'Etat qui entend contrôler la situation, logique privée d'un concessionnaire soucieux de rentabiliser ses investissements, logique locale des partenaires du développement des environs de la ville de Saint-Denis.

1. Le concédant

L'Etat
Il est représenté par la Délégation interministérielle à l'organisation de la Coupe du monde de football (DICOM), mise en place en 1993. Rattachée aux services du Premier ministre et placée sous l'autorité du ministre délégué à la Jeunesse et aux Sports, la DICOM est chargée de coordonner l'action de l'ensemble des services de l'Etat concernés par l'organisation de la Coupe du monde 1998.

Son délégué est Noël de Saint-Pulgent.

L'autorité de contrôle
Pendant la phase de construction du Stade de France, la DICOM, assistée de la SANEM (société d'économie mixte), assure la mission de contrôle, laquelle reviendra ensuite au ministère de la Jeunesse et des Sports, pendant la phase d'exploitation.

Le comité de suivi
Il se compose de cinq ministères :
– le ministère de l'Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire;
– le ministère de l'Economie;
– le ministère du Budget;
– le ministère de l'Equipement,
des Transports et du Tourisme;
– le ministère de la Jeunesse
et des Sports.

2. Le concessionnaire

La société concessionnaire : Consortium Stade de France
Le Consortium, entité informelle constituée dès 1990 par les groupes Bouygues, Lyonnaise des Eaux et Générale des Eaux avant même la désignation de la France comme pays organisateur de la Coupe du monde 1998, est depuis le 27 décembre 1994 une société anonyme dont les actionnaires sont les groupes Bouygues, GTM-Entrepose et SGE qui détiennent chacun 33,33 % des 150 MF de capital social.

Son président est Pierre Parisot et son directeur général Gaëtan Desruelles. Son comité de direction (composé de représentants des trois actionnaires) se réunit une fois par semaine pour déterminer les axes stratégiques et arrêter les grandes décisions.

Sa mission est de concevoir (avec les architectes), construire, financer et exploiter le Stade de France, pendant trente ans à partir de la signature du contrat de concession (29 avril 1995). C'est cette structure qui portera la concession jusqu'en 2024. Son action, qui s'inscrit dans le cadre d'une délégation de service public régie par un cahier des charges précis, va donc bien au-delà de la seule construction de l'infrastructure.

Le Consortium Stade de France est avant tout une entreprise de services vendant un produit de divertissement lié aux sports et aux spectacles, dont le chiffre d'affaires annuel prévisionnel sera d'environ 350 MF en année courante. Ses recettes proviendront essentiellement de trois activités : la location du stade aux organisateurs de manifestations sportives et d'événements, la commercialisation des espaces publicitaires, et la location des produits de prestige aux entreprises pour leurs opérations de relations publiques ou de motivation interne (148 loges VIP : « Les Terrasses », et 6 000 sièges « Premier »). Des recettes complémentaires proviendront de l'exploitation des espaces d'animation permanente (restaurants, bars, commerces…), de l'activité congrès-séminaires et des 6 000 places de parking. Par ailleurs, dans certains cas, en fonction des accords passés avec les organisateurs de manifestations, le Stade de France recevra une partie des recettes de la billetterie.

Le Consortium Stade de France emploiera une quarantaine de permanents auxquels s'ajouteront 50 personnes employées par les divers sous-traitants à temps complet. Il fera travailler 500 à 2 000 vacataires selon l'importance des manifestations.

La maîtrise d'ouvrage déléguée
Les actionnaires du Consortium ont constitué un Groupement d'intérêt économique pour assurer

les missions de conception du projet, de gestion et de coordination des architectes et des bureaux d'études. Cette entité, appelée le GIE Stade Projet (aujourd'hui intégrée au Consortium), est dirigée par Jean-François Andréoli.

Les constructeurs
Les trois constructeurs du Stade de France – Bouygues, Campenon Bernard-SGE, Dumez-GTM – sont regroupés au sein d'un Groupement d'intérêt économique : le GIE Stade Construction. Celui-ci assure la réalisation de l'ouvrage pour un prix forfaitaire et dans un délai déterminé (mise en service de l'ouvrage au plus tard le 31 janvier 1998).

Le GIE Stade Construction, sous l'autorité du Consortium, est dirigé par Gilbert Battigello.

Les architectes
L'ampleur du projet a conduit quatre architectes à se regrouper : Michel Macary et Aymeric Zublena d'un côté, Michel Regembal et Claude Costantini de l'autre. Leur équipe sur le Stade de France est montée jusqu'à 50 personnes à certains moments. Parmi les références du cabinet Macary-Zublena, on trouve : le Carrousel du Louvre (associé à I. M. Pei), le futur siège social de TDF et le futur hôpital Georges-Pompidou. Le cabinet Regembal-Costantini compte parmi ses références : la construction de la nouvelle école de la Légion d'Honneur à Saint-Denis, le Centre musical de la Goutte-d'Or à Paris, la Cité judiciaire de Dijon et l'hôtel des impôts d'Aix-en-Provence.

3. La SANEM

La SANEM (Société anonyme nationale d'économie mixte), créée en 1994, est une société dont le capital est détenu par l'Etat (51 %), la Ville de Saint-Denis (5 %), le Conseil général de Seine-Saint-Denis (5 %), EDF (5 %), GDF (5 %), et des partenaires privés : la Caisse des dépôts et consignations (26 %), la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (2 %) et la Société centrale pour l'équipement du territoire (1 %).

Sa mission est d'effectuer le suivi et le contrôle des travaux du Stade de France pour le compte de l'Etat mais surtout d'assurer l'aménagement du quartier du Stade : la zone d'aménagement concerté du Cornillon Nord (27 hectares), à savoir, en amont, sa viabilisation, et en aval, sa commercialisation (commerces, bureaux, logements).

Présidée par Jacques Perrilliat jusqu'en novembre 1996, son président est depuis cette date Noël Chamboduc de Saint-Pulgent (également délégué interministériel à l'organisation de la Coupe du monde). Jacques Perrilliat demeure administrateur et président d'honneur.

4. La ville de Saint-Denis

La ville de Saint-Denis (95 000 habitants, haut lieu de la France médiévale et centre industriel majeur jusqu'au milieu du XX[e] siècle) a été choisie le 19 octobre 1993 pour accueillir le Stade de France, clé de voûte de l'organisation du Mondial 1998. Son député-maire, Patrick Braouezec, est coprésident du Comité régional d'organisation de la Coupe du monde 1998 avec Jean-Claude Bras, président du district de football de Seine-Saint-Denis. La municipalité a défini une stratégie de développement économique et social et une politique de communication autour de l'implantation du Stade de France à Saint-Denis.

Dossier de presse du Stade de France

LES CHIFFRES CLÉS DU STADE DE FRANCE

Le plus grand stade de France se distingue d'abord par sa capacité : 80 000 spectateurs. Tout le reste en découle : les dimensions colossales, les performances techniques, les surfaces d'équipements et le coût final…

Les études et le chantier

- 31 mois de travaux (y compris phase d'étude);
- 250 MF d'études;
- 40 000 plans.

- Coût total de réalisation du Stade de France : 2,6 milliards de francs h.t., dont 1,9 milliard de francs h.t. de travaux répartis en : 800 MF de gros œuvre, 300 MF de couverture, 800 MF de corps d'état secondaires (équipements, éclairage, ventilation, sonorisation, habillage, sièges, pelouse etc.).

- 800 000 m^3 de terrassements; (250 000 m^3 conservés pour les remblais);
- 500 000 m^2 de coffrages (35 000 m^2 par mois);
- 600 pieux de fondation à 15 mètres de profondeur;
- 180 000 m^3 de béton (jusqu'à 1 000 m^3 coulés certains jours);
- 37 km de gradins préfabriqués;
- 54 mégastructures pour les tribunes supérieures;
- 1 km de poutre de couronnement;
- 10 000 tonnes d'acier dans le béton;
- 32 000 tonnes d'acier consommées au total sous différentes formes;

- 1 500 personnes sur le chantier en pointe (dont 300 en encadrement);
- 1 million d'heures de travail en gros œuvre;
- 15 grues à tour en pointe.

Les dimensions

Longueur et largeur (depuis le haut des gradins) : 270 m et 230 m.
Longueur et largeur (depuis la toiture) : 320 m et 280 m.
Hauteur : 35 m (le toit par rapport au parvis), 46 m (par rapport à la pelouse).
Grand diamètre : 274 m.
Petit diamètre : 234 m.

Poids total évalué à 500 000 tonnes (un pétrolier géant !).

Superficie totale : 17 hectares (dont 4 pour l'esplanade).
Surface hors œuvre nette : 70 000 m^2.
360 000 m^2 de planchers + 40 000 m^2 de gradins
Surface couverte : 130 000 m^2 dont 35 000 m^2 chauffés.
Surface de la couverture : 6 ha (dont 1 ha de verrière).
Hauteur de la couverture (par rapport au chemin de ronde) : 4 m à l'Est et à l'Ouest, 11 m au Nord et au Sud.

18 aiguilles en acier de 1,6 m de diamètre pour soutenir le toit.

Voie de desserte intérieure : 800 m de long.
18 escaliers monumentaux de 70 marches.
Pente des gradins : 18 à 35 degrés.
Les premiers gradins sont à moins de 15 m de la ligne de touche, les loges à 44 m et le dernier rang des gradins supérieurs à 85 m.

45 000 places sont situées à moins de 60 m des lignes de touche.

Surface de la pelouse : 9 000 m^2 (119 m x 75 m).

Les principaux équipements

- 4 parkings d'une capacité totale de 6 000 places;
- 120 portillons d'accès;
- 148 loges privatives (« Terrasses ») de 12 à 28 places (2 600 places au total);
- 6 000 sièges « Premier » associés à des salons de réception groupés;
- 1 100 places réservées aux handicapés moteurs;

- 3 restaurants dont un panoramique de 160 places;
- un Auditorium de 250 places;
- un Chorum (salle polyvalente) de 2 000 m^2 scindables en 4 parties;
- 8 000 m^2 de surfaces d'exposition, congrès, séminaires;
- 4 000 m^2 d'espaces commerciaux;
- 2 000 m^2 de bureaux;
- 17 boutiques, 50 kiosques, 43 bars buvettes (600 m de comptoirs);
- 670 cabines de W-C;
- 1 200 m^2 de surface de vestiaires;

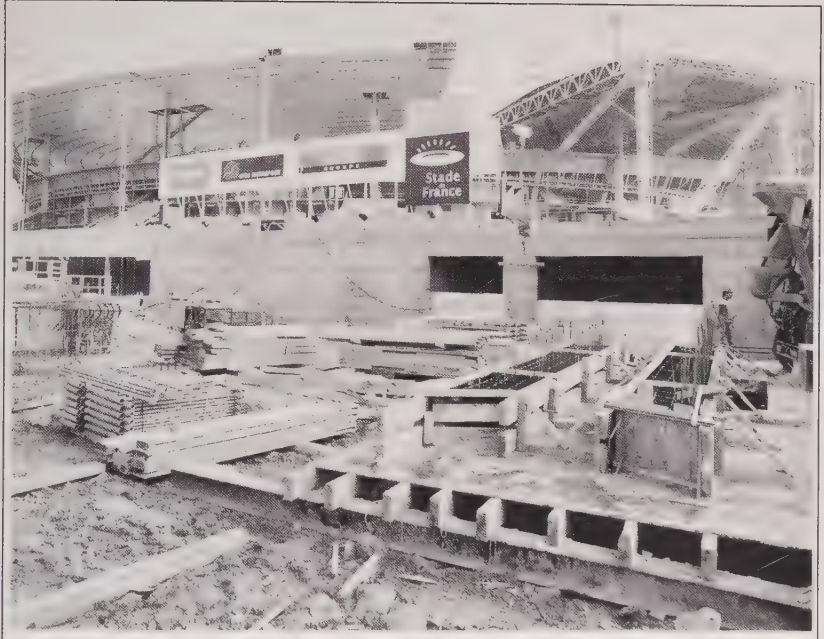

– 880 places en tribune de presse (version de base), 2 450 places (pendant la Coupe du monde);
– un centre médical principal et 12 antennes;

– 2 écrans géants dans les virages;

– 36 ascenseurs et un monte-voitures (pour le Chorum).

L'exploitation

Exploitation prévisionnelle (en année courante – avec un club résident) :

Chiffre d'affaires	350 MF	
– Produits de prestige (loges, sièges «Premier»)	167 MF	48 %
– Espaces publicitaires	70 MF	20 %
– Location et intéressement à la billetterie	51 MF	15 %
– Autres recettes (congrès, partenariat, restauration…)	62 MF	17 %
Résultat brut d'exploitation :	138 MF	

Prévision annuelle de spectateurs : 1 750 000.

Capacité du Stade

80 000 places en version football/rugby;

75 000 en version jeux Olympiques/athlétisme;

105 000 en version spectacles (capacité nominale théorique);

(75 000 pour un grand concert avec implantation de la scène dans un virage, 30 000 pour des manifestations de sport-spectacle en version « théâtre antique », 18 000 pour un concert en version « théâtre antique »).

Dossier de presse
du Stade de France
mise à jour mars 1998

BIBLIOGRAPHIE

Hors les études très spécialisées, il existe un ouvrage remarquable, indispensable, qui entreprend la synthèse historique du stade : il n'est malheureusement disponible qu'en allemand.
- Franz-Joachim Verspohl, *Stadionbauten von der Antike bis zur Gegenwart, Regie und Selbsterfahrung der Massen*, Giessen, Anabas, 1976.

Trois livres importants sont consacrés au Stade de France.
- Frédérique de Gravelaine, *Le Stade de France*, Le Moniteur, 1997.
- Michel Regembal, *Le Stade*, Editions Binome, 1997.
- Christian Dardennes, *Le Stade de France, dessins de chantiers*, Société d'éditions régionales, collection «Grands Travaux», 1997.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

COUVERTURE

1er plat Dessin du projet gagnant.
Vue de la pelouse du Stade de France.
Dos Vue du terrain du Parc des Princes.
2e plat Vue du Stade de France, janvier 1998.

OUVERTURE

1-9 Vues du Stade de France.
11 L'ellipse du Stade de France et la basilique de Saint-Denis en arrière-plan.

CHAPITRE I

12 Les arènes romaines, fresque provenant de Pompéi. Musée national d'Archéologie, Naples.
13 Autel de marbre d'Olympie qui porte la flamme olympique.
14 La barrière d'Olympie tirée de la description de Pausanias, gravure.
14-15 Vue du Colisée à Rome, gravure.
15 Louis-Joseph Duc, Le Colisée, état restauré, 1829. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, Paris.
16g Arènes de Ronda, Espagne.
16d Théâtre du Cygne à Londres où jouait Shakespeare, dessin, 1596. British Council.
17h Hippodrome du pont de l'Alma par Leroux et Lantrac, 1878.
17b Vue générale de la Fédération française prise à vol d'oiseau au-dessus de Chaillot, gravure de Le François, 1790.
18 Footballers en Angleterre, gravure, début XXe siècle.
18-19h Vue du stade d'Athènes construit pour les premiers jeux Olympiques de 1896 par Anastasio Metaxas, photographie mise en couleur.
19d Le roi Edouard VII inaugure les jeux Olympiques de Londres, 1908.
20h Projet pour le stade Soldiers Field à Chicago, vers 1930.
20b Memorial Coliseum de Los Angeles.
20-21 Le stade de Wembley à Londres.
21d Programme de la finale de la Coupe de football de Wembley, 1924. Collection Peter Jackson.
22h Maquette du Deutsches Stadion de Nuremberg.
22b Vue du stade communal de Florence dessiné par Pier Luigi Nervi, 1932.
23 Stade de la cité universitaire de Rome ou Foro Mussolini, construit en 1927-1932 par l'architecte Enrico del Debbio.
24h Affiche des jeux Olympiques de Berlin, 1936. Collection Laget.
24b Cérémonie d'ouverture des jeux Olympiques de Berlin, 1936.
24-25h Vue du Reichssportfeld lors des jeux Olympiques de Berlin, 1936.
25b Adolf Hitler à l'ouverture des jeux Olympiques de Berlin, 1936.
26 Jeux Olympiques de Berlin, 1936, dessin de Hans Lista pour le *Berliner Illustrierte Zeitung*.
27 Le dirigeable Hindenburg survolant le Reichssportfeld lors de l'ouverture des jeux Olympiques de Berlin, 1936. Library of Congress, Washington.
28h Vue du Stadio Flaminio à Rome construit par l'architecte Pier Luigi Nervi.
28b Chantier du stade d'Old Trafford à Manchester, mars 1965.
29 Cérémonie d'ouverture des jeux Olympiques de Munich, 1972.
30h Stade Maracaña

à Rio de Janeiro.
30b L'Astrodome de Houston en 1965.
31h Catastrophe du stade de Heysel à Bruxelles, couverture du *Point*, 3-9 juin 1985.
31b Catastrophe du stade de Furiani en Corse, mai 1992.

CHAPITRE II

32 Affiche de la Coupe du monde de 1938.
33 Supporters brésiliens lors de la finale Brésil/Italie de la Coupe du monde de New York, le 18 juillet 1994.
34 Athlètes italiens au stade Pershing lors des Olympiades de 1919, gravure d'Achille Beltrame, in *La Domenica del Corriere*, 1919.
35h Cérémonie d'ouverture des jeux Olympiques de 1924 au stade de Colombes.
35m Affiche pour les jeux Olympiques de Paris 1924.
35b Le président Lebrun lors de la finale de la Coupe du monde de football, le 19 juin 1938.
36 Projet de Parc olympique national dans le bois de Vincennes par Auguste Perret, 1943, dessin sur calque. Archives de l'Institut français d'architecture.
37 Projet de grand stade par Robert Mallet-Stevens pour l'Exposition universelle de 1937. Centre Georges-Pompidou, Paris.
38hg André Malraux dans les annés 1960.
38hd Maquette du projet lauréat de grand stade par Henry Bernard, février 1965.
38b Vue aérienne du Parc des Princes.
39 Transformation du terrain de football du Parc des Princes en terrain de rugby, janvier 1994.
40h Titre extrait de *L'Unité*, 10 octobre 1986.
40m Nelson Paillou lors des premiers jeux de l'Avenir à la Cipale, 1985.
40b Portrait de Jacques Perrilliat.
41 Entrevue de Michel Rocard et Jean Glavany en 1989.
42 Plan du projet de grand stade olympique à Nanterre, le 31 octobre 1992.
43 Maquette du projet de grand stade olympique à Nanterre, le 31 octobre 1992.
44 Projet de grand stade à Melun-Sénart par Dominique Perrault, Claude Ferret et Obata, 1993.
44-45 Projet de grand stade à Melun-Sénart par Denis Valode et Jean Pistre, 1993
46-47 Emplacement du futur Stade de France à Saint-Denis, septembre 1993.
47hd Ancien gazomètre du Cornillon à Saint-Denis.
48b Patrick Braouezec, maire de Saint-Denis, devant le projet du Stade, le 29 septembre 1993.
48-49h Projet de couverture de l'autoroute A1 par la ville de Saint-Denis.
49 Carte de situation du Stade de France, infographie Nicolas Poussin.
50 Projet de stade par Chaix et Morel (avec GTM-Entrepose).
51 Projet de stade par Vasconi-Ibos-Vitart (avec Bouygues-Dumez-SGE).
52-53h Projet de stade par Chemetov-Huidobro-Ferrier-Gazeau-Mimram (avec Bouygues-Dumez-SGE).
52-53m Projet de stade par Andreu et Hammoutène (avec Fougerolles-Citra).
52-53b Projet de stade par Architecture Studio-Valode et Pistre (avec Bouygues-Dumez-SGE).
54-55 Maquettes du projet de Jean Nouvel, Emmanuel Cattani et Hok Sport, 1994.
56b Maquette du projet gagnant conçu par Michel Macary, Aymeric Zublena, Michel Regembal et Claude Costantini, 1994.
56-57h Profil du projet Macary-Zublena-Regembal-Costantini.
57 Escalier monumental du projet Macary-Zublena-Regembal-Costantini.
58 Michel Macary et Aymeric Zublena devant l'emplacement du futur Stade de France, le 7 septembre 1994.
59h Présentation de la maquette du Stade de France par Claude Costantini, Michel Regembal, Michèle Alliot-Marie, Aymeric Zublena et Michel Macary, le 5 octobre 1994.
59b Maquette montrant le Stade de France au sein du Grand Projet urbain de Saint-Denis.

CHAPITRE III

60 Inauguration du Stade de France, le 28 janvier 1998.
61 Pose de la première pierre par Fernand Sastre et Michel Platini, le 6 septembre 1995.
62 Début du chantier du Stade, fin 1995.
62-63h Ouvriers sur le chantier du Stade, février 1996.
64 Chantier du Stade, aquarelle de Regembal.
64-65b Construction des escaliers monumentaux.
65 Vue des tribunes inférieures démontables.

66-67 Stade de France : vue générale, tribunes mobiles, coupes est et ouest, infographies de Jean Chalit.
68 Restaurant panoramique du Stade de France.
68-69h et 69d Loges du Stade.
69b Ecran géant du Stade.
70 Troisième montage du toit, septembre 1996.
70/71 Montage du toit, octobre 1996.
71g Charpente métallique du toit, avril 1997.
71d Mât et haubans de la toiture.
72-73 Pose des joints de la verrière du toit, avril 1997.
73d Habillage du passage d'un pilier à travers le toit, août 1997.
74-75 Toiture du Stadede France avec, à l'arrière-plan, la basilique de Saint-Denis.
76 Match d'inauguration du Stade de France, janvier 1998.
77h Nouvelle gare RER La Plaine-Stade de France conçue par les architectes Duthilleul-Maillard-Tricaud, 1998.
77b Vue aérienne du Stade de France.
78 Inauguration du Stade France, le 28 janvier 1998.
78-79 Fête de la lumière lors de l'inauguration du Stade France, le 28 janvier 1998.
79 Inauguration du Stade France, le 28 janvier 1998.
80 Le Stade de France vu de Paris.

TÉMOIGNAGES ET DOCUMENTS

81 Le Stade de France à la tombée du jour, janvier 1998.
82h Choix du site difficile pour les jeux Olympiques de 1924. Extrait d'articles de presse.
82b Les jeux Olympiques de 1924 s'affichent jusque sur les paquets de cigarettes.
83 Projet de Grand Stade de Louis Faure-Dujarric, lauréat du concours de 1924.
84hg Plan d'ensemble du stade de Colombes construit pour les Jeux de 1924.
84hd Vue en coupe de la tribune d'honneur du stade de Colombes.
84b La «gare olympique» de Colombes.
85h Les accès au stade de Colombes, 1924.
85b Le président Doumergue proclame ouverts les Jeux de 1924.
86 Les architectes du Stade de France Michel Regembal, Michel Macary, Aymeric Zublena et Claude Costantini, le 26 janvier 1998.
89 Conférence de presse de Jean Nouvel, le 10 janvier 1995.
92 Nouvelle gare RER La Plaine-Stade de France conçue par les architectes Duthilleul-Maillard-Tricaud, 1998.
94-95 Pose de la pelouse du Stade de France.
96 Le chantier du Stade de France, pose de la toiture.
97 Vue aérienne du Stade au moment de la pose de la toiture, le 29 décembre 1996.
98 Le stade Superdome de La Nouvelle-Orléans dans les années 1970.
101 Vue du Skydome de Toronto.
103 Troisième levage du toit, le 24 septembre 1996.
105 Chantier du Stade de France.

INDEX

A

Allemagne 20.
Alliot-Marie, Michèle *59*.
Amphithéâtre 14, 16.
Angleterre 18, 28.
Arena (de Milan) 17.
Arles (amphithéâtre d') 15.

B

Balladur, Edouard 44, 45, 58.
Barcelone 40.
Bastia (effondrement d'une tribune provisoire) 31, *31*.
Bath 16.
Bérégovoy, Pierre 44.
Bernard, Henri 38, *38*.
Berthelot, Marcelin 45.
Bévières, Léopold 34.
Bouygues (Entreprise) 50.
Bradford (incendie du stade de) 31.
Braouezec, Patrick *48*, 49.
Bulter, Rémi 77.

C

Caisse des dépôts et consignations *58*.
«Cathédrale de lumière» 76.
Cerdan, Marcel 37.
Cergy-Pontoise 43.
Chirac, Jacques 39, 40, 41.
Circus Maximus (Rome) 14.
Cirque 14, 16, 17, *20*.
Colisée (de Rome) 15, *15*.
Colombes 41, 83, *84*.
Comité français d'organisation de la Coupe du Monde *61*.

Comité international olympique 39.
Comité national olympique et sportif français (CNOSF) 34, 40, *40*, 42, 43.
Comité olympique français 82.
Commission européenne *63*.
Concession (traité de) 59.
Concorde (place de la) 16.
Concours architectural 34, 37, 48.
Corajoud, Michel 78, 92.
Costantini, Claude *59*, *86*.
Coubertin (baron Pierre de) 19.
Coupe du monde de football :
- de 1930 (création de la) *33;*
- de 1938 34, *35;*
- de 1966 *28;*
- de 1998 33, 40, *41*, 42, 48, 82;
- de 1992 42.
Couverture de l'autoroute A1 *48*, 59, 78.

D

Debbio, Enrico Del 23.
Délégation interministérielle à la Coupe du monde de football 50.
Delphes 14.
Dépollution 59, *63*.
Doumergues, Gaston *85*.
Duc, Louis *15*.
Dumez (Entreprise) 50.

E

Edouard VII *19*.
El Djem (amphithéâtre de) 15.
Equipes :
- Andreu et Hammoutène avec Fougerolles-Citra *53*;
- Architecture Studio Valode et Pistre avec Bouygues-Dumez-SGE *53*;
- Chaix et Morel avec l'entreprise GTM-Entrepose *51*;
- Chemetov-Huidobro-Ferrier-Gazeau-Mimram avec Bouygues-Dumez-SGE *53*;
- Jean Nouvel-Emmanuel Cattani/HOK Sports et Dragages et Travaux Publics 53, 55;
- Michel Macary-Aymeric Zublena-Michel Regembal-Claude Costantini et le consortium Bouygues-Dumez-SGE 53, 58.
Etats-Unis 20, *20*.
Exposition internationale de 1937 *37*.

F

Faure-Dujarric, Louis 34, 83, *83*, *84*.
Fédération (fête de la, au Champ de Mars) 16, *17*.
Fédération internationale de football Association (FIFA) 30, 41, 44.
Ferret, Claude *45*.
Fiterman, Charles 92.
Football Association 18.
Football League 18.
Fournier, Jean-Jacques *44*.
Frei, Otto 29.

G

Gazomètres *47*.
Glavany, Jean 41, *41*, *44*.
Gonesse 43.
Gradins mobiles 31.
Grand Projet Urbain de La Plaine-Saint-Denis 58.
Greber, Jacques *37*.
Grèce (antique) 14.
Groupe Eiffage 50.
GTM 50.

H

Heysel (tragédie du) 31, *31*.
Hillborough (désastre de) 31.
Hippodamos 93, 78.
Hippodrome 14, 17.
Hippodrome de l'Alma 17, *17*.
Hitler *22*, 23, *25*.
Hooligans *31*.

I

Inauguration du Stade de France 78, *79*.
Intégration urbaine du stade 49, 77.
Issy-les-Moulineaux (champ de manœuvres d') 36.

J

Jeux Interalliés (1919) 34, 34.
Jeux olympiques (candidature de Paris en 1983-84) 39, 40, *40*.
Jeux olympiques :
- d'Athènes en 1896 18, *19;*
- de Paris en 1924 82;
- de Barcelone en 1986 40;
- de Berlin en 1936 24, *25;*
- de Londres en 1908 *19;*
- de Londres en 1948 *25;*
- de Los Angeles en 1929 21;
- de Münich en 1972 *29;*
- de Paris en 1924 34, *34;*
- de Rome en 1960 28.
Juppé, Alain, *61*.

L

Lagrange, Léo 36.
Le Corbusier 36.
Le Cornillon (Saint-Denis) 44, 45, *47*.
Lebrun, Albert *35*.
Lissitzki, El 21.

M

Macary, Michel *58*, *59*, *86*, 88.
Maison de la Radio 37, *37*.
Mallet-Stevens, Robert 36, *36*.
Malraux, André 38, *38*.
March, Werner 24.
Marne-la-Vallée 42, 45.
Massy 43.
Match France-Espagne *76*, 78, *79*.
Melun-Sénart 43, *44*, *45*.
Metaxas, Anastasio *19*.
Mimram, Marc 77.
Mitterrand, François 39.
Montesson 36, 42.
Montsouris (parc) 36.
Moulin, Jean 37.
Mussolini, Roberto

(ou Duce) 23.

N

Nanterre 43, *43*, 44.
Nervi, Pier Luigi 22, 28.
Nîmes (amphithéâtre de) 15, 16.
Nouvel, Jean 58, 88, *89*.

O

Obata *45*.
Olympie (autel de marbre d') *13*.
Olympie 14, *14*.
Olympique (flamme) *13*.

P

Paillou, Nelson 40, *40*.
Paris-Saint-Germain (équipe de football) *49*.
Pasqua, Charles 43, 44.
Passy (colline de) 36, *37*.
Pausanias *14*.
Pelouse *55*, 69, 71, 76, *76*.
Perrault, Dominique *45*.
Perrilliat, Jacques 41, *41*, 42, 44, 53.
Perret, Auguste 36, *36*.
Pingusson, Georges-Henri *37*.
Pistre, Jean *45*.
Places assises 28, 29, 31, 38, 40, 50.
Plan urbain de La Plaine-Saint-Denis *48*.
Platini, Michel 53, *61*, 81, 94.
Pôle commercial 77.
Pompéi *13*.
Pose de la première pierre 61, *61*.
Projet d'aménagement urbain 50, 51.
Projet Macary-Zublena-Regembal et Costantini *57*, 58.
Projet Nouvel- Cattani *55*, 58.
Projet Vasconi-Ibos-Vitart avec Bouygues-Dumez-SGE *51*.
Puteaux, 36.

R

Racing Club de France 34, 83.
Regembal, Michel *59*, 86, *86*.
Rocard, Michel 41, *41*, 43.
Rolin, Jean 90.
Ronda 16, *16*.
Rosny-sous-Bois 44.
Rosny/Noisy-le-sec 44.
Rotival, M. *37*.

S

Saint-Denis (basilique de) *73*.
Saint-Denis (canal de) *47*.
Saint-Denis (site du Cornillon) 44, 45, *47*.
Saint-Quentin-en-Yvelines 43.
Sanem *58*.
Sastre, Fernand *61*.
Schweitzer, Otto Ernst 21.
Sécurité 31, *31*, 66.
SGE 50.
Shakespeare (théâtre de) 16, *16*.
Speer, Albert 23.
Stades :
- Astrodome (Houston, Etats-Unis) *30*, 31;
- communal de Florence 22, *22*, 28;
- d'Old Trafford de Manchester 28, *28*, 52;
-de Charléty (Paris) 67;
- de Colombes (stade Yves-du-Manoir) 34, *34*, 35, 36, 39;
- de Dortmund (Allemagne) 21;
- de l'Ajax d'Amsterdam 30;
- de Nuremberg (Allemagne) 21;
- de Stockholm 19;
- de Turin 19, 22;
- de Vienne 22;
- de Wembley (Londres) 21, *21;*
- Deutsches Stadion (Nuremberg) *22*, 23;
- du Heysel (Bruxelles, Belgique) *31;*
- du Parc des Princes (reconstruit en 1968-72) 38, 39, *39*, *49;*
- Foro Mussolini à Rome 23, *23;*
- Furiani (Bastia) 31, *31;*
- Maracana (Rio de Janeiro) *30;*
- Memorial Coliseum de Los Angeles *20*, 21;
- olympique de Londres 19, *19;*
- olympique de Münich 29, *29;*
- Pershing (bois de Vincennes) 34, *34*, 36, 37, 39;
- Reichssportfeld de Berlin 24, *25;*
- Skydome de Toronto 30, *100*;
- Soldiers Field (Chicago) *20;*
- Stadio Flaminio de Rome 28, *28;*
- Superdome de La Nouvelle-Orléans, Etats-Unis) 31, 98;
- Vélodrome du Parc des Princes 35, *35*, 36, 38.
Stade modulable 51, 66.
Stade plurifonctionnel *50*, *68*.

T

Taillibert, Roger 38.
Toiture *19*, *21*.
Toiture du Stade de France *53*, *55*, *57*, 58, 63, *70*, *73*, 69, 70, *70*, 71, *73*, 76, 96, *97*.
«Trame verte» 51, 78.
Trembla, 41.
Tremblay-en-France, Le 43.
Tribunes mobiles *55*, 58, 63, *65*, *67*.
Tribunes couvertes *18*, 28, *28*, 29, *29*, *37*, 40, 52.

V - Z

Valode, Denis *45*.
Vérone (amphithéâtre de) 15.
Vestiaires 18, *67*, 68.
Vigneux-sur-Seine 43.
Vincennes (bois de) 34, 36, 37, 38, *38*, 40, *40*, 41, 42, 43.
Vincennes (projet de Parc national olympique au bois de) 36, *36*.

Zublena, Aymeric *58*, *59*, *86*, 88.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

AFP 40b. AFP/Jan Levy 33. AKG 18-19h. Ambassade du Canada, section tourisme 101. Archipresse/Franck Eustache/Duthilleul-Maillard-Tricaud 1998 77h, 92. Archive Photos 14-15, 16d, 20-21, 22b, 28b. Archive Photos/Everett 30b. Archive Photos/Russel Thompson 98. Archives Gallimard 14, 17h, 17b. Archives nationales/Institut français d'architecture, Paris 36. BPK, Berlin 24-25h. Centre Georges-Pompidou, Paris © ADAGP 1998 37. Jean Chalit 66-67. Jean-Louis Charmet 26. Coll. part. 22h, 28h, 38hd. Coll. Peter Jackson 21d. Coll. Laget 24h. Dagli-Orti 12, 23, 34. Da Silva 1er plat de couverture. DDE, Saint-Denis 48-49h. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, Paris 15. Edimedia 27. D. R. 82h, 82b, 83, 84hg, 84hd, 84b, 85h, 85b. Explorer/O. Arnoux et N. Petotot 16g. Explorer/Mary Evans 19d. © Gallimard Jeunesse 49. Gamma/D. Simon 41. Gamma/Ch. Vioujard 40m. Gaston © ADAGP 1998 54-55. Gaz de France/Roma Dupré 47hd. Graphix Images/Augusto Da Silva 1-9, 76, 81. Keystone 24b, 35b, 38hg. Kharbine/Tapabor 25b, 35m. Label Image/Philippe Clatot 59b, 64-65b, 65, 70-71, 71g, 72-73, 73d, 78-79, 94-95, 104-105. Magnum/René Burri 20b. Magnum/Raymond Depardon 29. Photothèque Perrin 31h, 32. Presse Sport 30h. Michel Regembal © ADAGP 1998 64. Roger-Viollet 13. Roger-Viollet/Harlingue 20h. Selva/Tapabor 18. Sipa Press/Job 48b. Studio Tronca/Daniel Quentin 68-69h, 69d. Sygma 42, 43, 80. Sygma/Jean-Pierre Amet 39. Sygma/Annebicque Dos de couverture, 11, 60, 62, 68, 69b, 97. Sygma/Maher Attar 78. Sygma/Philippe Caron 4e plat de couverture, 58, 86. Sygma/Ph. Eranian 62-63h. Sygma/Y. Forestier 56b, 70, 74-75, 77b, 96. Sygma/Daniel Giry 59h. Sygma/L'Illustration. 35h. Sygma/Pascal Le Segretain 46-47, 89. Sygma/Thierry Orban 79. Sygma/Pascal Parrot 31b. Sygma/J.-B. Vernier 61. Sygma/Ch. Zachariasen 71d. Temps Sport/J.-Y. Ruszniewski 38b. © ADAGP 1998 © Dominique Perrault, Claude Ferret et Obata, 1993 44h. © Andreu et Hammoutène, 1994 52-53m. © Architecture Studio-Valode et Pistre 52-53b. © Chaix et Morel, 1994 50. © Chemetov-Huidobro-Ferrier-Gazeau-Mimram, 1994 52-53h. © Denis Valode et Jean Pistre, 1993 44-45b. © Vasconi-Ibos-Vitart, 1994 51. © ADAGP 1998 pour les photographies, dessins et maquettes du Stade de France.

REMERCIEMENTS

L'auteur remercie les architectes du Stade de France, et en particulier Michel Regembal, ainsi que Jacques Perrilliat, Noël de Saint-Pulgent, Jean-Claude Bordigoni, Pierre Parisot, Eric de Branche. Les Editions Gallimard adressent leurs remerciements à Gritti Haumont, à Stéphanie Husson, ainsi qu'à Anne Grenier, responsable de la communication du Racing Club de France.

ÉDITION ET FABRICATION

Découvertes Gallimard
Direction Pierre Marchand et Elisabeth de Farcy.
Graphisme Alain Gouessant.
Fabrication Claude Cinquin.
Promotion & Presse Valérie Tolstoï.
Les Stades en gloire
Edition Elisabeth Le Meur, Julie Wood (Témoignages et Documents).
Maquette Valentina Lepore (Corpus), Dominique Guillaumin (Témoignages et Documents).
Iconographie Elisabeth Le Meur et Any-Claude Médioni.
Lecture-correction Catherine Lévine et Jocelyne Marziou.
Photogravure Arc-en-Ciel.

Table des matières

I L'INVENTION DU STADE

14 Le stade antique
16 Un lieu de spectacles
18 Le renouveau olympique
20 Le sport moderne
22 Stades idéologiques
24 Les Jeux de Berlin en 1936
26 L'Allemagne à l'heure olympique
28 La conquête du confort
30 Le stade remis en cause

II UN GRAND STADE À PARIS

34 Les Jeux à Paris
36 Vers un stade de 100 000 places
38 Le Parc des Princes
40 La Coupe du monde de football
42 Quel site choisir ?
44 Melun-Sénart ou Saint-Denis ?
46 Le site du Cornillon
48 Saint-Denis, aux portes de Paris
50 Vers un stade polyvalent
52 Une compétition serrée
54 Les finalistes
58 Le projet lauréat

III LA NAISSANCE D'UN GÉANT

62 L'installation sur le site
64 Les tribunes
66 Anatomie du Stade de France
68 Des espaces conviviaux
70 Une toiture aérienne
72 Sur le toit du stade
76 Un monument moderne
78 Le stade en fête

TÉMOIGNAGES ET DOCUMENTS

82 Les jeux Olympiques de 1924
86 Le concours
90 Impressions de voyage
92 Un chantier titanesque
98 Le stade du futur
102 Les grands acteurs du Stade de France
104 Les chiffres clés du Stade de France
106 Table des illustrations
108 Index
111 Crédits photographiques

1/ L'Egypte oubliée • 2/ Les baleines • 3/ La saga de l'espace • 4/ Picasso • 5/ Le Mont-Blanc • 6/ La Longue Marche • 7/ Goya • 8/ La Vendée déchirée • 9/ Verdi • 10/ Galilée • 11/ Esclaves et négriers • 12/ Alexandre Dumas • 13/ Les Vikings • 14/ Les Peaux-Rouges • 15/ Le défi des pôles • 16/ Pompéi • 17/ Van Gogh • 18/ Malraux • 19/ Les fossiles • 20/ Les Mayas • 21/ Sur des mers inconnues • 22/ Mahomet • 23/ Montaigne • 24/ L'écriture • 25/ Vers l'Ouest • 26/ Le ciel • 27/ Alexandre le Grand • 28/ Le Mont-Saint-Michel • 29/ Brésil, épopée métisse• 30/ Les galères • 31/ L'homme réparé • 32/ Le sang • 33/ Les Aztèques • 34/ La fièvre de l'or • 35/ Le cinématographe •36/ Degas • 37/ Les Incas • 38/ L'île de Pâques • 39/ Wagner • 40/ L'Amazone • 41/ Mozart • 42/ A vos plumes, citoyens ! • 43/ La Bounty • 44/ Rodin • 45/ Pirates et flibustiers • 46/ David • 47/ Les architectes de la liberté • 48/ La révolution des savants• 49/ Gauguin •50/ Gandhi • 51/ Berlioz • 52/ Comment la terre • 53/ Marco Polo • 54/ Villa, Zapata et le Mexique en feu • 55/ Cézanne • 56/ La Rome antique •57/ Les sorcières • 58/ Le siècle de Louis XIV • 59/ Le triomphe des arcs • 60/ Mémoires du Louvre • 61/ Versailles • 62/ La tour Eiffel • 63/ Les Gallo-Romains • 64/ Angkor • 65/ Voltaire • 66/ Rousseau • 67/ Le langage des signes • 68/ Carpeaux • 69/ Les dinosaures • 70/ Chopin • 71/ Bagnes et forçats • 72/ La presse • 73/ Velázquez • 74/ Des guerres de Religion à la Fronde • 75/ Les paquebots • 76/ Rembrandt • 77/ Les temples de l'opéra • 78/ Dans la nuit des abysses • 79/ Freud • 80/ La Renaissance • 81/ Le Tour de France • 82/ Les sports américains • 83/ Le football • 84/ La Grèce antique • 85/ La Nouvelle-Calédonie • 86/ Naissance de la Grèce • 87/ Le chef d'orchestre • 88/ La Bibliothèque nationale • 89/ Les Etrusques • 90/ William Penn et les quakers • 91/ Newton • 92/ La grenouille • 93/ Les éléphants • 94/ Le faucon • 95/ Le rêve cistercien • 96/ Champollion • 97/ De l'Indochine au Viêt-Nam • 98/ Le Néolithique • 99/ Le Japon • 100/ L'Encyclopédie • 101/ De Gaulle • 102/ Rimbaud • 103/ La Gaule retrouvée • 104/ Byzance • 105/ Le chat • 106/ Beethoven • 107/ L'escrime • 108/ Seurat • 109/Les surréalistes • 110/ Les missions jésuites • 111/ Le sel •112/ Le tennis •113/ Les volcans • 114/ L'épopée du jazz /1 • 115/ L'épopée du jazz /2 • 116/ Bach • 117/ Les sources du Nil • 118/ Les momies • 119/ Jules Verne • 120/ Christophe Colomb • 121/ Le fer • 122/ L'électricité • 123/ La poste • 124/ Les loups • 125/ Les abeilles • 126/ Shakespeare • 127/ Les sports d'hiver • 128/ Rollermania • 129/ Les Croisades • 130/ Les Scythes • 131/ Monet • 132/ Toulouse-Lautrec • 133/ Les jeux olympiques • 134/ Le cirque • 135/ Le carnaval • 136/ Guimard • 137/ Stendhal • 138/ La perspective • 139/ Le crime à l'écran • 140/ Hollywood • 141/ L'histoire au cinéma • 142/ Barcelone • 143/ L'Afrique du Sud • 144/ La tauromachie • 145/ Les Arts déco • 146/ Marianne • 147/ L'école •148/ Sissi •149/ Rossini • 150/ Balzac • 151/ l'univers • 152/ La sirène • 153/ Le Douanier Rousseau • 154/ Géricault • 155/ Lawrence d'Arabie • 156/ Vivre sous l'Occupation • 157/ La guerre de Sécession • 158/ Les Celtes • 159/ Darius • 160/ Le rock • 161/ Les vampires • 162/ Le billard • 163/ La loi du ring • 164/ Le rugby • 165/ Matisse • 166/ La bourse • 167/ Le suffrage universel • 168/ La police • 169/ Titien • 170/ Jésus • 171/ La mort • 172/ Carthage • 173/Pont-Aven • 174/ Compostelle • 175/ Cnossos • 176/ Bergman • 177/ Renoir • 178/ Vuillard • 179/ Le Corbusier • 180/ Les cathédrales • 181/ Rabelais • 182/ L'homme et la Forêt • 183/ Cléopâtre • 184/ La mine de charbon • 185/ Le corps • 186/ Miro • 187/ L'invention des musées •188/ Les divas • 189/ Les premiers chrétiens • 190/Le Vaudou • 191/ La Mésopotamie • 192/ Le téléphone • 193/ Einstein • 194/ Bouddha • 195/ Le palais de la Découverte • 196/ Soliman • 197/ Charles-Quint • 198/ Jeanne la Pucelle • 199/ Humboldt • 200/ Les utopies• 201/ Les Palestiniens • 202/ Le débarquement • 203/ Manet • 204/ New York • 205/ Saint-Pétersbourg • 206/ Femmes et religions • 207/ Les jardins • 208/ Le tunnel sous la Manche • 209/ Jean Renoir • 210/ Les acteurs français 1929 1959 • 211/ La franc-maçonnerie • 212/ Les émigrants • 213/ L'affaire Dreyfus • 214/ La Libération de Paris • 215/ L'homme avant l'homme • 216/ Tombouctou • 217/ Périclès • 218/ Les Tsiganes • 219/ L'Assemblée nationale • 220/ Jaurès • 221/ L'École normale supérieure • 222/ Le Conservatoire des Arts et Métiers • 223/ Au temps de l'impressionnisme • 224/ La Gaumont • 225/ Schubert • 226 / Le défi humanitaire • 227/ La météo • 228/ A table • 229/ La peste • 230/ Babylone • 231/ Derain • 232/ Le cheval • 233/ Poussin • 234/ La radio • 235/ Louis Pasteur • 236/ La Shoah • 237/ Les Réformes • 238/ Le Palais de justice • 239/ La mode • 240/ La Fontaine • 241/ Chagall • 242/ L'architecture de la Renaissance • 243/ Brancusi • 244/ La Seconde Guerre mondiale • 245/ Charles Chaplin • 246/ Les ateliers du 7e Art / 1 • 247/ Les ateliers du 7e Art /2 • 248/ La bombe atomique • 249/ Le Museum d'histoire naturelle • 250/ Schliemann • 251/ L'O. N. U. •252/ Purcell• 253/ Madame de Sévigné • 254/ Caravage • 255/ Les Compagnons • 256/ Les châteaux-forts • 257/ Zola • 258/ Le Western • 259/ La civilisation romaine • 260/ Les Templiers • 261/ L'Institut de France • 262/ Le Conservatoire de musique • 263/ La Commune • 264/ Les routes du ciel • 265/ La famine en Irlande • 266/ L'archéologie sous marine • 267/ La course automobile • 268/ Les Mérovingiens • 269/ L'histoire des papes • 270/ La 2 CV • 271/ Courbet • 272/ Che Guevara • 273/ La bande dessinée • 274/ Le rap • 275/ Le Front populaire • 276/ Ebla • 277/ Corot • 278/ Beaumarchais • 279/ Cendrars • 280/ Internet •281/ La médecine d'urgence • 282/ Le CEA • 283/ Le Printemps de Bourges • 284/ L'héraldique • 285/ L'aventure mystique • 286/ En route ! • 287/ Bacon • 288/ L'invention du tourisme • 289/ Calder • 290/ Le festival d'Avignon • 291/ Le patrimoine • 292/ Truffaut • 293/ Léonard de Vinci • 294/ Descartes • 295/ Le Paléolithique • 296/ Les D O M • 297/ La danse • 298/ Les légendes arthuriennes • 299/ Art et Sciences • 300/ Les nombres • 301/ La Guerre d'Algérie • 302/ L'alchimie • 303/ La Cité interdite • 304/ Vivaldi • 305/ Kafka • 306 Qu'est-ce qu'on ne sait pas? • 307/ Qui sommes nous? • 308/ Les salles de cinéma • 309/ La Provence •310/ Les rois khmers • 311/ George Sand • 312/ Gustave Moreau • 313/ Le Peuple hébreu • 314/ Le Festival de Cannes • 315/ Jacques Prévert • 316/ Appelés en guerre d'Algérie • 317/ La musique sud-américaine • 318/ Une histoire de la beauté • 319/ Les Cathares • 320/ L'Inde Moghole • 321/ L'histoire du livre Tome 1 • 322/ Fernand Léger • 323/ Hong Kong • 324/ Magna Grecia • 325/ Naître • 326/ Le langage • 327/ La révolution russe • 328/ Aragon • 329/ George de La Tour • 330/ Lutèce • 331/ Le Mont Athos • 332/ La danse moderne • 333/ Sherlock Holmes • 334/ La Beat generation • 335/ Les Échecs • 336/ Les pierres précieuses • 337/ Ferrari • 338/ Les roux • 339/ Couperin • 340/ Lewis Carroll • 341/ Victor Hugo • 342/ Un jour en France • 343/ L'expédition d'Egypte • 344/ Ramses II • 345/ De l'indigène à l'immigré • 346/ Vers la terre d'Israël • 347/ Delacroix • 348/ Don Juan • 349/ La mémoire • 350/ Mai 68 • 351/ Les Chevaliers de Malte • 352/ Le phare d'Alexandrie • 353/ Les mégalithes • 354/ Saint Francois d'Assise • 355/ Les stades en gloire

Il y a vingt-cinq siècles, les Grecs célébraient déjà le culte du sport dans des stades à l'architecture simple et majestueuse. Les Romains ont eu leurs cirques, leurs arènes et leur Colisée. Puis, l'invention du sport moderne et les compétitions se sont accompagnées de nouveaux lieux de spectacle pour des foules toujours plus nombreuses : les architectes se libèrent lentement du modèle néo-classique des stades de Berlin ou de Rome pour innover enfin avec l'Astrodome de Houston, le Superdome de La Nouvelle-Orléans ou l'Ajax d'Amsterdam. En France, l'idée d'un grand stade a été longue à faire son chemin. Grâce à l'organisation de la Coupe du monde de football en 1998, le Stade de France, dont la corolle blanche est aujourd'hui un signal à l'entrée nord de Paris, règne enfin sur toutes les grandes manifestations sportives et culturelles de la capitale.Bertrand Lemoine nous raconte l'histoire méconnue des stades et la genèse de l'un des plus grands d'entre eux.

Les stades :
depuis la Grèce antique
jusqu'aux Superdomes
couverts du géant américain,
et, surtout,
jusqu'au stade idéal,
le Stade de France
évidemment.
Plus de 120 document
en noir ou en couleurs
maquettes, infographie
dessins d'architectes, e

A 53437
ISBN : 2-07-053437-5
9 782070 534371

KJ-571-402

catégorie 3